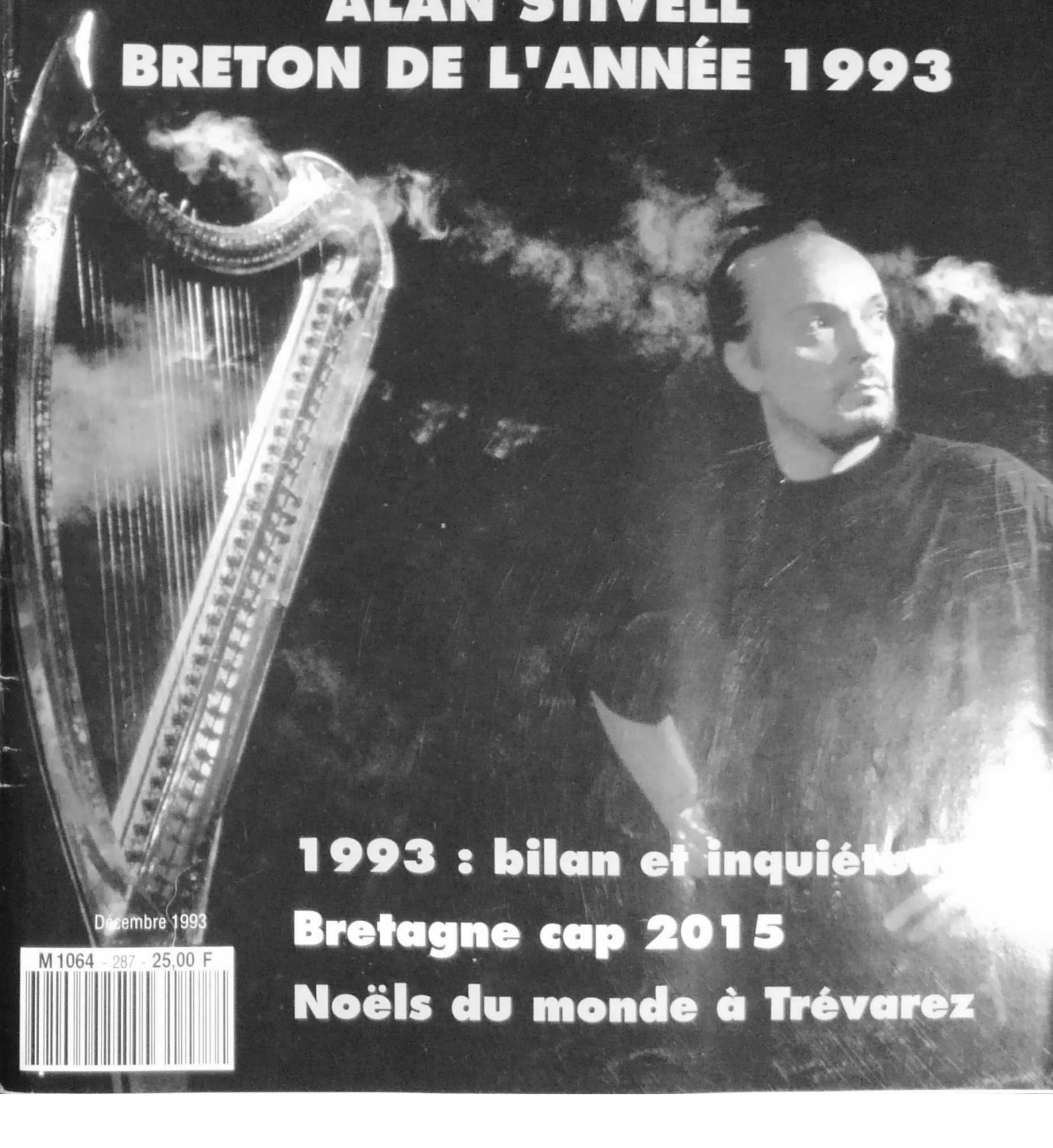


armor

le magazine de la Bretagne au présent

SPECIAL
Landivisiau
Redon

ALAN STIVELL **BRETON DE L'ANNÉE 1993**



1993 : bilan et inquiétudes
Bretagne cap 2015
Noëls du monde à Trévarez

Décembre 1993

M 1064 - 287 - 25,00 F



Yves Rocher. Toute la puissance du Végétal. Tout l'univers de la Beauté.



Scientifiquement, passionnément, les laboratoires Yves Rocher redécouvrent les clés de la puissance du végétal, et les mettent au service de la beauté. De la plus élaborée des crèmes anti-âges aux produits de plaisir en passant par les soins en cabine, la marque Yves Rocher apporte une réponse active, naturelle et spécifique à chacun des aspects de la beauté d'aujourd'hui.



les prochains cahiers spéciaux d'armor magazine

- Janvier 1994**
 - Loudéac
- Février 1994**
 - St-Malo et la Côtes d'Emeraude
 - Ploërmel et le Centre-Est Bretagne
- Mars 1994**
 - Brest
 - Lannion et le Trégor
- Avril 1994**
 - Le District de Rennes
 - Le Pays de Dinan

ENSEMBLE, PRÉPARONS L'AVENIR DE NOTRE ENVIRONNEMENT.



TRAITEMENT D'EAU
Ingénierie, construction d'ouvrage



GESTION DÉLÉGUÉE
Dans les métiers liés au cycle de l'eau



PROPRETÉ
Collecte, traitement, valorisation des déchets nettoiement



Le service au sens propre

DIRECTION RÉGIONALE
Rue Ferdinand de Lesseps - Z.I. du Fromeur
B.P. 41 - 29403 LANDIVISIAU Cedex
Tel. 96 68 12 58 - Fax 96 68 48 88

Z.A. Le Bourgeon
B.P. 557 - 22605 LOUÏEAC Cedex
Tel. 96 28 01 47 - Fax 96 28 61 39

SOMMAIRE

Politique et société

Yann Poilvet - Editorial	4
Alan Stivell, Breton de l'année 1993	5
Mentions à Xavier Leclercq et Yves Morvan	7
Pierre Lemoine - Arrêtez l'ethnocide	7
Joseph Martray - 1993 : bilan et inquiétudes	9
Octave Lostie - Quelle légitimité pour le Comité européen des régions	10
Michel Philipponneau - Bretagne 2015	11
Hervé Le Borgne - Me zo ur paotr kaerzh-saut	13
Max Simeoni - Dans les habits de Tartuffe	13
Gérard Gautier - Prendre en compte toutes les dimensions	13
Raymond Letertre - Freins financiers, choix dépeniers	14

Economie

Agro-alimentaire : forces et faiblesses	15
Les médiateurs en entreprise	15
Les experts-comptables sondent les entreprises	16
Mape équipe une plate-forme au Congo	16
Bienôt 40 000 m ² pour Espace Performance	16
Coup de pouce à l'apprentissage	17
Un grand emprunt pour un nouvel élan	17
La SAFI : un outil au service des communes	18
Deux nouvelles résidences étudiants à Rennes	18
Mémo	19
Triangle initiative aide les entrepreneurs	37

Culture

Noëls du monde à Trévarez	20
Une fédération bretonne des Maisons de Pays	20
Premier salon du livre multilingue pour enfants à Quimper	20
Les priorités pour nos radios	21
L'oiseau noir : deuxième prix Bulles en Fureur	21

Deux pionniers de l'imprimerie :

Jan Brito et Henri Meudec	22
Le nouveau missel breton	22
Yann Poilvet - Les livres	23
Les lectures de Yann Bréhalien	24
Alain Robert : Yann Lefèvre a posé son sac à Douarnenez	26
N. de Chamborand - Binic, le défi des artistes	26
Le périple initiatique de M.F. Le Thomas	26
Jean-Marie Lussan - Bernard Potel, un symbolisme épuré	27
Expositions	28
Miro à Nantes	28
Thierry Coquelin, hymne à la vie	29
Autour de 1954	29
7 ^{me} concours d'affiches du Thabor	29

Scènes

André-Georges Hamon - Yann Goasdoué	30
Rétrospectives	31
Paroles d'hiver	31
Vous avez dit quota ?	32
Descente au Paradis	32
Vie d'André Colin	32
J.C. Paolpi - Le Bel indifférent à Brest	33
Disques	33
Agenda	34
Programmes	34

Art de vivre

Auberges de jeunesse : accueil et découverte	51
Un concours pour les classes de mer du Finistère	51
La vie à plein cœur	52
3 ^{me} Raid des Baroudeurs	52
Ménages sur la chapelle de Saint-Hil	53
Des jeunes Bretons visitent le Japon	53
Robert Lemay - Des détenus restaurent une abbaye	53
L'audience de France 3 en progression	54
Gastronomie	54
Georges Léost - La Fiat Punto	55
Tro Breizh	55
Publications	55
Carnet	55
Petites annonces	56
Itron	57
Courrier	58

Ce mois-ci

En couverture

Cette fois, il n'y coupera pas : Alan Stivell est élu Breton de l'année. Armor couronne ainsi, avec plaisir, le combat de cet homme pour sa culture et son souci d'ouverture sur le monde. À l'image de son dernier disque, "Again", où il enfonce encore une fois le clou de ses convictions, dans un style direct et moderne, sans oublier d'ouvrir sa porte à d'autres grands de la musique pop et rock contemporaine. Chapeau Alan.

Bretagne 2015

À l'heure où tous les acteurs locaux sont invités à s'exprimer dans le cadre du débat national sur l'aménagement du territoire, Michel Philipponneau, l'auteur du "modèle industriel breton", éclaire pour nous ce thème avec une série d'articles.

Noëls du Monde

Au domaine finistérien de Trévarez, en Saint-Goazec (près de Châteauneuf du Faou), 150 crèches et nativités du monde sont exposées jusqu'au 16 janvier.

Théâtre-nuit à Nantes

Descente au paradis, avec Ben Max, Fifi : le théâtre-nuit propose pour le public nantais, la dernière série de représentations d'un spectacle qui a fait ses débuts au festival d'Avignon 91.

SPECIAL

Landivisiau
35 à 41



Redon et
les Pays
de Vilaine
42 à 50



Paysage serin : peint avec la bouche par G. Vujka.

Nedeleg laouen !

Savoir raison garder

Devenue une tradition quasi-institutionnelle, la désignation du Breton de l'année est, pour 1993, un hommage à la vie et à l'action d'Alan Stivell pour des raisons exposées par ailleurs et bien que d'autres, évidemment, eussent pu être couronnés. Notre choix, chaque année, parmi les noms proposés par nos lecteurs procède, certes, autant du cœur que de la raison mais la diversité des "consacrés" montre combien nous sommes surtout soucieux de saluer des hommes qui, chacun en son domaine, ont voulu servir la Bretagne.

1993 aura été pour Alan Stivell une année fertile quant à la création mais nous voulons honorer d'abord toute une existence guidée par le même idéal et dans le désintéressement. Alan, s'il l'avait voulu, aurait pu, comme beaucoup, collectionner les lauriers, accumuler les honneurs et les deniers. Il a choisi de vivre dans son pays, de le faire bénéficier de son prestige dans le monde entier. Stivell, ce n'est pas seulement la renaissance de la harpe celtique, des musiques chantées sous toutes les latitudes, un des artistes les plus féconds de son temps. C'est aussi et surtout le militant qui n'a jamais hésité à s'engager, à se "mouiller" comme l'on dit, que ce soit au plan culturel (Divan, Evti ar Brezhoneg) ou dans le combat politique (il était candidat sur une des listes de l'Ensaiv aux récentes régionales).

Il est le douzième "Breton de l'année". Stricts dans l'appréciation des comportements, il nous est arrivé de ne pas décerner le titre. C'est pourquoi nous pensons très sincèrement avoir ainsi contribué à constituer un

véritable palmarès des grands contemporains... Les douze apôtres de la Bretagne !

1993 s'achève. Un bilan en est dressé dans ce n°, côté ombre et côté lumière, en ce qui concerne notre pays. Il se traduit par la nécessité de poursuivre, d'intensifier le combat pour défendre et promouvoir notre identité qui est notre bien le plus précieux.

Nous devons nous battre pour Diwan comme pour l'enseignement du breton et de notre Histoire dans toutes les écoles. Nous devons dénoncer l'hypocrisie de ces gouvernements, de droite et de gauche, qui prônent ailleurs ce qu'ils bafouent chez eux. Nous devons veiller à ce que nos entreprises ne passent pas entre des mains étrangères ; à cet égard nous sommes solidaires de l'idée lancée par Yves Le Baquer d'un "emprunt breton".

Nous devons aussi participer à toutes les initiatives contre le racisme, ce mal dont ont été victimes tant des nôtres au 19^e siècle et au début de celui-ci. Nous devons combattre tous les intégrismes qui sont la semence de l'intolérance.

Nous avons aussi le devoir d'amener à la réflexion les démagogues qui s'imaginent que le laxisme est une bonne rente. Je pense à ce débat abusif que qui se traduirait par la crise la plus grave que nous ayons connue... Aller progressi-

vement, en tenant compte de la conjoncture mondiale et de la qualité de la vie, vers une réduction du temps de travail, est raisonnable et nécessaire. Mais les 32 heures, c'est suicidaire et sans effet positif sur le chômage. Au contraire. Hélas ! Ni à droite ni à gauche on ne veut proposer des solutions qui pourraient ne pas plaire à la clientèle électorale. Par exemple, pourquoi pas un plafond familial des gains ? Est-il concevable que, dans des foyers, entrent deux salaires de 3 ou 4 unités chacun alors que dans d'autres on ne dispose même pas du Smic ?

Cela, c'est une réalité. Les 32 heures, c'est une duperie. Je suggère que quelque brigade un mandat politique ou syndical ait l'obligation de faire d'abord un stage d'un an dans une entreprise de moins de 10 salariés. Il aurait assurément des positions plus sensées, plus réalistes, que la plupart des actuels responsables.

Nedelec laouen, amis ! ■

YANN POILVET



Le Breton de l'Année 1993

Alan Stivell, restaurateur de la Celtie

Alan Stivell, Breton de l'année 1993. Quel gachis diront certains. Attendre autant d'années avant de couronner l'un des plus grands des nôtres ! Mais quel bonheur de toute façon ! L'un des plus grands, sans aucun doute. En tout cas, l'un de ceux à avoir su entrer en universalité. A ne pas se recroqueviller sur une bretonnitude fermée, mais à vouloir dire l'importance de la culture bretonne et celtique à tous les courants mondiaux, à déclarer le monde pris dans la dynamique culturelle celtique. Alan Stivell est né dans les bras de la harpe de son père, Jord Cochevelou. Il l'a fait vivre au rythme de la technologie la plus appuyée de cette fin de siècle. Artiste au sommet de tous les hits et laissé pour compte par une part de son public pour cette raison, il n'a jamais abdiqué ses ambitions pour une Bretagne à savoir dire son nom. Aujourd'hui, dans la sérénité acquise, ses positions musicales, politiques et militantes nous rendent fiers de célébrer un fantastique restaurateur de la Celtie. L'an 2000 lui appartient, sans doute !

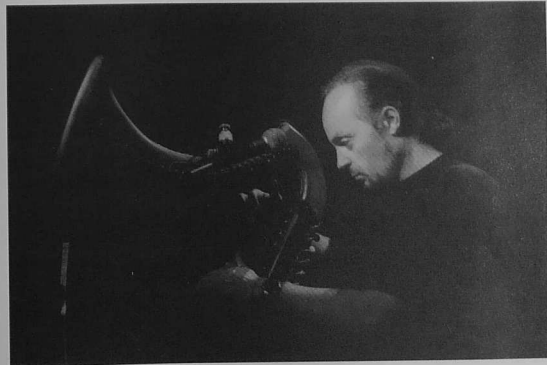
Armor - Armor magazine vient de vous désigner comme Breton de l'année 1993. Quel est votre sentiment alors que vous êtes le seul artiste avec Glennor à avoir été ainsi reconnu ?

Alan Stivell - C'est un sentiment de gratitude. Une sorte de remerciement et c'est un peu trop peut-être. Qu'il y ait beaucoup de gens à avoir pensé à moi, je trouve cela formidable. Mon plus grand plaisir est de chanter en Bretagne et d'être reconnu par les Bretons. C'est là où j'ai ma plus grande émotion et le plus le trac. La situation de la culture bretonne est tellement fragile que si l'on y fait un faux pas, on peut être un des éléments de la disparition de cette culture. On est en effet dans une situation de point d'équilibre dans laquelle il suffit d'un petit poids pour que ce soit la mort ou la survie assurées pour la Bretagne.

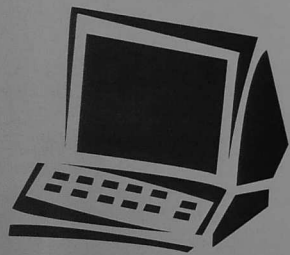
L'influence de Jord Cochevelou

Armor - Il y a cinquante ans votre père Jord Cochevelou renouveau de la harpe celtique. Dix ans après, en 1933, vous êtes producteur à la Maison de la Bretagne à Paris. Quels sont les liens avec vous de cette époque ?

Alan Stivell - Je crois que c'est bien d'associer mon père à cette image que vous me rendez. Le grand mérite est d'avoir eu conscience pour créer son premier instrument. Il a voulu que ce soit un chef-d'œuvre. Il fallait que cette première harpe celtique soit parfaitement faite. Ce qui m'a touché, ce fut le



Vous avez au moins
36 28 66 66
 bonnes raisons de vous
 faire connaître et reconnaître.



36 28 66 66 : Essor est un fichier télématique constamment mis à jour, véritable banque de données qui vous permet de tout savoir à tout moment sur les entreprises et leur business. Renseignez-vous en nous appelant au (1) 30.50.61.48 ou par fax au (1) 30.50.48.27

Avec plus de 160.000 sociétés répertoriées et regroupées par régions et par secteurs d'activités, l'annuaire Essor est l'outil le plus simple et le plus complet pour connaître, comparer, choisir et contacter la ou les sociétés que vous cherchez.



UFAP - Union Française d'Annuaire Professionnels - 13, avenue Hennequin - B.P. 36 - 78192 TRAFFES CEDEX
 Groupe France Télécom

ARMOR MAGAZINE - DÉCEMBRE 1993 8

POLITIQUE ET SOCIÉTÉ

1993 : bilan et inquiétudes

Qui oserait prétendre que le bilan de 1993 ait été positif pour la Bretagne ? Ouverte de manière tristement symbolique par la disparition de René Pléven, l'année qui s'achève a été marquée par la poursuite du recul de la croissance de la région par rapport à l'ensemble français - croissance qui avait été continue depuis la fin des années 50 - et par les menaces qui pèsent aujourd'hui sur toute notre économie.

Le recul breton depuis 1982

Loeiz Laurent a souligné ici-même (1), à partir de statistiques figurant dans une publication toute récente de l'INSEE (L'Espace breton, BP 17 A, 35011 Rennes cédex), l'ampleur du recul que connaît la Bretagne depuis 1982, après presque trois décennies pendant lesquelles notre région n'avait cessé de croître par rapport au reste de la France. Ce qui était tout à fait nouveau et ne résultait évidemment pas d'un hasard historique, mais de la conjonction de deux facteurs : une action régionale réfléchie, constructive, offensive et le freinage - largement obtenu d'ailleurs par cette action - de la croissance, qui paraissait pourtant irréversible, du Bassin Parisien.

1993 n'a pas vu l'amorce d'un redressement de cette tendance descendante qui date maintenant de douze années. Bien au contraire, puisque les menaces n'ont cessé de se multiplier sur l'emploi, à commencer par les deux premières activités industrielles implantées dans la Bretagne des années 50-60 - automobile et électronique. Des "bassins" entiers se vident et la grande migration des jeunes - qui était presque stoppée - a repris vers Paris.

Une menace pour toute notre économie

Mais le péril le plus grave est désormais celui qui fait peser sur toute notre économie, après la réforme de la PAC, le risque d'acceptation - même sous forme déguisée - des accords du GATT. Nous disons bien "toute notre économie". Car l'agriculture est dominante en Bretagne, très au delà du monde paysan proprement dit, puisque (toujours d'après les dernières statistiques de l'INSEE) la région compte 6 actifs au km² dans l'agriculture et l'agro-alimentaire, 5 dans l'industrie, 2 dans les services, le reste (commerce, bâtiment, etc...) dépendant indirectement pour beaucoup de l'agriculture. Voilà qui suffirait à expliquer que le 5 octobre dernier, le Conseil régional de Bretagne ait adopté à l'unanimité, majorité et opposition unies, un vœu - mais à quel sert un "vœu" ? - contre le pré-accord de Blair-House.

Ajouter à cela la situation de la pêche et les difficultés de nos armements dont certains ont été vendus cette année à des groupes extra-européens, le danger que pourrait faire peser sur la Bretagne l'ouverture au printemps prochain du tunnel sous la Manche, si rien n'est fait pour que les nouveaux flux ne s'orientent pas exclusivement vers les zones centrales de l'Europe.

Des ministères en Bretagne ?

Restent pour 1994 deux raisons d'espérer ou plutôt deux occasions d'agir.

D'abord, cette année 1993 a vu renaître une notion à laquelle la Bretagne doit, en grande partie, son renouveau de l'après-guerre : l'Aménagement du Territoire. Nous avions, dans cette chronique, marqué quelque méfiance en apprenant que Charles Pasqua devenait ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire. Et bien, il semble que nous avions tort ! Le ministre français, président du Conseil général des Hauts-de-Seine, se montre de plus en plus conscient de la nécessité de répartir les activités et il a même marqué son intention de transférer des ministères en province... à commencer, pourquoi pas, par l'Aménagement du Territoire doté d'un ministre délégué et d'une DATAR que nous verrions très bien à Rennes ou à Pontivy. Car, plutôt que de nous envoyer intégralement des ministères de deuxième importance comme celui des Anciens Combattants ou même de l'Environnement, il serait plus efficace d'installer hors de Paris des directions ou services comme la Marine marchande, les Pêches maritimes, la Formation professionnelle, le Tourisme, certains instituts de recherche, des grandes écoles, des centres de décision, etc...

Mais la portée réelle de la nouvelle politique d'Aménagement du Territoire sera bien entendu mesurée et vérifiée : lorsque nous connaîtrons le volume des engagements de l'Etat dans le contrat qui se prépare, en cette fin d'année, avec la Région, s'intégrant dans le Plan Régional Breton 1994-1998 adopté en octobre dernier par les assemblées régionales. Nous risquons sans doute beaucoup de déceptions.

La Bretagne exclue de plusieurs Fonds communautaires

La deuxième occasion d'espérance et d'action tient à la mise en place, depuis le 1er novembre 1993, de l'Union Européenne. La bataille de Maastricht est terminée. L'idée se développe d'une initiative communautaire (emprunt, initiative de croissance) pour relancer l'économie par le biais de grands travaux d'infrastructure, notamment dans le domaine des communications, des équipements portuaires, de la recherche. Nous sommes preneurs en Bretagne. Encore faudrait-il que soit levé l'obstacle qui écarte finalement notre région, et ses voisins du grand ouest, du bénéfice de plusieurs Fonds communautaires où elles ne sont plus "éligibles", car - paraît-il - insuffisamment sous-

développées ! Cette exclusion est inacceptable et le gouvernement français devrait s'en émouvoir ; mais les vœux ou notions n'y suffiront pas et d'autres méthodes sont donc à imaginer.

L'enfant sage de l'Hexagone

En vérité, la Bretagne est devenue l'enfant sage de l'Hexagone. Elle propose, demande, rappelle, sollicite mais n'exige plus, comme elle suit pourtant le faire dans le passé, aux grandes heures du Parlement de Bretagne ou du CELIB. Elle n'a plus, visiblement, les moyens de se faire entendre, que ce soit à Paris ou à Bruxelles ; retrouver ces moyens deviendra sans doute bientôt pour nous la grande priorité. Nous y reviendrons ici. ■

JOSEPH MARTRAY

(1) L'Espace breton par Loeiz Laurent, Armor magazine, octobre 1993.

Redécoupage : pour un "Comité des sages"

Au cours d'une interview donnée au Figaro, le nouveau délégué à l'Aménagement du Territoire, Pierre-Henri Paillet, a déclaré que le redécoupage des régions est "une question souvent posée au ministre d'Etat (Charles Pasqua) pour lequel il n'y a aucun sujet tabou - les propositions faites par les élus - et il y en a - sont examinées avec beaucoup d'attention". A la demande précise : "En sera-t-il question dans la loi d'orientation ?" (qui, au printemps 1994 sera la conclusion du débat ouvert sur l'Aménagement du Territoire), P.H. Paillet a simplement répondu : "Ce n'est pas du tout à exclure".

Le problème se pose en termes exacts pour plusieurs régions, dont évidemment la Bretagne, amputée de la Loire-Avalon.

Mais soyons clairs ! Si la décision dépend des élus députés régionaux et régionaux, installés dans le cours de l'année, ils ont pris leurs habitudes, y compris de voter. Le redécoupage est bien un projet de loi. En fait, le tracé actuel des régions a été étudié par le pouvoir central, sans être consulté les élus ; c'est à lui de répondre de ses erreurs, c'est-à-dire de comprendre le redécoupage dans la loi d'orientation soumise au gouvernement au Parlement, au besoin en recueillant préalablement sur ce point, comme il le fait fréquemment - l'avis d'un "Comité des sages" ■

J.M.

Quelle légitimité pour le Comité Européen des Régions ?

Un entretien avec Jean Raux

A l'occasion du colloque organisé en novembre 1992, à Rennes, par la "Fondation Europe et Société" (Cf. *Armor magazine*, février 1993), Jean Raux, Président du Centre de Droit Européen de Rennes, avait attiré l'attention sur le rôle et, surtout, la composition du futur Comité Européen des Régions prévu par l'article "198 A" du Traité de Maastricht.

Cédant à la pression de certains lobbies jacobins, le gouvernement français s'apprêtait à fragiliser la représentation des régions françaises. C'est, en tout cas, ce qui résulte des déclarations faites par Daniel Hoefel devant le Conseil de Communes et Régions d'Europe, à Strasbourg, le 23 octobre, puis par le Ministre délégué aux Affaires Européennes, Alain Lamassoure à l'Assemblée Nationale le 28 suivant.

Les 24 membres français du Comité Européen des Régions seraient, si le Premier Ministre confirmait cette option (12 des régions + 12 des communes et départements), des représentants tant des communes que des départements et des régions. Un tel panachage risquerait, pour reprendre les propos très critiques de la journaliste Raphaële Rivis ("Le Monde", 1er novembre 93), "de brouiller encore un peu plus l'image des collectivités locales françaises".

Un an après le colloque de Rennes, et alors que se met en place l'Union Européenne, nous avons sollicité la réaction de Jean Raux.

Jean Raux - Un tel panachage prouve au moins que mes craintes étaient fondées. L'importance de ce Comité des Régions dépendra de sa légitimité comme de sa composition. Avec des représentants d'associations d'élus communaux, départementaux et régionaux, il est certain que la voix des collectivités françaises ne pesera pas grand chose à côté de celle des présidents des landers allemands ou des présidents des régions espagnoles, par exemple. Cela voudrait dire également que, de facto, certaines régions françaises ne seraient pas représentées.

Quid alors de l'aménagement du territoire ?

La logique voudrait que les 22 présidents de Conseils Régionaux représentent les régions françaises, quitte à ajouter deux représentants de DOM/TOM.

La présence de personnalités comme Olivier Guichard ou Yvon Bourges "présenterait incontestablement plus l'air".

A.M. - Quelles sont alors les raisons de ce choix gouvernemental ?

J.R. - Il n'est pas sûr que le gouvernement ait véritablement tranché. Simplement, en affichant ses positions, il met en évidence le poids de certaines groupes de pression : associations des maires et des présidents de Conseils Généraux, avec surtout la complexité de certaines administrations jacobines toujours prêtes à limiter les contre-pouvoirs régionaux.

Les députés RPR, supposés plus hostile à une représentation strictement régionale, l'emportent-ils sur les centristes plus favorables à l'idée européenne ?

Il appartient désormais aux médias de présenter clairement les enjeux. La position des Bretons, dont on connaît la fibre régionale et européenne, sera intéressante à suivre. Mieux vaut réagir aujourd'hui avant qu'il ne soit trop tard.

A.M. - On a avancé le principe contenu dans la loi française qu'une collectivité ne peut exercer de tutelle sur une autre, pour défendre la présence de représentants de tous les niveaux de collectivités ?

J.R. - Et pourquoi pas alors les petites communes, les districts, syndicats et autres communautés urbaines ?

Le principe fondamental dont il faut tenir compte est celui de la subsidiarité : traiter les problèmes au niveau où ils doivent être traités. Le poids de l'application du droit communautaire désigne bien évidemment la région comme le niveau le plus pertinent. A chaque président de région d'organiser le dialogue avec les représentants des villes et des départements. Ce qui n'est absolument pas contradictoire avec le fonctionnement des réseaux de villes, bien au contraire : déga-

ger ce qui rassemble, et ne pas opposer villes et campagnes.

N'est-ce pas au Comité des régions que pourrait être abordés les problèmes liés aux grandes mutations industrielles accueillant beaucoup plus subies que "maîtrisées" ?

A.M. - Cela vaut-il condamnation des départements ?

J.R. - Pas du tout. N'oubliez pas que la loi de décentralisation du 2 mars 1982 avait assigné à la région un rôle de planification, c'est-à-dire d'articulation : une planification démocratique, élaborée avec tous les partenaires, à commencer par les collectivités infra-régionales comme les départements dont on connaît le rôle essentiel dans l'aménagement et le développement du monde rural, particulièrement en Bretagne. Mais les départements n'ont pas de problème spécifique par rapport au droit communautaire.

Rien n'empêcherait néanmoins que les 24 suppléants dont la France peut disposer au sein du Comité européen des Régions puissent être des maires des grandes villes françaises ?

Propos recueillis par OCTAVE LOSTIE

Prochaine élections cantonales 1994

Les élections pour le renouvellement du siège des Conseillers généraux de 1988 auront lieu les 20 et 27 mars 1994. ■

YANN POILVET

renvoie tous ceux qui, amis ou lecteurs, lui ont adressé leurs félicitations à l'occasion de sa promotion dans l'Ordre du Collier de l'Hermine.

Son état de santé actuel ne lui permet pas de renvoyer individuellement ces amis, connus ou inconnus. Il le fait donc collectivement ici en assurant chacun que chaque message lui est allé au cœur. ■

NOTENNOÛ

Papasserie

Dans une intervention au Palais-Bourbon, le député des Côtes d'Armor, Marc Le Fur, a dénoncé la complexité administrative : "Selon la lettre fiscale des experts-comptables, une entreprise moyenne doit remplir plus de 3 mètres 60 de formulaires pour la seule taxe professionnelle ! Le coût annuel d'une feuille de paie atteint 1 000 francs par an ! Même les meilleures intentions contribuent à alourdir les procédures : la suppression de la règle du décalage d'un mois de TVA est une bonne mesure, mais son application est tellement complexe que la réforme a irrité bon nombre de responsables de PME".

Scrutin régional

Edouard Balladur vient de déclarer qu'il était favorable à une réforme du scrutin régional : la proportionnelle intégrale serait donc abandonnée au profit d'un scrutin de type municipal. C'est bien. Mais alors pourquoi rétablir le renouvellement par moitié des conseillers généraux, alors que, comme le faisait opportunément remarquer notre confrère "La Croix" (28 octobre, M. Felin), à propos du découpage des cantons annoncé par Charles Pasqua, la loi Joxe devait permettre de passer de trois échéances électorales à une seule à partir de 1998. Cela sent la manœuvre politique. La France, nous dit-on, doit donner des leçons de démocratie aux pays de l'Est et du sud ??? Bravo. (O.L.)

Prix innovation

La Commission Arc Atlantique, lobby de 30 régions de la façade atlantique, s'est vue attribuer le prix "innovation" mention spéciale du jury dans le cadre du premier Grand Prix de la Communication, organisé par l'Association de la Presse Étrangère pour sa stratégie de communication internationale. Ce Prix vient d'être créé par l'Association de la Presse Étrangère (APE) qui regroupe en France 400 journalistes accrédités, correspondants de près de 700 médias de plus de 60 pays du monde.

Bretagne 2015

I. LES ENSEIGNEMENTS DU PASSÉ La première phase 1954-1982

PAR MICHEL PHILIPPONNEAU

Charles Pasqua, ministre de l'Aménagement du Territoire, découvre en tant que ministre de l'Intérieur que Paris et le Désert français conduisent à la création de ghettos, à des crises urbaines dont il peut, dans son département des Hauts-de-Seine, appréhender le caractère explosif. Cette prise de conscience ministérielle, à laquelle Jacques Voisard, ancien responsable d'Ouest-Atlantique, n'est sans doute pas étranger, peut inciter les Bretons, forts de leur expérience en planification régionale, à participer à cette "reconquête du territoire".

L'Etat souhaite engager un débat permettant à tous les acteurs locaux de définir leur conception de l'image de leur territoire dans la France à l'horizon 2015. L'administration préfectorale, les institutions régionales invitent les responsables politiques et économiques à participer à ce débat. Par *Armor magazine*, tous les Bretons pourront à la fois le suivre et y participer. Michel Philipponeau, qui vient d'achever ses recherches sur "le modèle industriel breton" a accepté d'y consacrer une série d'articles. (1)

Pour avoir pris, dans les années 50, avec le C.E.L.L.B., l'initiative de dessiner l'image de la Bretagne dans une France qui inverserait l'image dénoncée par J.-F. Gravier, les Bretons se doivent de répondre aujourd'hui à l'invitation qui leur est faite. Joseph Martray a raison de parler d'un vrai débat pour la Bretagne. (*Armor magazine*, octobre 1993). Dessiner la physionomie d'une région à un horizon de vingt ans est un exercice familier pour le géographe. En 1971, à Rennes, un colloque international sur la *Géographie et les perspectives à long terme* s'appuyait sur les premières expériences bretonnes. Le premier "Plan breton", élaboré par le C.E.L.L.B. en 1953, premier essai de planification régionale en France, définissait les moyens qui permettaient de réaliser l'image idéale de la Bretagne des années 1970 et l'*Inventaire des possibilités d'implantations industrielles en Bretagne*, recherché en 1956 quelles industries pourraient animer une quarantaine d'agglomérations bretonnes à l'horizon 1975-1980.

Des perspectives à 15 ou 20 ans, sans tomber dans le domaine de la science fiction, couvrent une période assez longue pour s'affranchir des contraintes du passé, des préoccupations immédiates, pour que les innovations techniques passent du stade du laboratoire, du bureau d'étude, à celui d'une application globale, imprimant leur marque sur l'espace, devenant ainsi un phénomène géographique.

Mais toute étude prospective doit d'abord s'appuyer sur l'expérience du passé. En 1981, j'ai proposé au Conseil Economique et Social de Bretagne de partir de *l'Inventaire des possibilités d'implantations industrielles en Bretagne* pour analyser l'évolution réelle et les perspectives d'avenir de l'industrialisation dans les 40 agglomérations étudiées 40 ans plus tôt. J'ai ajouté simplement deux communes, Lihffé et La Gacilly, à titre d'exemple d'implantations exogènes et endogènes. Je rends ici hommage au regretté président René de Foucaud qui avait compris l'intérêt d'une telle recherche. A l'issue d'un Tro Breiz qui m'a permis de discuter avec les maires et les chefs d'entreprises industrielles les plus caractéristiques, j'ai présenté en janvier 1993 au C.E.S. un rapport sur les implanta-

tions industrielles en Bretagne 1950-2000. L'analyse des facteurs de l'industrialisation pouvait servir pour la préparation du XIe Plan. L'étude détaillée des agglomérations, quitte à citer des villes principales, comptait à titre d'exemples quelques chefs-lieux de canton, à savoir fait apparaître un modèle industriel original, géographiquement éclaté, qui pourrait servir de base à l'image d'une Bretagne qui à l'horizon 2015 répondrait aux aspirations de beaucoup de Bretons et pourrait être transposée ailleurs pour la reconquête du territoire.

Initiatives bretonnes et aménagement du territoire national

Jusqu'aux années 80, les initiatives bretonnes avaient contribué à inverser une politique

conduisant à l'hyperconcentration urbaine et à la désertification des zones rurales.

Le premier plan breton de 1953 a inspiré le décret P. Mendes-France de janvier 1955 contrôlant l'extension des entreprises dans l'agglomération parisienne et les décrets P. Pimlin du 30 juin 1955, qui les orientaient vers les "zones critiques" et prévoyait l'élaboration de "programmes d'action régionale", dont le premier, dès juillet 1956, concernait la Bretagne.

Le projet de loi-programme pour la Bretagne de 1962, initié l'Etat à adopter la réforme régionale de 1964, avec le Préfet de Région contrôlant la CODER, moins turbulente que le C.E.L.L.B., et à créer la DATAR, dépendant directement du Premier Ministre. Ses politiques successives ont certes été contradictoires. Néanmoins, malgré les

EVOLUTION DE LA POPULATION EMPLOYÉE DANS L'INDUSTRIE 1962-1982
(Population domiciliée par canton et groupe de cantons urbains)

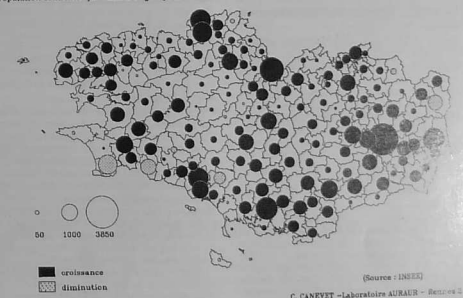


Fig. 1. Evolution de la population employée dans l'industrie 1962-1982. Pendant cette première phase, les 60 000 nouveaux emplois industriels sont localisés surtout dans les villes moyennes et petites et même en milieu rural comme dans le Trégor et la Bretagne centrale. Seuls quelques cantons sont affectés dans des crises structurelles, conserverie en Cornouaille, chaussure à Fougères. Ces localisations ont contribué à donner son caractère éclaté au modèle industriel breton.

POLITIQUE ET SOCIÉTÉ

POLITIQUE ET SOCIÉTÉ

TRIBUNE LIBRE

Me too ur paotr-kaezh paotr-saout...

Rome

des grandes agglomérations, peut bénéficier des services les plus classiques attendus de la civilisation urbaine.

Ce développement équilibré, assuré par de nouvelles implantations industrielles, conduit à réaliser les équipements tertiaires, les services qui sont en rapport avec les besoins, les possibilités de rentabilité assurées par les perspectives d'augmentation de la population d'une zone d'emploi qui tend à devenir un "bassin de vie". Après le collège, le lycée, les classes de B.T.S. et, pour les villes plus importantes, les premiers cycles universitaires délocalisés des villes universitaires, les centres de recherche spécialisés à vocation technopolitaine...

Ce type de croissance équilibrée, caractéristique des années 70-80, s'était poursuivi, à l'horizon 2015 l'image de la Bretagne, avec un réseau urbain dense et bien structuré, animant des campagnes conservant leur charme et leur vitalité, serait apparue comme un modèle d'aménagement de l'espace.

Une remise en cause ?

Dans le prochain article, nous observons que ce type d'aménagement est remis en cause, que les secteurs qui n'avaient pu bénéficier d'un développement industriel se sont étendus, accentuant la menace de désertification, que d'autres secteurs qui avaient bénéficié du boom de la téléphonie et des I.A.A. commencent une crise grave, alors que la réforme de la P.A.C. impose une mutation profonde du modèle agricole breton, que se pose la question de la survie de la pêche, que seule la Bretagne orientale connaît encore une certaine expansion, ce qui aggrave les contrastes régionaux.

Mais cette évolution n'est-elle pas en rapport avec l'abandon d'une politique effective d'aménagement du territoire, des mesures de contrôle d'expansion de la région parisienne se traduisant par une reprise fulgurante de l'immigration annonçant une crise urbaine sans précédent, alors que les jeunes Bretons, aujourd'hui bien formés, ne trouvent plus sur place les emplois qui permettraient encore de consolider à l'horizon 2015, ce modèle d'aménagement esquissé dans les années 70-80 ? ■ A suivre

MICHEL PHILIPPONNEAU

(1) Michel Philipponneau. Le modèle industriel breton 1950-2000. Presses Universitaires de Rennes. 418 pages, 57 figures.

Comme l'inventaire des possibilités d'implantations industrielles en Bretagne publié en 1956 par le C.E.L.I.R. et comme les premiers plans bretons, ces études actuelles prennent nécessairement pour cadre la "Bretagne administrative" à quatre départements. Une équipe de géographes, sous l'impulsion de P.-Y. Le Rhun prépare pour Strol Vreizh une Bretagne, Géographie et Aménagement. Corentin Caneyet y traitera le modèle agricole breton et Michel Philipponneau le modèle industriel breton, dans le cadre de la Bretagne intégrée.

Deuxième partie le mois prochain

HERVÉ LE BORGNE

- (1) Editions La Découverte.
(2) Le Monde Diplomatique, novembre 1993.
(3) *I am a poor lonecome cow-boy, far away from home.*

Après le sommet de Vienne du Conseil de l'Europe :

Dans les habits de Tartuffe

A Vienne l'Etat français, représenté par François Mitterrand, s'est distingué une fois de plus en faisant barrage au droit des minorités nationales.

Certes, le document final du Sommet de Vienne prévoit la rédaction d'un protocole additionnel à la Convention européenne des Droits de l'Homme sur les droits culturels et d'une "convention-cadre" non obligatoire sur la protection des minorités nationales mais il est évident que ces textes n'offriront aucune protection puisque les droits collectifs en seront exclus. Or rien qu'elle soit ethnique, linguistique, culturelle ou religieuse, est persécutée ou privée de ses droits élémentaires, ce n'est jamais à titre individuel, c'est toujours en tant que membre d'une collectivité qui se distingue du groupe dominant par son identité. A travers l'individu, c'est la collectivité qui est visée.

Ne reconnaître que des droits individuels, c'est une façon insidieuse mais d'ailleurs efficace d'imposer aux minorités la culture et le mode de

vie dominants. Un minoritaire, sans garanties pour son groupe, est au mieux un simple candidat à la présidence de la République et préfacant un ouvrage du Parti socialiste intitulé "La France au pluriel", écrivait : "Les socialistes sont d'abord des démocrates et, à ce titre, combattent l'écrasement des peuples dits minoritaires. Ils veulent aussi la suppression de toutes les formes d'aliénation, parmi lesquelles l'aliénation culturelle, pour être plus sournoise, n'en est pas moins efficace et dangereuse : ils combattent donc l'étaffement des cultures régionales". Nous étions en 1981 et tout était permis pour conquérir l'électorat. ■

MAX SIMEONI,
député européen,
porteur parole de l'ALE.

Aménagement du Territoire

Prendre en compte toutes les dimensions

En terme d'aménagement du territoire, nous devons, avec le souci de la recherche d'un développement équilibré de notre région, prendre en compte toutes les dimensions, humaines, économiques, culturelles et linguistiques, sociales (...).

Que vaudraient, demain, les orientations prises pour améliorer la compétence des hommes, pour donner des chances supplémentaires à la Bretagne si, ignorant la densité, la diversité, la richesse du tissu de nos P.M.E. et de nos P.M.I. qui nous permet de résister actuellement à la crise, nous ne mettons pas une action volontariste pour apporter une solution, une contribution

aux problèmes liés aux droits de successions, aux transmissions d'entreprises ?

Souhaitons-nous, demain, une Bretagne vidée de tous ses centres de décisions, réduite, dans un premier temps, à la seule production pour être qu'ensuite, plus qu'une réserve riche en matières basiques ? (...)

Je suis de ceux qui considèrent que la Bretagne possède des atouts de premier ordre. Mes inquiétudes d'aujourd'hui peuvent s'être évanouies, forces de l'espoir de notre futur. ■

GÉRARD GAUTIER

(Extraits d'une intervention devant le Conseil Régional de Bretagne).

Il y a 50 ans... l'abbé Perrot



Le dimanche 12 décembre 1943, l'abbé Yann-Vari Perrot était violemment assassiné à Scrignac. Ce prêtre d'une grande bonté, est une éminente figure de l'Enxas, victime de la haine, reste pour nous un saint exemple.

L'Unvaniezh Koad-Kev invite les Bretons et les amis de la Bretagne à lui rendre hommage à l'occasion de ce douloureux cinquantième le dimanche 12 décembre 1993 à 11 h devant la Croix-Rouge en Scrignac où il fut tué à 15 h à la chapelle de Koad-Kev où il est inhumé. ■

ARMOR MAGAZINE - DÉCEMBRE 1993 13

ARMOR MAGAZINE - DÉCEMBRE 1993 12

ambitions de P. Delouvier sur un Paris de 16 millions d'habitants à l'horizon 2000, elles ont réussi à freiner la croissance parisienne et à mieux équilibrer le territoire en stoppant l'hémorragie des régions rurales. Le bilan migratoire positif de l'Île-de-France qui s'élevait à + 1,05 % par an de 1954 à 1962 devient négatif à - 0,39 % de 1975 à 1982. A l'inverse, pour les mêmes périodes, le bilan migratoire breton très négatif avec - 0,45 % devient positif avec + 0,32 %. De 1975 à 1982, le taux de croissance annuel de la population bretonne s'élève à 0,60 % pour une moyenne nationale de 0,40 % et en Île-de-France de 0,28 %.

Si cette évolution s'était poursuivie et accentuée, on aurait pu chercher à améliorer le cadre et les conditions de vie des Franciliens plutôt que de devoir répondre dans les années 80 à une nouvelle phase de croissance par d'énormes investissements, sans réduire pour autant les risques de crise urbaine.

Et la poursuite de l'inversion des courants migratoires dans beaucoup de régions françaises aurait permis de mieux structurer l'espace national, selon des modèles variés, adaptés aux caractères régionaux spécifiques et de réduire les déséquilibres de part et d'autre de la fameuse ligne médiane Le Havre-Marseille. Dans la moitié occidentale, la moins industrialisée, le Sud-Ouest adopte avec Toulouse et Bordeaux un modèle de type métropolitain, différent du modèle poitevin-charentais avec la croissance quadrangulaire de ses préfectorats et du modèle ligérien avec, à partir de la métropole nantaise une croissance linéaire en villes moyennes. On passe en pays de bocage, à la nébulosité cholestaïque, à la dispersion des villes de la Mayenne et de la Basse-Normandie. La région administrative bretonne se caractérise par un modèle urbain géographiquement éclaté, lié à l'origine aux services à rendre à une population rurale dense, mais que renforce l'industrialisation.

Le modèle breton géographiquement éclaté

En Bretagne, si les grandes agglomérations se développent surtout par la croissance de leur banlieue, le fait le plus remarquable est la croissance des villes moyennes et petites et même les chefs-lieux de canton, permettant alors, grâce aux migrations journalières, de maintenir la vitalité de zones rurales bénéficiant d'un pôle urbain assurant des services essentiels. Les cartes de l'I.N.S.E.E. s'appuyant sur la notion de "température urbaine" montrent la croissance des secteurs ruraux influencés par celle d'une ville-centre : elles sont très caractéristiques de l'évolution spatiale observée entre 1968 et 1982.

Les rapports avec la croissance industrielle sont évidents. Alors que la population employée dans l'industrie diminue très fortement à l'échelle nationale, en Bretagne, malgré les difficultés d'industries traditionnelles, elle passe de 134 000 en 1968 à 197 000 en 1982, favorisant d'abord une croissance du B.T.P. puis surtout du tertiaire qui passe de 408 000 à 572 000 actifs, compensant ainsi le déficit de la population agricole.

Les cartes sur la localisation des emplois industriels font apparaître le caractère géographiquement éclaté des nouvelles implantations industrielles qui n'empêchent pas toujours de

compenser le déclin d'industries traditionnelles, conserverie, chaussures, mais qui provoquent l'expansion d'activités nouvelles dans de nouveaux secteurs voués jusqu'alors à l'agriculture ou au tourisme (Bretagne centrale, Trégor).

Si, dans une première phase, les opérations de décentralisation industrielle bénéficient surtout à Rennes, avec les effets directs et indirects de l'implantation de Citroën, on enregistre aussi des implantations exogènes dans les villes déjà industrialisées comme Brest, Lorient, Saint-Brieuc. Mais, surtout avec l'implantation du C.N.E.T. à Lannion, le mouvement d'industrialisation gagne de nouveaux secteurs, en dehors même du Trégor.

A côté des implantations exogènes, des initiatives locales assurent bientôt le relais au bénéfice de villes moyennes et petites et même de gros bourgs. Le modèle agricole breton de gros bourgs, avec ses productions animales intensives, ne se traduit pas seulement par une augmentation massive des volumes de lait et de viande, mais aussi par leur transformation. Les industries agro-alimentaires, malgré la baisse des conserveries, représentent le tiers des emplois industriels et plus de 60 % dans certaines zones d'emploi. Des entreprises artisanales passent au stade industriel et conservent leur localisation et les I.A.A. ne sont pas seules à s'implanter en milieu rural. Le cas de la parachimie avec la multiplication systématique des établissements d'Yves Rocher dans le Morbihan n'est pas isolé.

Cet étonnant développement industriel des années 70 crée sans doute moins d'emplois que le secteur tertiaire, mais, sans lui, ce dernier ne serait pas développé en dehors des villes les plus importantes. Les exemples étudiés sont bien caractéristiques. En milieu rural, quelques centaines, voire quelques dizaines d'emplois créés dans l'industrie maintiennent la population rurale, relancent le bâtiment et justifient des équipements tertiaires répondant à la croissance attendue de la population. L'effet multiplicateur de l'industrie est beaucoup plus marqué dans de petites villes, voire de gros bourgs que dans les agglomérations importantes, déjà pourvues en équipements tertiaires. On observe bien pendant cette période, en Bretagne centrale comme dans le Trégor.

En favorisant le maintien de la population dans ces petites villes et dans leur zone d'influence directe, ce modèle industriel géographiquement éclaté permet de limiter non seulement l'émigration des jeunes hors de Bretagne et le retour de jeunes adultes avec leurs enfants, comme on l'observe autour de Lannion. Il dispense de créer de nouveaux grands ensembles qui avaient dû répondre à une croissance rapide dans une première phase, dans les villes principales ; par là, ce type de développement limite les risques de crises urbaines. Avec les constructions individuelles dans des banlieues conservant leur individualité, la civilisation du loisir quotidien contraste avec la civilisation du week-end qui, dans les grandes agglomérations, n'intéresse que les classes favorisées. Malgré la diminution de la population agricole, il permet le maintien d'une population rurale dense qui, avec des migrations quotidiennes moins longues et moins fatigantes que celles auxquelles sont soumis les habitants

Freins financiers, choix dépensiers

Inflexions, mises en cause, nouveautés s'imposent dans le contexte de fin d'année. Pour orienter son prochain BUDGET, la Région ne peut qu'enregistrer le ralentissement des activités, donc en particulier la baisse du rendement de sa fiscalité.

Le CESR a examiné les données le 15 novembre et le CR le 22-23 suivants.

Seules les cartes grises

Aux 12 pages d'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES pour 1994, proprement dites, le Président en ajoute 167, dans le document remis aux assemblées ; y sont analysées la situation financière de la Région de 1987 à 1992, et complétées les informations en une série d'annexes.

Si la loi s'impose pas de plafond aux Régions, pour les IMPÔTS DIRECTS, à la différence des communes, la Bretagne refuse d'en abuser ; elle se contentera d'actualiser les bases, soit : + 3,5 % pour le foncier bâti, le non-bâti restant inchangé, et + 4 % pour la part de taxe d'habitation et de taxe professionnelle. L'ensemble représentait le tiers du budget primitif BP, l'an passé (chro. n° 211 tableau). Pour bien faire il conviendrait toutefois d'augmenter les taxes en se limitant à un maximum de 4,5 %.

Doivent être aussi définis dès novembre les IMPÔTS INDIRECTS. Le 1,6 % des droits de mutation étant au plafond depuis 15 ans, ne peut être modifié. Les 285 F par permis de conduire seront reconduits pour la 76 fois, car cet apport vient surtout des jeunes, et reste somme toute marginal : 0,66 % du BP 93. Seules les cartes grises seront augmentées de 7,7 %, passant de 130 à 140 F par CV.

Mais, comme le marché immobilier, le marché automobile est en recession depuis 1991.

Entre haut et bas

Vient s'ajouter les dotations de l'Etat, les fonds européens et nationaux, divers reliquats, participations et remboursements, représentant également l'ensemble environ le tiers du BP. A ce point des additions, les ressources disponibles sont peu différentes de celles de l'an passé. L'EMPRUNT peut compléter. Au vu des reliquats importants de crédits non utilisés et pris en compte à la DMI, Yvon Bourges avait fait ramener l'option 93 de 400 MF d'emprunts à 365 MF (chro. n° 214). Il entend ne pas dépasser ce montant cette année, le limitant même à 310 MF dans l'hypothèse où les taux de fiscalité directe n'augmenteraient pas.

Ainsi le BP 1994 se situerait à 2 390,5 MF dans cette hypothèse basse, soit - 1,5 % du BP 93 ; dans l'hypothèse haute (+ 4,5 % des taux de fiscalité directe, 365 MF d'emprunts) le BP n'augmenterait que de + 2,36 % pour atteindre 2 484,2 MF.

Les conseillers devront choisir : ou la rigueur extrême, qui interdirait l'aide à la relance, ou l'audace mesurée, pour éviter trop d'arbitrages douloureux dans les dépenses.

★ Après l'important DM 1 de mai, une DM 2

vient, en novembre, ajouter 22,04 MF de dépenses supplémentaires ; le BUDGET 93 s'élève donc en définitive à 2 675,57 MF, soit une croissance record de + 10,24 % par rapport aux 2 427 MF du BP.

Il s'agit surtout d'annulations et de transferts de crédits. A noter parmi les inscriptions nouvelles : 4,5 MF pour l'équipement des communes en Bretagne Centrale ; 5 MF en faveur du FAUR fonds d'aménagement urbain régional, qui a fêté son dixième anniversaire le 26 novembre à Pontivy.

En une décennie 229 MF auront été apportés par la Région à 750 communes bretonnes, les conduisant à quelque 800 MF de travaux, dont 82 % pour l'aménagement des centres bourgs.

Si proche et si loin

Deux nouveautés sont soumises à examen dans la DM 2. D'abord l'institution d'un chèque force recrutement, qui permettrait d'obtenir, après embauche, un ou deux modules d'adaptation aux spécificités de l'entreprise.

Puis la mise en place de chèques-vacances pour le personnel de la Région, qui apporterait de 500 à 900 F par agent, selon les ressources et les économies choisies.

Le CESR, et le CR avec ses huit directions et une délégation, emploient actuellement 228 personnes, aux trois quarts des femmes. Pour les deux tiers ces "agents" sont à la Région depuis moins de cinq ans ; il est vrai qu'au cours de ce dernier lustre, l'effectif a augmenté de 84 %.

Dispersés en sept lieux principaux, il leur est impossible de se rencontrer. Aussi pour la première fois, le Directeur général Jean Anciaux, avait réuni tout le monde à St-Jacques-de-la-Lande le 4 novembre. Ils étaient 215 présents, tous bureaux fermés ce jour-là, pour s'informer sur les politiques régionales, et mieux se connaître.

Depuis six mois un audit de communication avait sollicité les avis : les 65 % de réponses ont montré l'intérêt porté à une "vie maison". L'air de Noël, les vœux seront de nouvelles occasions plus traditionnelles. Un journal informatique pourrait compléter "ICI COURCY" et le "Petit Echo de la Motte", deux périodiques internes, l'un plus officiel, l'autre plus convivial.

La voie maritime

Par grand chapitres le rapport d'orientations pour le budget 1994, esquisse, sans rien chiffrer, ce que pourront être les actions retenues, et les inflexions à leur apporter. Des rapports complémentaires en éclaircissent particulièrement quelques-unes.

Tout d'abord la FORMATION. Sur 18 secteurs professionnels, un document ARGOS 93, à destination des entreprises, expose des comparaisons de l'emploi entre 1982 et 1990. Est encouragée une nouvelle forme de coopération entre école et entreprise ; expérimentée en 91-92 avec Citroën et le CMB (chro. n° 198), elle sera renouvelée en 93-94 avec Doux pour les IAA, et

Brittany-Ferries pour l'hôtellerie-embarquée. Avec ce dernier partenaire, une convention a été signée à Roscoff le 30 octobre : 27 classes de 17 établissements publics et privés en bénéficieront, grâce à un apport de 2,8 MF de la Région.

★ Un plan de relance des écoles de formation maritime en Bretagne fait l'objet d'une proposition du CESR. "saisi" pour cela par l'exécutif. Dès le 1er juin 1992, les EMA étaient devenues établissements publics locaux d'enseignement EPLE ; il s'agirait d'aller vers des lycées de la mer.

Le 20e anniversaire de la CRPM à St-Malo les 14 et 15 octobre a été l'occasion de retourner l'Europe vers la mer : "il est temps aujourd'hui", a insisté Yvon Bourges, de la prendre en compte comme une chance, de lui donner sa chance.

Représentant le gouvernement Lucette Michaux Chevy, revenait : "il s'agit de proposer, d'offrir à la communauté une voie nouvelle, la voie maritime". C'est ce que fait la déclaration finale adoptée par les 73 régions présentes à St-Malo : faite ériger une communauté européenne de la mer ; la CRPM pouvant alors s'élargir à l'ensemble des régions maritimes de l'Europe.

★ En matière de lycée d'enseignement général, aucune construction n'est à envisager pour 1994. Toutefois les conseillers sont appelés à examiner une étude d'opportunité et de faisabilité d'implantation à Plœmel-Guer, Combour et Le Faouët-Gourin. Ces trois "lycées de pays" apporteraient bien sûr un service de proximité, mais ne risqueraient-ils pas de déséquilibrer les établissements existants, et aussi d'accroître les offres d'enseignement général au détriment de l'enseignement technique et professionnel ?

Intégrer la durée

Deux autosaines du CESR apporteront des éléments sur deux politiques devenues classiques. D'abord concernant le TOURISME, il apparaît souhaitable de créer une conférence régionale permanente des multiples acteurs, et un observatoire économique.

Puis autour de l'ENVIRONNEMENT ; il est urgent d'intégrer les contraintes environnementales dans toutes les politiques régionales. Une "charte du développement durable" devrait permettre de répondre aux besoins du présent, sans compromettre les générations futures. Les assemblées auront à donner leur avis sur un schéma d'aménagement et de gestion des eaux sur le bassin de la Vilaine ; également sur les modalités de gestion des voies navigables, transférées depuis 1989.

★ Il convient de clore cette chronique par un hommage à René de Foucaud, décédé le 15 octobre. Membre du CES depuis l'origine en janvier 1974, son président du 22 janvier 1980 (chro. n° 68) au 29 juin 1992 (chro. n° 205), il a toujours encouragé nos chroniques, et apporté les informations qu'il jugeait utiles. Qu'il repose en paix. ■

ECONOMIE

Agro-alimentaire : forces et faiblesses

Quel devenir pour l'Agro-Industrie dans les régions françaises de la façade atlantique ? Une étude publiée par les cinq Chambres régionales de Commerce et d'Industrie du grand Ouest fait le point sur ce secteur qui occupe une place prédominante dans l'économie de ces régions : 34 % du chiffre d'affaires national du secteur, 165 000 emplois soit un cinquième de l'emploi salarié industriel total de la façade atlantique.

Cette étude s'inscrit dans une démarche concrète de prospective interrégionale.

Face à une profonde mutation de l'agro-alimentaire et de son environnement, les régions atlantiques disposent d'atouts (rôle leader sur certains marchés) mais également de handicaps (sous-investissements, faible taux de valeur ajoutée...).

Si rien n'est fait, le risque est grand de voir ces régions se marginaliser dans le cadre d'une Europe dont le centre de gravité glisse insensiblement vers l'Est.

C'est contre ces tendances que les cinq CRCI proposent un scénario volontariste construit autour du développement des produits innovants et des utilisations non-alimentaires des produits agricoles, de la mise en réseau de pôles technologiques et de la qualification de la main-d'œuvre. Les propositions qu'elles sont amenées à faire s'orientent autour de deux axes : améliorer l'environnement des entreprises et renforcer leur compétitivité interne.



Le premier point englobe trois idées :

- 1 - La création d'une structure régionale de veille sur les nouveaux produits, les nouvelles filières et les nouveaux marchés.
- 2 - La mise en place d'outils de sous-traitance industrielle au service des entreprises des régions atlantiques.
- 3 - Le développement d'un réseau interrégional "sciences de la nutrition et santé".

Enfin, pour renforcer leur com-

- 1 - La création d'un réseau de pôles de formation.
- 2 - La valorisation industrielle (augmentation du taux de valeur ajoutée).
- 3 - Le développement de l'aquaculture, secteur spécifique de l'Arc Atlantique. ■

Le devenir de l'Agro-Industrie dans les Régions Françaises de l'Arc Atlantique - CRCI, 1, rue du Général Gaillaudot, 35044 Rennes cedex.

Ils sont trente en France

Les médiateurs en entreprise

On en parle comme un nouvel outil de management : la médiation en entreprise fait ses premiers pas en Bretagne.

Yves Chamussy, le fondateur de ce réseau qui compte actuellement une trentaine de personnes en France, est venu à Rennes à l'invitation de l'association Ouest Médiation expliquer le fonctionnement et l'intérêt d'une telle démarche.

Pour lui, la médiation est une

façon d'approcher un problème d'une autre manière. Elle peut intervenir dans plusieurs cas : regroupement d'entreprises ou mise en place d'organisation matérielle. Elle peut aider à construire des règles de vie commune au sein de l'entreprise.

Ni conciliateur, ni juge, le médiateur est là d'abord en observateur pour détecter les différences et les valoriser pour créer ou renforcer un nouveau projet. ■

Une convention pour l'ISPA et l'ISPAIA

Pierre Barré, Président de l'ISPA et Raymond Guyomard, Président du Conseil pédagogique de l'ISPAIA ont signé une convention qui permettra aux deux instituts d'élargir leurs collaborations. Cette mise en réseau des moyens et des compétences de l'ISPA (Institut Supérieur des Productions Animales) de Rennes et de l'ISPAIA (Institut Supérieur des Productions Animales et des Industries Agro-alimentaires) de Ploufragan est un exemple des partenariats appelés à se développer en Bretagne et dans les Pays de la Loire dans le cadre du Pôle Agronomique Ouest. ■

Formapack

Issue d'une étroite collaboration entre l'UBO, l'UTI de Brest et la CCI de Morlaix, FORMAPACK est destiné à donner à des jeunes titulaires de DUT ou de BTS, des compétences professionnelles très pointues dans le domaine de l'emballage et du conditionnement, de sa conception à son recyclage. 800 heures de cours sont réparties en quatre modules, agro-alimentaire, technologie de l'emballage, marketing-commercial et management.



Cet enseignement est suivi au stage de quatre mois en entreprise. La formation est financée par un diplôme d'Université, BAC + 3, délivré et validé par l'Université de Bretagne Occidentale. La première promotion comprend 11 filles et 9 garçons de 20 à 22 ans. ■

ENTREPRISES

Les experts-comptables sondent les entreprises



A lors que le baromètre d'automne réalisé auprès des chefs d'entreprise n'annonce pas d'embellie pour cette fin d'année, les experts-comptables font le point sur les aides auxquelles ces entreprises peuvent prétendre quand elles ont des projets d'implantation ou de développement.

Pas de surprise : le moral est aussi morose que le temps et les entreprises ne prévoient pas de relance avant plusieurs mois ; l'activité continue de régresser (tous secteurs confondus), les intentions d'investir poursuivent leur recul (même si dans l'industrie alimentaire, il faut noter une volonté d'investir pour une entreprise sur quatre) et les perspectives d'emploi ne sont guère bonnes.

Dans cette vision prospective de l'économie à court terme rares sont ceux qui s'attendent à une relance rapide ; la proportion des optimistes n'a jamais été aussi basse.

C'est dans ce contexte qu'experts comptables et comptables agréés de Bretagne ont décidé de sonder les responsables d'entreprise sur les aides financières existantes.

Que révèle cette enquête ? Tout d'abord que les trois-quarts des entreprises interrogées ont reçu une ou plusieurs aides, destinées à la création d'emploi, à l'investissement, à la création ou à la reprise d'entreprises.

Même si pour certaines, les aides n'ont pas conditionné leur décision, elles ont bien joué leur rôle d'incitatives pour le lancement de nombreux projets. Certains chefs d'entreprises par contre, ont trouvé les démarches si pesantes qu'ils ont renoncé à établir des demandes. Dans cette enquête, il est un élément intéressant à retenir dans ces temps où l'on parle d'aménagement du territoire : alors que 11 % seulement des chefs d'entreprise estiment que l'influence des aides est limitée quant à la localisation de l'emplacement, ils sont 69 % à se déclarer défavorables à la concurrence entre les collectivités locales. ■

Rendez-vous

- **Mercredis de la certification** - Les prochaines sessions traitent du thème "revue de contrat, achats, produits fournis par l'acheteur" (8 décembre, Bimé), "Maîtrise de la conception, soutien après la vente" (5 janvier, Rennes et 12 janvier, Quimper). Rens. : 99 25 41 05 et 40 72 89 60.

- **La prochaine foire de Loudéac** aura lieu du 12 au 15 mai prochains. Le thème retenu : "la santé et l'adolescent".

Rens. : Foire de Loudéac, BP 645, 22606 Loudéac Cédex 96 66 85 00.

- Angers accueillera le VIII^e Salon des Vins de Loire les 31 janvier, 1er et 2 février. Plus de 400 viticulteurs, négociants et caves-coopératives seront à la disposition des 8 000 visiteurs attendus.

Mape équipe une plate-forme au Congo

Installée à Nantes depuis 1978, Mape (Marine et Pétroleum Equipment SA), Mape est la seule société française spécialisée dans le pompage des puits de pétrole. Cela lui vaut d'avoir des clients aussi prestigieux que Elf, Esso, Shell. Elle construit également du matériel de manutention automatisée de charges isolées, des treuils et fournit l'Aérospatiale, la Marine Nationale...

L'événement auquel les Nantais ont pu assister dernièrement n'était pas banal : la présentation d'une grue de forte capacité destinée à une plate-forme pétrolière au Congo. Cet engin, capable de soulever 8 tonnes à 22 m, concurrence les matériels américains et peut donc prétendre fournir à la France des marchés particulièrement intéressants. Déjà, la commande d'une grue encore plus puissante, vient d'être enregistrée.



Une grue aux capacités étonnantes

Pour Mape, ce marché est un véritable succès commercial et la société, pour qui l'export représente déjà plus de 60 % du C.A., espère bien profiter de la reprise du marché pétrolier pour conforter et améliorer ses résultats. ■

Bientôt 40 000 m² pour Espace Performance



C'est en présence de Pierre Méhaignerie que le Centre d'Affaires Espace Performance a inauguré ses locaux de St-Grégoire, au bord de la quatre voies Rennes-St-Malo.

Ainsi, deux ans après la pose de la première pierre, ce centre pour entreprises affiche un beau palmarès : 23 000 m² vendus (sur les 24 000 construits), soixante entreprises installées, de nombreux services communs, un complexe hôtelier, des restaurants... et déjà des

projets que Daniel Jeulin, le concepteur d'Espace Performance, a annoncés lors de cette inauguration : un parcours aquatique et des prestations de mise en forme, un espace forum pour des rencontres, des expositions... et une nouvelle tranche de bâtiments. Fin 1995, ce sont près de 40 000 m² qui seront réalisés. ■

* Cinq entreprises doivent intégrer le nouveau site fin décembre : *Int* (Innovation Télécommunications Image Son) ; *Streve* (Micro-informatique) ; *Soft* (Société française de technologies) ; *Rustica* (Rennes Manutention (Manutélit)) ; *Rustica* (Immobilier de loisirs).

FINANCES

200 millions de francs pour les investissements en Bretagne

La Banque Européenne d'Investissements (BEI) vient d'accorder un nouveau prêt de 200 millions de francs à la Compagnie Financière du Crédit Mutuel de Bretagne. Ce prêt, accordé dans le cadre de l'action de la BEI en faveur du développement régional, permettra au CMB et à la BCME, sa filiale "grandes entreprises", de contribuer encore davantage au financement d'initiatives des PME/PMI ou d'in-

vestissements des collectivités locales, notamment dans les domaines de la protection de l'environnement ou des infrastructures d'intérêt régional. Ce prêt est, pour moitié, accordé dans le cadre du "mécanisme financier d'Edimbourg" que la BEI a mis en place pour favoriser la reprise de l'activité économique en Europe, suite aux décisions du Conseil Européen de décembre 1992. ■

Prêt bonifié Coupe de pouce à l'apprentissage

Le Crédit Mutuel de Bretagne et les Chambres des Métiers ont marqué récemment leur volonté de relancer l'apprentissage. Pour preuve : une convention signée avec les Chambres de Dinan et de Quimper, et très prochainement avec celle du Morbihan. Objectif : inciter les maîtres-artisans à employer davantage d'apprentis et à se perfectionner à la gestion d'entreprise. Plus clairement, cette convention doit favoriser la formation des jeunes et la pérennité des entreprises.

Le CMB propose à un taux minoré, - 8 %, un prêt de 50 000 francs, d'une durée de 5 à 7 ans, pour chaque contrat d'apprentissage conclu ou prorogé depuis le 1er juillet 1993. C'est une formule exclusive. L'artisan concerné peut en faire la demande sans autre forme de motif. Autre effort consenti par le CMB : une réduction de taux

de 0,50 % sur les prêts à l'installation pour les artisans ayant subi une formation de gestion dispensée par la Chambre des Métiers.

85 % trouvent un emploi

En Bretagne, le nombre d'apprentis diminue. En 5 ans, il est passé de 12 000 à 9 000. "Une tendance qui s'inverse, assure Georges Labbé, Président de la Chambre des Métiers du Finistère, puisqu'une hausse de 5 à 8 % est attendue d'ici à la fin de l'année". Les jeunes semblent méconnaître pourtant les débouchés offerts par l'artisanat. 85 % des apprentis trouvent du travail après leurs études. Et depuis trois ans, le solde positif des emplois est de 1 000 par an. "Une entreprise qui s'installe avec autant d'emplois à la clé, ferait bien plus parler d'elle", remarque Paul Dantec, Secrétaire Général de la Chambre des Métiers du Finistère. ■

Georges Labbé, Président de la Chambre des Métiers du Finistère, Louis-Marie Le Breton, vice-Président de la Fédération du CMB pour le sud-Finistère, signent la convention. Au deuxième plan, Jean-Philippe Groleau, Directeur des Activités bancaires au CMB, et Paul Dantec, secrétaire Général de la Chambre des Métiers du Finistère.



Un grand emprunt pour un nouvel élan

A peine émise par Yves Le Baquier, Président de la Compagnie Financière du Crédit Mutuel de Bretagne, l'idée de lancer un grand emprunt régional a trouvé un très bel écho en Bretagne. Au Conseil Régional, au Comité Economique et Social de Bretagne ou Georges Coudray, Président de la Fédération du CMB, a ouvert le dossier et, plus généralement auprès de tous ceux qui se préoccupent de l'avenir de la région.

Au moment où les pouvoirs publics lancent un grand débat consacré à l'aménagement du territoire, que la Région adopte son Plan à moyen terme et que se poursuive la préparation du contrat de Plan Etat-Région, un grand emprunt obligatoire régional constituerait évidemment un élément très fédérateur des énergies.

Manifestation de l'unité et de la solidarité des Bretons face à l'avenir, un emprunt régional constitue aussi une garantie de l'utilisation sur place de l'épargne bretonne, ces fonds pourraient, par exemple, permettre d'accélérer la réalisation d'investissements, de financer des projets non retenus dans le XI^e Plan et de créer les conditions d'un nouvel élan économique.

A l'heure où les façades atlantiques prennent conscience d'un risque réel de marginalisation, pareille initiative ne manque assurément pas d'intérêt. ■

"Trois étoiles" pour Ouest Actions France

Ouest Actions France, fonds commun de placement actions françaises, éligible au PEA, dont le CIO est promoteur, a obtenu de l'Agence IBCA Notation (l'une des trois agences de notation officiellement agréées), l'appréciation la plus favorable, symbolisée par trois étoiles.

Après Ouest Court Terme, FCP monétaire de capitalisation, Ouest Actions France est le deuxième fonds du CIO à obtenir les trois étoiles de l'Agence IBCA Notation.

Le CIO est ainsi la seule banque du Grand Ouest à avoir obtenu la meilleure notation pour deux de ses OPCVM (1).

Cette appréciation synthétise les deux meilleures notes décernées, concernant : - la sécurité de la structure de gestion et de conservation ; - l'adéquation des emplois et de leur liquidité aux objectifs de gestion. ■

(1) Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières.

Jean-François Moulin, à l'honneur

Judi 4 novembre, au Centre de Communication de l'Ouest, à Nantes, Jean-François Moulin, Directeur général de la BPBA, a reçu les insignes de Chevalier dans l'Ordre du Mérite National au titre du Ministère de l'Economie. Cette distinction récompense l'action d'un homme qui, depuis qu'il a pris la barre de la BPBA en 1985, a fait de cet organisme une des deux plus grandes banques populaires régionales dans le domaine du développement de l'épargne financière.



Photo Hubert Oger

Lors de la remise des insignes, Jean-François Moulin a été l'objet d'un hommage à ceux qui ont su conjuguer efficacement performance économique d'une institution financière et attachement à l'épanouissement des personnes qui les ont créés d'autre part ; il a émis le souhait d'une prise de conscience collective de la force que donnent à notre région sa culture et ses valeurs. ■

ECONOMIE

URBANISME

Société d'aménagement du Finistère : Un outil au service des communes Cinq questions à Christophe Cailliau, directeur de la SAFI

Armor-magazine - Quel est le rôle de la SAFI ?
Christophe Cailliau - En 1981, le Conseil général a remis sur pied la Société d'aménagement du Finistère, pour en faire un outil de conseil au service des collectivités locales mais aussi un outil de réalisation d'ouvrages qui agisse dans l'intérêt public avec l'efficacité d'une société privée. Le conseil et la réalisation représentent chacun 50 % de notre activité.



Aujourd'hui, la SAFI est appelée par les communes à raison de 70 à 80 fois par an, pour toutes sortes de problèmes liés à la gestion du territoire communal ou intercommunal.

Nos interventions traitent d'aménagements urbains, d'équipements publics, d'équipements scolaires... Nous nous occupons de prévoir les financements, la gestion des équipements... mais aussi de conseiller sur des problèmes d'assurance, de tourisme de patrimoine... Notre mission recouvre l'assistance technique et l'assistance financière.

Pour ce qui est de notre métier de réalisateur, nous commençons par analyser les besoins du porteur de projets et nous validons l'aspect quantitatif du besoin... il ne s'agit pas de construire un équipement qui sera trop grand pendant quinze ans ou à l'inverse, qui s'avèrera tout de suite trop petit. De plus, il est nécessaire de s'assurer de la viabilité des projets, de leurs équilibres ou déséquilibres d'exploitation afin que les collectivités sachent réellement ce vers quoi elles s'engagent.

A.M. - Combien de personnes travaillent à la SAFI ?

C.C. - L'équipe de la SAFI est composée d'une douzaine de personnes dont cinq chargés d'études qui sont sur le terrain à 100 % de leur temps... des géographes, des urbanistes, des architectes ou bien des juristes ou des spécialistes de l'aménagement.

A.M. - Vous intervenez dans tout le Finistère et notamment dans les communes rurales...

C.C. - Dans le milieu rural, nous sommes souvent appelés pour de petites prestations d'assistance dans les aménagements de

bourgs, par exemple. Nous réalisons des missions d'accompagnement plutôt que des missions d'investissement. Le problème des communes rurales tourne très souvent autour d'opportunités d'acquisition qu'elles ne savent pas maîtriser. Leurs demandes sont justifiées par un souci de bonne gestion du budget. Les communes n'ont plus les moyens de désemparer financièrement.

La SAFI a la prétention de dire que, lorsqu'elle s'engage sur un budget pour un programme bien défini, elle le tient jusqu'au bout.

A.M. - Vos priorités en 1994 ?
C.C. - L'acquisition foncière et l'environnement. Nous avons une cellule foncière chargée, pour le Conservatoire du littoral, de procéder à l'acquisition d'espaces naturels, souvent situés en bord de mer.

Aujourd'hui les préoccupations des collectivités se tournent vers les mesures de protection des captages d'eau : nous mettons, là encore, notre savoir-faire, au service des collectivités.

A.M. - Et ces dernières années, sur quoi la SAFI a-t-elle le plus travaillé ?

C.C. - Ces dernières années, le domaine social a été prédominant dans notre activité, notamment avec la mise en œuvre du plan gérontologique du département. La SAFI a réalisé une trentaine de programmes de maisons de retraite et plus de vingt opérations de construction ou de restauration d'équipements de 20 à plus de 200 lits.

Le Conseil général a défini un plan de restructuration des collèges publics et nous confie la maîtrise d'ouvrage de ces projets. A partir de 1994, nous espérons aussi être au service de la restructuration des collèges privés. ■

Grand prix de l'espace réhabilité

C'est l'hôtel Mercure de Rennes qui a reçu le grand prix de l'Espace Réhabilité 1993 pour la restauration et l'intégration de la façade de l'imprimerie de l'Ouest Eclair. Un pari difficile dans un espace sauvegardé où l'église Toussaint est elle-même classée. Pari technique puisqu'il a fallu tenir debout la façade pendant la durée des travaux avec des chevalets en bois et d'autre part rendre visible cette façade dans une rue sans recul. C'est ce pari tenu qui a donné le prix à Claude Giboire le promoteur et Philippe Lamothe l'architecte. Une remarquable exposition expose la vie de cet espace, et donc de l'histoire de la ville, de ses origines à nos jours. ■

A.G.H.

FORMATION Deux nouvelles résidences étudiants à Rennes

Créées à l'initiative de la SA d'HLM, filiale du groupe Espacil, deux nouvelles résidences étudiants ont vu le jour à Rennes-Beaulieu courant octobre.

L'une, située dans l'enceinte de l'école de chimie, abrite 130 logements destinés prioritairement aux élèves de l'école, aux stagiaires et aux chercheurs.

L'autre, réalisée en collaboration avec le Crous, concerne 619 logements sur le campus universitaire. C'est la plus importante opération d'hébergement d'étudiants menée à Rennes. Elle comprend outre les logements, des locaux administratifs et techniques, une salle polyvalente. Elle a voulu, par sa conception architecturale, répondre aux attentes actuelles des étudiants : confort, tranquillité, indépendance, équipements technologiques. Ainsi Rennes s'enrichit de nouvelles possibilités d'accueil à une période où la population étudiante est croissante et devrait approcher les 70 000 en l'an 2000 (contre 51 000 aujourd'hui).



Lors de l'inauguration de la résidence Mirabeau, MM. Alain, président de la SA HLM de Bretagne, Maist, recteur d'académie, Goussot, préfet et Edmond Hervé, maire de Rennes visitent d'un appartement.

En ce qui concerne le groupe Espacil, c'est plus de 1 300 logements étudiants qui auront été réalisés en 6 ans, tant à Rennes qu'à Lorient. ■

A.G.H.

Label Excellangues

Le label Excellangues vient d'être décerné au Centre de Langues de la CCI de Morlaix... Seuls 20 centres d'Etudes des langues ont reçu ce label sur les 160 répartis sur l'ensemble de l'hexagone.

Depuis sa création en 1971, le centre accueille en moyenne 800 stagiaires par an, salariés d'entreprises, groupes scolaires et émergents ou chefs d'entreprises étrangers.



Le CEL propose aux entreprises une formation très complète, traduction, interprétariat, réunion en langues étrangères... Pour les dirigeants dont les contraintes de planning sont bien souvent rigoureuses, le Centre dispense des cours par téléphone, à la carte et organise des Power Breakfast et Happy hours, formules originales d'entraînement à l'Anglais. Un apprentissage accéléré est possible par l'utilisation de la méthode SAPL, déjà appliquée dans 32 pays. ■

J.C.P.

ECONOMIE

MÉMO

Rennes Infos Sources

La Jeune Chambre Economique et la Ville de Rennes proposent au nouvel arrivant un document qui recense les adresses utiles tant dans le domaine du logement que dans celui des études, des loisirs, de la santé.

Rennes Infos Sources se veut un élément d'accompagnement des entreprises quand elles embauchent un salarié. Ainsi, outre l'insertion dans leur nouvelle société, les arrivants trouveront la matière à une bonne intégration dans leur nouveau cadre de vie. ■

J.C.E.R. - Chambre de Commerce et d'Industrie - 2, av. de la Préfecture, 35042 Rennes cedex.

Des Ouzbeks à l'IESC de Brest

Dans le cadre d'un partenariat avec l'université de Tachkent, trois étudiants et un professeur sont accueillis à l'École Supérieure de Commerce de Brest depuis la rentrée. Au printemps prochain, deux élèves de l'IESC partiront faire un stage en Ouzbékistan. ■

Maisons de qualité

L'association "Maisons Qualité de Bretagne" vient de lancer une charte visant à promouvoir une démarche de qualité globale dans le secteur de la maison individuelle. Elle concerne à la fois les constructeurs pour qu'ils prennent en compte des critères prioritaires et les "consommateurs" afin qu'ils choisissent leur constructeur sur la base d'une information objective. ■

Rens. - Maison du Logement, 22, rue Poullain Duparc, 35000 Rennes - 99 78 27 27.

Technicien en communication d'entreprise

Le centre AFPA d'Aray (Morbihan) propose une formation de Technicien Supérieur en Communication d'Entreprise, à compter du 4 janvier 1994, d'une durée de 42 semaines, dont 14 en entreprise.

L'objectif est de préparer les candidats à occuper des fonctions d'assistant généraliste dans un service Communication ou de Responsable Communication dans une PME-PMI. ■

Rens. dans les services d'orientation de l'AFPA ou au 97 56 56 56.

Un ordinateur à architecture pour l'Irisa

L'Irisa s'équipe du premier ordinateur à architecture massivement parallèle installé en France : le Paragon XP/S de la société Intel. Cette nouvelle acquisition, place l'Irisa au tout premier rang des centres de recherche équipés avec ce type de machine.

Le Paragon XP/S sera notamment utilisé pour des recherches dans le domaine du calcul scientifique intensif, de la synthèse d'images ainsi que pour la conception d'environnements facilitant la programmation des architectures parallèles. ■

Profession : chef d'entreprise

La quatrième session du séminaire de formation pour dirigeants d'entreprise, organisé par la CCI de Rennes et la Banque Populaire de l'Ouest, va se dérouler de novembre 1993 à juillet 1994.

Cette formation permet aux patrons des PME-PMI de définir leur plan de développement en réalisant eux-mêmes le diagnostic de leur entreprise. ■

L'AFPA change de directeur

Jean-Jacques Lhotellier vient de prendre la direction régionale de l'Association pour la Formation Professionnelle des Adultes. Succédant à François Barbedor, il a réaffirmé sa volonté de poursuivre la déconcentration de l'AFPA, notamment en accentuant la présence des établissements dans le champ local de l'insertion professionnelle. ■

J.P. Meslet

Depuis le mois de septembre, la création de l'agence conseil en communication Young & Rubicam Ouest est dirigée par Jean-Pierre Merlet. Avec une bonne expérience internationale, Jean-Pierre Merlet a pour objectif l'accroissement de la qualité du produit créé en région. Il sera secondé dans sa mission par Jean-Michel Bouchet, directeur artistique senior. ■

Morlaix-Manchester

Une liaison aérienne quotidienne relie désormais Morlaix à Manchester. Départ à 16 h, arrivée à 16 h (heure locale). Cette ligne est mise en place par la jeune compagnie anglaise Eagle European Airways. ■

ET SI AU LIEU DE VOUS POSER
DES QUESTIONS ON VOUS APPORTAIT
DES REPONSES.



Commerçants, vous êtes nécessairement concernés par la Prévoyance : votre sécurité personnelle, le bien-être de votre famille, la constitution de votre retraite. Pour répondre à l'ensemble de vos attentes, la Banque Populaire de l'Ouest vous propose de nouveaux contrats de prévoyance adaptés. Fruct-Exploitation, Fruct-Patrimoine, Ouest-Retraite, trois offres qui vous apporteront de solides garanties de sécurité sur le plan professionnel et familial. Des réponses qui vous donnent chaque jour raison de voir plus loin.

BANQUE POPULAIRE DE L'OUEST
Nous ne sommes pas populaires sans raisons.

CULTURE

Noëls du monde à Trévarez

Dans le cadre exceptionnel qu'offre le Parc et Château de Trévarez, se déroule jusqu'au 16 janvier la 8^e édition des Noëls du Monde : chaque année renouvelée, elle présente de nouvelles œuvres montrant ainsi la richesse inépuisable de ce thème deux fois millénaire. 150 crèches et nativités, bretonnes, françaises et étrangères y sont exposées.

- LES NOËLS SOUS LE CLIMAT D'EUROPE grâce à la présentation de crèches bretonnes (Haut-Léon par exemple), françaises (Provence, Auvergne), d'Espagne, du Portugal, de Pologne et de Slovaquie...
- LES NOËLS SOUS LES AUTRES CLIMATS :
 - * d'Afrique : avec des œuvres d'Angola, du Congo, de Madagascars, du Zaïre, du Togo, du Burkina-Faso.
 - * d'Amérique Latine : avec des crèches réalisées au Brésil, au Chili, au Pérou, en Colombie et dans les Caraïbes, souvent exubérantes, heureux amalgame entre les traditions locales et l'influence portugaise et espagnole.
 - * d'Asie : des crèches créées à Taïwan, au Cambodge et aux Philippines.



Noël s'est traduite par le souci d'apporter une contribution aux plus défavorisés ; ainsi une partie de l'argent recueilli est utilisé pour contribuer à des campagnes d'alphabetisation, à la fourniture de médicaments et au soutien de dispensaires de brousse, etc... ■

Golter breton, boutiques, complètent la visite de l'exposition ouverte les mercredi, samedi, dimanche, jours fériés et tous les jours pendant les vacances scolaires de Noël de 13 h 30 à 18 h.

Venir à Trévarez c'est aussi participer à une action humanitaire. En effet, la volonté de retrouver le sens premier de

Parc et Château de Trévarez
29520 SAINT-GOAZEC
Près Châteauneuf du Faou

Conseil Culturel de Bretagne

Une fédération bretonne des Maisons de Pays

En 1989, un groupe d'animateurs attachés à la promotion de la langue et de la culture d'Occ creée l'association "Comité d'initiative pour une fédération européenne des Maisons de Pays". Cette association doit établir les contacts et les liaisons en Europe pour aider à la création des fédérations régionales et créer la Fédération Européenne des Maisons de Pays.

Le but est la sauvegarde, le développement et la promotion de toutes les langues et cultures des Pays d'Europe sans Etat ou minorités. Des contacts avec la Catalogne, l'Aragon, le Pays Basque, la Corse, la Sardaigne, la Provence, le Languedoc, les Vallées (Dc d'Italie, la Bretagne, le Pays Francique, la Flandre, la Frise, l'Irlande, le Pays de Galles, l'Ecosse sont en cours.

Les maisons de pays d'une même région se regroupent au sein d'un comité ou d'une fédération qui elle-même adhère à la Fédération Européenne (Comité Breton = Fédération Européenne).

Accès sur le soutien à la langue et à

la culture de leur Communauté, revendiquées comme éléments de personnalité, les Maisons de Pays contribueront à la solidarité et à l'épanouissement de la population, au développement local et à la construction de l'Europe.

En effet, les objectifs visés, sont de quadrupler nature : - culturels (connaissance et promotion des langues et cultures minorisées, histoire et patrimoine) ; - humains (identité, communauté, échanges) ; - économiques (développement local, tourisme différent) ; - européens (rôle des régions).

Le Comité breton des Maisons de Pays a été créé en novembre. ■

Reqs : Lena Louarn - 99 87 17 65.

ARMOR MAGAZINE - DÉCEMBRE 1993 20

Livres pour enfants

1^{er} Salon du livre multilingue pour enfants à Quimper

Heureuse initiative de la jeune association quimpéroise Ijin que d'organiser un salon du livre multilingue pour enfants.

On connaît la multiplicité des ouvrages pour la jeunesse et l'originalité consiste ici à faire connaître la richesse des éditions dans des langues à la fois dites de grande diffusion et de



cultures minoritaires. C'est ainsi que pour sa première édition, le salon a décidé de mettre l'accent sur l'Europe de l'Ouest. Cinq pays sont invités : le Pays de Galles, la Frise, le Pays Basque, la Catalogne et l'Occitanie. Bien entendu, la Bretagne aura également une place d'honneur.

Lieu de rencontres, lieu d'échanges, ce salon accueillera éditeurs, auteurs et bien sûr public. ■

Les 11 et 12 décembre à la Salle du Chapeau Rouge à Quimper. Reqs : 98 52 58 07 - 98 53 18 01.

15 décembre - Centre Culturel de Guingamp. Une télévision en langue bretonne, est-ce possible ? Avec la participation d'un producteur gallois, une productrice de France 3 ouest et de Stourm à brezhoneg.

CULTURE

Les priorités pour nos radios

La CORLAB et le contrat de plan Etat-Région Bretagne (dans une lettre adressée à Yvon Bourges, président du Conseil Régional de Bretagne), à l'approche du débat sur le XI^e plan, les radios adhérentes de la CORLAB (Coordination des Radios Locales et Associatives de Bretagne) attirent son attention en mettant l'accent sur les priorités suivantes :

La création d'un fonds d'aide à la communication radiophonique, avec la prise en compte de la dimension culturelle bretonne sous toutes ses formes.

La mise en place d'une filière de formation à l'audiovisuel répondant aux besoins de la communication. Une formation à la langue et à la culture bretonnes pour les animateurs et journalistes travaillant au sein des médias, et plus spécifiquement d'une formation adaptée aux professionnels de la langue bretonne.

Une meilleure prise en compte du rôle joué par l'outil radiophonique, à partir d'une réflexion globale dont le Conseil Régional pourrait être l'initiateur.

La priorité des attributions de fréquences actuellement sans opération aux radios associatives qui en feraient la demande. Il s'agit d'éviter de gonfler le secteur des radios commerciales non locales au détriment du secteur des radios associatives bretonnes.

La décentralisation réelle des instances de tutelle, de contrôle et d'attribution des aides publiques en matière audiovisuelle, afin de faciliter les démarches des radios actuellement pénalisées par les distances, et de garantir une meilleure transparence des décisions.

Ces propositions sont conformes aux vœux exprimés par le Conseil Culturel de Bretagne. Les radios associatives de Bretagne estiment qu'elles conditionnent le développement d'un média de proximité dont l'impact est non négligeable. Elles représentent 70 emplois, tous statuts confondus, dans notre région.

En outre ces propositions sont en pleine actualité dans la mesure où elles vont dans le sens d'un meilleur aménagement du territoire breton... ■

Contact : C.O.R.L.A.B., rue Roland Dorgères, BP 186, 56305 Pontivy - 97 25 14 00.

PRIX

L'Oiseau Noir : 2^e prix Bulles en fureur

A l'occasion de la Fureur de Lire, le deuxième prix Bulles en Fureur a été attribué à Rennes à "L'Oiseau Noir" de Jean-Paul Dethorey et Serge Letendre. Un prix particulier puisqu'il est attribué à l'issue d'un travail de lecture critique par des jeunes suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Cette année 240 jeunes ont constitué le jury qui a remis aux lauréats une œuvre de verre, métal et bois sculptée par Pierre Bessou et offerte par le Crédit Agricole. Pour les auteurs, ce prix donné par des lecteurs "est particulièrement émouvant. On est sûr de ne pas avoir travaillé pour rien. Ces jeunes ont été sensibles à l'histoire que nous voulions raconter et ça nous va droit au cœur". Au départ "L'Oiseau Noir" était une anecdote vécue par Jean-Paul Dethorey. La rencontre de ce méridional avec le rennais Serge Letendre a permis la création du personnage de Manfred dans une

histoire où la fiction rejoint la réalité et vice-versa. "On a procédé comme une véritable enquête et on s'est dit : que fait un jeune Allemand, totalement démuné dans le sud de la France, avec une forme de mysticisme, tout un poids à peser sur ses épaules. On a essayé d'en tracer un portrait, une approche psychologique en se disant que ce malheureux avait des comptes à régler avec son passé. A posteriori on a découvert que l'on avait raconté l'histoire romanesque de quelqu'un qui avait effectivement existé au delà même de notre imagination et que le final de "L'Oiseau Noir" rencontrait totalement la réalité. Le héros de l'anecdote, tout comme Manfred, retrouvait une amie et l'épousait. Elle était comme dans notre histoire aveugle. Nous étions abasourdis de l'apprendre". Cette collaboration de Dethorey et Letendre sur "L'Oiseau Noir", ça a été magique sur beaucoup de plans.



On a trop cela au-dessus de nous et si l'on doit retravailler ensemble, on ne pourra pas faire moins. Il n'y a pas eu de mécanique de création dans cette aventure" ■

A.-G. HAMON
L'Oiseau Noir - J.P. Dethorey - S. Letendre - Dupuis Editeur.

Le concours littéraire de Brekilian

L'Association culturelle celtique Brekilian organise son 3^e concours littéraire sur le thème de la Forêt de Brocéliande, mythes, contes et légendes de la tradition arthurienne. Trois sections seront récompensées : contes, nouvelles

(5 pages maximum), poèmes, chansons et musique. Les envois devront être dactylographiés au format 21 x 29,7, simple recto, comportant au verso : nom, prénom, âge, adresse, section choisie. Joindre enveloppe et trois

timbres. Participation : 50 F par section. L'ensemble devra parvenir, avant le 15 décembre, à Brekilian, rue Principale, 35380 Paimpont.

Les candidats recevront le palmarès des son établissement. ■



ATELIER B.B.C.
BRONZES D'ART

LES TERTRES - 56490 GUILLIERS
Tél. 97 22 80 80 - Fax 97 22 82 60

CONCEPTEUR, CRÉATEUR, TRAVAIL ARTISANAL
TROPHÉES - MÉDAILLES - ÉCUSSENS
CADEAUX D'ENTREPRISE - ÉDITIONS D'ART
- TOUS TRAVAUX SPÉCIAUX -

ARMOR MAGAZINE - DÉCEMBRE 1993 21

CULTURE

HISTOIRE

Deux Bretons pionniers de l'imprimerie

Jan Brito et Henri Meudec

La Commission Historique des Etats de Bretagne vient d'organiser un voyage d'étude à Bruges dans la perspective de l'hommage qui va être rendu en 1994 à Jan Brito, pionnier breton de la typographie (imprimerie par caractères mobiles). Une importante délégation a été reçue à l'Hôtel-de-Ville, aux Archives et à la Bibliothèque municipale qui ont conservé des documents de la plus haute importance.

Jan Brito (qui se prononce Yann Brito, "le Breton" pour nos voisins flamands qui l'ont accueilli pour réaliser son invention), est un personnage reconnu à Bruges où il a notamment, une rue, une peinture murale dans la grande salle gothique de l'Hôtel-de-Ville, une statue, une remarquable pierre tombale dressée devant l'église Saint-Gilles. Par contre, il était pratiquement inconnu du grand public en Bretagne avant que l'Association Kistinnenn, Albert Delamarre, Albert Poulain, Jean-François Gauthier et l'Institut Culturel de Bretagne, aient effectué une première campagne de vulgarisation, il y a une dizaine d'années.

La Commission a entrepris de lui rendre un hommage exceptionnel avec la municipalité de Pipriac, sa ville natale, et Kistinnenn, de lui édifier une composition monumentale devant la mairie, projet établi par Patrick Ar Goarnig qui a été voté à l'unanimité par le Conseil municipal, de construire, par cette recherche, un pont culturel actif avec Bruges et les personnalités européennes qui ont conservé sa mémoire, de décerner un trophée international avec toutes les instances de la profession des arts et des industries graphiques régionales, de promouvoir par l'entomologie une publication scientifique mondiale qui donnera le nom de Jan Brito à des espèces non encore répertoriées, etc...

La date du 1er mai 1994 a été arrêtée pour ces manifestations et un Musée Jan Brito, provisoire en 1994, définitif en 1995, sera ouvert à Pipriac. Il comportera à côté de la partie historique de la typographie, un hommage technique à Henri Meudec, autre Breton, de Pleyber-Christ, inventeur des rouleaux à "pâte fix" qui ont permis par leur résistance à la chaleur, d'accéder avec ceux en caoutchouc ensuite, aux grandes vitesses d'impression du XX^e siècle.



R. Van Belle - Calque d'une pierre tombale apposée sur un mur de l'église Saint-Gilles à Bruges.

Ce rappel global et ce Musée réaliseront un panorama complet de la contribution essentielle des Bretons à une technique-clé de la communication et du monde moderne; nous invitons toutes personnes qui ont des informations sur cette question à nous contacter. Dans le numéro de septembre, une lecture d'Armor magazine a affirmé que les matériels et caractères de Jan Brito, revenus en Bretagne par Trégur, ont été dispatchés vers Rennes (en ce qui concerne les petits caractères), à Bréhan (pour les grands), les moyens restant à Trégur. Nous cherchons, entre autres, à établir quel a été le rôle des intermédiaires sur place qui les ont reçus par rapport à Jan Brito et la maison de Rohan qui était partie prenante.

Commission Historique - Maison de Kerangerech, 29930 Pont-Aven.

DÉCOUVERTE DE 4 MUSÉES PARISIENS
La Mission Arts Plastiques des Côtes d'Armor et le Service Culturel de Guingamp organisent un voyage d'étude de découverte de 4 grands musées parisiens (Picasso, Orsay, Pompidou et Art Moderne) les 18 et 19 décembre.

Souscription pour la mémoire

En s'agissant l'histoire de l'humanité, en 1793 et 1794, un peuple souverain, le peuple français a conçu, voté, programmé l'anéantissement et l'extermination d'une partie de lui-même: c'est la Vendée, de nombreux Bretons furent également victimes du génocide. L'association Mémoire du Faur a décidé en 1994 de rappeler cet événement en érigeant, entre autres, une statue et un mausolée du souvenir dans une Chapelle du XVII^e siècle, à la Chapelle Basse Mer, restaurée pour la circonstance. Le coût du projet est important: de l'ordre de 1,5 million de F. Aussi l'association lance-t-elle une vaste campagne de demandes de dons et d'adhésions.

Mémoire du Faur - Président - Reynald Secher, 39, bd Barbot, 35530 Noyal - 99 04 00 69

Echos des cornemuses

La nef, atelier expo-images de Sud Bretagne, a réalisé une exposition sur les cornemuses, destinée au grand public, dans laquelle les binious (kozh, braz, veuze) occupent la plus grande part.

La cornemuse, pour en évoquer le milieu, l'utilisation et le développement est exaltante; d'où cette volonté de se mettre en œuvre pour en favoriser l'épanouissement. La cornemuse annexe des paysages ouverts par d'autres civilisations et cette annexion est loin de n'être qu'euro-péenne ou occidentale. Présentée à l'École de musique de St-Nazaire puis dans deux conservatoires, cette exposition est disponible suivant les demandes.

le peuple breton

Pour comprendre et vivre la Bretagne aujourd'hui
Pobl Breizh
Abonnement: 140 F. ou plus
B.P. 301 - 22304 Lannion Cédex



Balade à travers les siècles

Une frise historique avait été réalisée par le Conseil Départemental des Jeunes en 1992 (1er prix Réalisation Jeunes et le Grand Prix National de la Fondation Nature et Patrimoine Ford). Pour perdurer cette opération et permettre à tous de la découvrir, le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine la présente sous la nouvelle forme d'un dépliant. Cette BD est à la fois un support pédagogique et touristique qui permet la découverte des monuments cités le long de la "Balade à travers les siècles". Au dos, des références historiques et pratiques informent le lecteur sur le site à visiter.

Un événement Le missel breton

Le missel breton complet des dimanches et fêtes va sortir prochainement, comprenant: • le cycle des trois années de lectures • l'ordinaire de la messe et les prières eucharistiques • les principales fêtes • les communs et messes votives • les sacrements. Traduction bretonne par Kennevez et Ar Brezhoneg et Minih-Levenez. Un ouvrage de 1 400 pages (papier bible) 10,5 x 15,5 couverture cartonnée rembrodée plein ski-vertex et comportant une trentaine d'illustrations en noir et blanc. En souscription au prix de 290 F francs. Prix de vente à la parution: 250 F (+ 20 F de port)

Souscription à envoyer à Minih-Levenez, 29800 Tréflénevez, 98 85 15 66.

LIVRES

Après La Rance

Les Iles Chausey



En 1952, paraissait le livre "Iles Chausey, archipel" sur un texte de Roger VerceL, illustré par son fils Jean, voici proposée dans la même présentation de prestige une nouvelle édition des "Iles Chausey" du même auteur, prix Goncourt. Le livre se présente sous forme d'un in-quarto à l'italienne (25 x 35) de 74 pages sur papier ivoire à grain 160 g, encartées sous couverture. Le volume est protégé par un étui rigide entoilé d'une vignette en couleur. Il est enrichi de dessins originaux et de 20 aquarelles inédites peintes par Jean VerceL. Les aquarelles en hors-texte sont rassemblées dans un portefeuille selon l'usage pour les exemplaires destinés aux bibliophiles. Préface d'Eric Tabarly.

Après la parution en juillet 1993 de "La Rance" écrite par Roger VerceL et illustrée par son fils Jean, voici proposée dans la même présentation de prestige une nouvelle édition des "Iles Chausey" du même auteur, prix Goncourt. Le livre se présente sous forme d'un in-quarto à l'italienne (25 x 35) de 74 pages sur papier ivoire à grain 160 g, encartées sous couverture. Le volume est protégé par un étui rigide entoilé d'une vignette en couleur. Il est enrichi de dessins originaux et de 20 aquarelles inédites peintes par Jean VerceL. Les aquarelles en hors-texte sont rassemblées dans un portefeuille selon l'usage pour les exemplaires destinés aux bibliophiles. Préface d'Eric Tabarly.

Les Iles Chausey - Prix exceptionnel de souscription jusqu'au 17 décembre: 400 F (au lieu de 490 F) (travaux d'envoi: 30 F).
La Rance: 490 F francs.
Commandes: Edt. Jean-Pierre Bibr, Le chef de l'île, 22750 St-Jac-de-la-Mer, 96 27 70 32.

DÉDICACES
- Vendredi 17 décembre (16 h 30 - 18 h 30), Librairie Roquet, 22, rue Le Campon à Granville.
- Samedi 18, dimanche 19 décembre: Galerie du Photographie, 2, rue de l'Appont à Dinan.

LINGUISTIQUE

Ecrire le gallo

Le gallo est une des deux langues spécifiques à la Bretagne, partie dans sa partie est. C'est une langue romane du groupe d'oïl, comme le normand, le picard, le wallon ou le français. La collection *Admuezse* - ce mot signifie "désormais" - entend participer à la vulgarisation de travaux portant sur l'adaptation du gallo à la vie moderne. *Ecrire le gallo* en est le premier titre. Il sera suivi d'un index de noms de communes, d'un dictionnaire de base, d'un choix de pré-noms... *Ecrire le gallo*, précis d'orthographe breton-romane, est la réédition, revue et corrigée, d'un titre publié en 1978 sous la plume de Alan J. Rande qui a forgé un système qui permet d'écrire le gallo.

Commandes à: Bernares Galezit - 16, rue de Penhoët, 35065 Rennes, 80 F + 9 F de port.

Les noms de famille les plus portés en France

Gwennole Le Menn est chargé de recherche au C.N.R.S. (Etudes Celtiques) et connu du grand public pour sa Chronique d'Onomastique diffusée sur F.R.3. Cet ouvrage est le premier traitant des noms de l'ensemble de la Bretagne (5 000 noms étudiés) donnant pour chacun des renseignements concernant sa fréquence, sa localisation, son étymologie... Anciens noms de baptême, noms d'origine, noms de métiers et sobriquets constituent le fonds fouillé par le chercheur: "Dans notre siècle d'automatisation où les matricules remplacent de plus en plus les noms, la curiosité manifestée pour l'origine, la signification des noms de famille me semble relever d'un désir plus ou moins conscient d'enracinement et de singularisation". (Edt. Coop Breizh, Spezet, 250 p., 120 F.)

BREZHONEG

Herve ha Nora I

Nouvelle édition, revue par Yann Desbordes et Yann-Erwan Abalan, de la célèbre méthode d'apprentissage du breton mise sur pied par Armañs ar Chalvez. Elle s'adresse principalement aux collégiens et aux lycéens mais tout le monde pourra tirer profit de ces leçons claires et précises, de son contenu moderne et vivant. Illustrations de Yann-Vikael Lichou. (Moul. Hor Yezh, Lesneven, 171 p., 68 F.)

CULTURE

Par Yann Poilvet

SOUVENIRS

Aux vents de l'île Vierge

Ce livre n'est pas seulement autobiographique; Simone Belleil-Larzul nous restitue la vie si particulière des gens de Lilia au cours des années 40, des scènes pittoresques, parfois comiques et rarement tragiques malgré cette période du début d'occupation de la Bretagne par l'armée allemande. Au fil des pages, les personnages se succèdent, tous ont existé, certains demeurent toujours dans ce pays qu'ils n'ont jamais voulu quitter. Des gens simples, des gens authentiques. Plus qu'un témoignage, ce livre est un document sur la vie dans nos petits pays bretons. J.C.P.

Aux vents de l'île Vierge - Lilia, années quarante, de Simone Belleil-Larzul, préface par Yann Brekilien, Editions Alain Bompis, 125, Vieille Rue de Rosoporden, Quimper, 135 F.

PATRIMOINE

Colombiers et pigeonniers en Bretagne profonde

Le docteur Jean Aulfiert se penche sur une des richesses de notre patrimoine architectural: les colombiers et autres pigeonniers que l'on trouvait en nombre dans tout notre pays où ils étaient considérés comme un "privilège". Il en retrace l'histoire et dresse un inventaire de ceux qui, bravant les siècles, ont survécu jusqu'à nos jours et que l'on ne connaît pas assez. (Yves Floch, Editions Régionales de l'Ouest, BP 20, Mayenne).



En tu all d'un d'...

Kavet ez eus bet ur c'hantenn...
ur bez. Noe ket soteul...
hu ! Ya, met heñtañ...
gont ha n'eml e-barzh...
Piv-oc ? Eves pelec'h...
Evel-oc e King roman...
Per Denez, hag heñtañ...
reer mat, a zo mat...
dimp, gant e bluen flour...
veuzent, seurt istorioù...
em gav skir, karantez...
doù-buhez ha-bro, ur...
lennet kaer gant ur skir...
anavez aezh mat ! (Moul. Har...
Yezh, Lesneven, 109 pajenn, 65 F.)

CULTURE

CITÉS ET PAYS

L'Argoat secret

Cette réédition du livre du docteur Edmond Rébillé à été complétée par rapport à celle de 1989 avec l'adjonction de cinq communes.



tons de Belle-Isle, Bourbrac, Calac, Rostrenen et autres, dont il nous fait découvrir l'histoire, sites, monuments, patrimoine, célébrités, curiosités et particularités.

MER

Le galérien

Au 18e siècle, au sud de la Bretagne, les salines constituent une ressource essentielle mais frappée par un impôt exécuté, la gabelle.

REVUES

Rimboud

Animée par Samuel Bréjat, Rimboud-revue se veut une ouverture vers une communauté européenne de poètes du monde entier et jallissant de Breizh.

HISTOIRE

Constantin et la fin du monde antique

Cet ouvrage de Christian Y.M. Kerbol nous propose de redécouvrir le personnage et l'œuvre de l'Empereur Constantin. Lorsqu'il naît en l'Illyrie (actuelle Serbie) en 280, l'Empire que dirige Dioclétien s'identifie encore au monde antique.

Noblesse et pauvreté

L'universitaire rennais Michel Nasiet évoque la petite noblesse en Bretagne du XVIe au XVIIIe siècles, des hommes pauvres à l'extérieur d'un ordre privilégié, en reconstruisant notamment douze lignages enracinés dans le triangle Rennes-St-Malo-St-Brieuc.

L'hermine de lumière

Le livre qui a demandé à Marie-France Barrier six années de travaux peut être considéré comme une des meilleures évocations de la grande dame que fut Anne de Bretagne.



Marie-France Barrier

ne le ménage pas, est reconstituée une difficile mais passionnante aventure. M.F. Barrier établit un certain nombre de vérités qui avaient été déformées par la malignité des courtisans et par beaucoup d'historiens.

EN SOUSCRIPTION

* GRAVURES, par Jean-Yves André - Un bel ouvrage (breton et français) en quadrichromie : 57 gravures avec l'explication des richesses 297-210 à l'italienne. 250 F. franco. (Jean-Yves André, 6, rue Villiers de l'Isle-Adam, Brest).

* LE MODÈLE INDUSTRIEL BRETON, par Michel Philipponneau - Parallèlement au modèle agricole breton, un modèle industriel caractérise les années 1950-2000. Michel Philipponneau invente déjà les possibilités dans une étude publiée par le CELIB en 1956.

* SANCUAIRES, crois et fontaines, par Mathurin E. Monier - Une réédition de l'ouvrage paru en 1962 qui commente avec une érudition remarquable l'histoire ancienne de 108 communes du Pays de Dinan au travers de leurs monuments sacrés.

* BREST, PORTE Océane, par Alain Boulaire et Alain Coz - Le 2e tome de ces chroniques d'histoire et de la marine paraît ce mois-ci : un album de 120 p. 21 x 29,7 - 105 F + 20 F de port (Le Progrès, BP 1349, 29103 Quimper).

POÉSIE

Entre ciel et mer

Peintre et sculpteur de talent, Cyrille Sorel ajoute une nouvelle corde à son arc, celle de l'écriture. Ce premier ouvrage est un hymne aux éléments, l'océan, le ciel et la terre.

Poésie en Bretagne

Une anthologie d'esprit européen qui présente, traduits en allemand par Gabriele Bruckschlegel, des textes de 16 des meilleurs poètes bretons actuels.

* LA MORT ET SES POÈTES, une anthologie d'André Chabot - Un puzzle en forme d'exorcisme, recueil d'émotions plus que de rhétorique avec Guillevic, Segalen, Gérard le Gouic et les autres.



Chez Marie...

Johannes Von Sauma a parcouru la campagne et fixe sur sa pellicule une "mémoire" 92-93 des petits commerces du pays de Montfort. Il restitue des atmosphères, des ambiances et présente des hommes et des femmes dans leur environnement professionnel et quotidien.

CONTES ET NOUVELLES

Récits de passants

Au temps de Noël, la vie des Bretons, où qu'ils soient, prend une dimension magique. Dans ces récits, Anatole Le Braz nous fait partager cet instant privilégié de l'imaginaire celtique où le profane et le sacré se confondent en une fête de l'âme qui rappelle les grandes dates qui ponctuèrent l'année de nos ancêtres.

Jardins

Ce livre rassemble les nouvelles primées par le jury du concours de nouvelles de la ville de Brest 1993. Toutes, construites autour du thème du jardin, sont empreintes de poésie, alertes, et témoignent de l'imaginaire d'auteurs qui méritent de faire leur chemin dans le monde.

ALBUMS

Victoire à l'Ouest

Cinquante ans après les débarquements et la capitulation de l'Allemagne nazie, un album abondamment illustré paraît sur les années 1944-45 : la vie quotidienne, la croisée allée, la lutte des Français libres, les combats clandestins des Résistants, l'insurrection des maquisards de Bretagne, les persécution, la libération, la renaissance de la démocratie.

CULTURE

POCHOTHOËQUE

* LE LIVRE DE POCHE - Épouses et concubines, par Su Tong - dans la Chine des années 20, heurs et malheurs d'un mariage à 4 épouses.

* Les caurs brûlés, par Edith Valtier - le roman "Heur rose" d'un feuilleton télévisé. Les sarrasins d'Anberge, par Y. Kawabata : des nouvelles inspirées des meurs nipponnes.

* POCKET - Capitaine Hombrower : les aventures d'un marin intrépide à travers quatre livres, Aspirant de marine, Seul maître à bord, Lieutenant de marine, Trésor de guerre.

* MARABOUT - Vaincre l'angoisse et le stress avec l'homéopathie, par le Dr Cl. Gary-Villet - les symptômes, les remèdes, les traitements de fond.

* LA "TRAHISON" DE VICHY - A travers un dossier constitué par l'ancien député socialiste Jean Castagne, Henry Coston évoque les journées des 9 et 10 juillet 1940.

POLITIQUE

Le journal plein d'esprit d'un lycéen breton pendant la seconde guerre mondiale. Mise en vente en novembre.

Les lectures de Yann Brekilien

Quai des Indes

Pour écrire son dernier livre, Devi, récit des aventures d'une étrange et fascinante femme-bandit indienne, Irène Frain s'est rendue sur place. Elle y a même fait trois voyages pour voir les lieux où se sont déroulés des scènes de l'épopée de Phoolan Devi, questionner des témoins, et connaître la peur.

Le canal, à pied de Nantes à Brest

Dans ce charmant petit livre, Thierry Guidet nous entretient de sa randonnée à pied depuis le jardin des Plantes de Nantes jusqu'aux quais de Châteaulin. C'est un récit plein de poésie, amallé d'évocations, historico-geographiques où l'on rencontre au long des chemins plus de touristes motorisés que de randonneurs sachant encore marcher.

coop BREIZH 29540 SPEZET - ☎ 98 93 83 14

AVIS SKLERGUENN LES CHASSEURS GIBIERES

PAR LES NUITS LES PLUS LONGUES

Journal de guerre d'un jeune homme sans peur

MISE EN VENTE EN NOVEMBRE

ARTS

Quand nature rime avec peinture

Yann Lefèvre a posé son sac à Douarnenez



Yann Lefèvre à Douarnenez, il a besoin de voir les gens vivre, de converser avec eux. C'est comme cela qu'il sent l'âme d'une ville.

Courtois, accueillants, les Douarnenistes s'entendent bien avec les artistes. Mathurin Méheut les a toujours aimés, lui qui prenait pension aux "Filets Bleus" face au vieux port du Rosmeur... Yann Lefèvre a fait pour lui-même la découverte de sa nouvelle ville adoptive. Depuis un an, il y engrange croquis, dessins et gouaches.

"Je peins depuis toujours" raconte-t-il. Des raisons à cela, son père ébéniste a fait l'école Bouille à Paris. Mais sa mère le destine à devenir médecin de marine. Alors Beaux-Arts un moment envisagés. Son côté poète et indépendant l'amènera quelques années plus tard à s'occuper de la pêche à la mouche. Rien à voir avec la peinture ? Avec le dessin plutôt. Il crée ses mouches, dessine cannes et moulinets et ouvre la première école de pêche à la mouche à Ploisy, participe à la fondation de l'association "Eaux et Rivières". Le magasin qu'il tient parallèlement sert de rassemblement aux passionnés de la nature et de ses cours d'eau. Le label "Yann Lefèvre" est créé. Le press-book de l'époque est impressionnant.

Mais Yann Lefèvre n'a pas un goût immodéré pour les affaires : la pêche à la mouche est indissociable d'un souci de préservation de l'environnement. "Il manque de professionnels de l'écologie dans les

associations" observe-t-il. Le voilà alors pour six mois en formation d'animateur en eaux douces afin de former des gens à la gestion des rivières. Il va même jusqu'à proposer un projet d'animation autour de la rivière de l'Aulne en Finistère. Mais le conseil général ne le mettra pas à exécution. Il cultive alors sa passion pour le dessin, en illustrant des articles dans des magazines spécialisés ou l'ouvrage "Golden Days" de Romilly Foulden, "extraits du journal de pêche d'un peintre anglais en Bretagne". La peinture revient en force lorsqu'il séjourne entre pays Rennais et pays de Dinan. Yvonne Jean-Haffen apprécie son travail. Alors toute la convivialité qu'il a su apprécier au travers de ces rencontres au bord de l'eau lui servira de sujets. C'est le côté vivant de sa peinture. Des instantanés qui, lorsqu'ils sont mis bout à bout, racontent la chronique des gens de rencontre, de ceux qu'il a observés, de ceux avec qui il a entamé une conversation. Une manière de résister aussi à un monde qui nivelle tout et qui ne connaît plus les veines des choses essentielles.

A Douarnenez, Yann Lefèvre a mis sac à terre. "Je retrouve ici un monde intéressant" : la vie des petites gens qui vivent les choses simplement, la vie de ceux qui tiennent étalage autour des Halles. "Il y a beaucoup à apprendre des gens" conclut Yann Lefèvre.

ALAIN ROBERT

Binic, le défi des artistes

Jean-Pol Dumont Le Douarec, homme de lettres, historien, grand amateur d'art, a lancé trois fois (1991, 1992 et 1993) le Défi des Artistes : réunir pour la première fois en France 100 peintres de tous horizons, de 7 à 97 ans, de l'élève au professeur, de l'amateur au professionnel, qui acceptent de se produire en public le même jour à Binic.

Ainsi, cet été, a-t-il rassemblé près de 200 artistes peintres dont 137 participants officiels, d'une dizaine de nationalités. Binic s'est transformé le temps d'une journée en une immense scène de théâtre : les artistes, relevant le Défi de peindre en public, avaient envahi la station balnéaire, cartons sous le bras et chevaux sur l'épave, de la grève au chemin des Douaniers, des bords de l'Ilc à la pointe de la Rognouse, il y en avait pour tous les goûts.

La mascotte du Défi était un poisson géant de 2 tonnes de granit gris, incrusté d'un œil malicieux en granit rose, une œuvre du sculpteur Yves de Araujo.

Chaque participant recevait un diplôme d'honneur. Le jury, présidé par Jacques Cinquin, professeur d'art mural à Aubusson et peintre du cirque, a distribué des médailles et des distinctions, des "pinceaux d'or", des magnams de champagne, des voyages à Jersey... et 250 grognottes.

Le périple initiatique de Marie-France Le Thomas

En octobre 1991 (Armormagazine n°261 nous avons fait la connaissance de Marie-France Le Thomas à travers sa peinture : une œuvre picturale des moins ordinaires où l'artiste livre inconditionnellement son destin aux éléments : la matière - avec ses "pierres", puis le feu de ses "masses de métal" où la forge brûle en filigrane, ou en flammes - n'a d'égal que sa douleur et sa hargne.

Aujourd'hui, elle nous entraîne dans les profondeurs marines. Ses toiles où le flux immerge la pierre témoignent d'une acalmie de la douleur et d'une fraîcheur balsamique ; le cosmos se mêle à la terre, au feu et à l'eau en une alchimie qui semble, terrifiante ou rassurante, remettre la mort à sa place. Qu'à vu ses œuvres, notamment à Air Inter-Paris, au Palais des Congrès de Perros-Guirec et à la gale-



Gaullier, 22 ans, prix du public.

au 28 Défi des Artistes, Lionel Le Calvez s'était illustré en travaillant sur le thème des empreintes : il avait brossé 52 m2 de toile avec les roues... de sa moto.

NORBERT DE CHAMBORAND
Défi des Artistes - Assoc. Les Golettes Blanches, 4, rue du Docteur Leray, 75013 Paris - Tél. 45 88 25 46.



Son atelier, est visible en permanence à Perros-Guirec, sur rendez-vous - (96 23 03 36).

Bernard Potel : un symbolisme épuré

"Prière de toucher mes sculptures. Merci". Celui qui a pour habitude de planter cet écriteau au milieu de ses expositions s'appelle Bernard Potel. Installé dans son Atelier 28 à Pléneuf-Val-André, il façonne chaque jour des morceaux d'universel. La médaille du "Breton de l'année" est née de ses mains.



"Si la sculpture n'incite pas au toucher, elle manque son but" affirme Bernard Potel dans un de ses regards allumés qui trahit une passion brûlante pour son art. Alors touchons ! Touchons les bois durs, les bronzes, les résines, les formes épurées, les visages brûlés, les symboliques fluides, les élans vers le plus-infini.

Sa première sculpture, il l'a réalisée à l'âge de huit ans. "C'était un embryon humain, vu par un embryon d'artiste". Depuis, Bernard Potel n'a pas cessé de creuser son chemin. Au ciseau et au burin. Il s'est laissé façonner par toutes les matières. Il s'est colliné avec toutes les faces de la montagne : depuis les médailles qu'il crée pour les éditions des Monnaies de Paris jusqu'au bas-relief en bois de douze mètres sur trois qu'il a réalisé pour la salle de commandement du 41e RI de Chateaulin.

Un rituel inamovible
Installé depuis 19 ans dans son Atelier 28 (clin d'œil à Montparnasse 19)... au 28 rue de

Lamballe en Pléneuf-Val-André, il traque chaque jour l'universel. Adepte du symbolisme celtique tel qu'il se concevait dans les années soixante-dix, il a voyagé depuis sur des traces de l'essentiel. Vers des formes plus dépouillées qui respectent le passé tout en filant vers le futur.

Elles sont le résultat d'un rituel inamovible : d'abord l'idée jetée sur le papier, l'esquisse ; puis l'incarnation dans l'espace ; et, entre les deux, la grande transformation, l'aventure au cours de laquelle tout peut arriver. Y compris "le sentiment de devenir poète au fur et à mesure que je fraternise avec la matière".

Une fois l'œuvre aboutie, aucun retour n'est possible : "C'est un morceau de mot que je livre".

Fidèle à la Bretagne

"Même quand il s'agit d'une commande, même pour un portrait, poursuit l'artiste, il faut que j'entre dans le visage". C'est ainsi que Bernard Potel va inscrire dans un triangle la rigueur et l'énergie de Fulgence Bienvenue, le père du métré. Un visage qui sera destiné à sa

commune d'origine, Uzel, et peut-être au quartier Montparnasse. Bernard Potel tient beaucoup à ce projet qui reliera une commune de Bretagne et Paris. D'ailleurs, toute sa démarche s'inscrit dans une dichotomie géographique : "J'éparpille mon œuvre mais je reste fidèle à ma région. Pas question de la quitter. Et si je peux modestement contribuer à la notoriété de la Bretagne, j'en serais heureux". Rien d'étonnant donc à ce que l'artiste ait pris plaisir à créer la médaille du Breton de l'année pour Armor et à l'occasion de l'élection d'Alan Stivell. Entre ambassadeurs de la région...

J.M.L.
L'Atelier 28 est ouvert au public. Actuellement, on y rencontre une Sainte famille très épurée, inscrite dans une forme ovoïde, et une femme en bois exotique qui évolue doucement vers son aspect définitif. Parmi les travaux majeurs de Bernard Potel : le mariage à Vézère de Michèle Morgun, la médaille de Louis Guillou, d'Herbert von Karajan, le Christ en bois et l'évocation de Broclicande pour Questroy (22), la sculpture "Planète bleue" pour Landshur (Bavière), le buste du Général de Gaulle pour la mairie du XVIe, la "Notre Dame de Rance" en pierre qui orne le port de Dinan...

Salon artistique de Trévarz

Peintures de fleurs

Le salon artistique de Trévarz se déroulera pour la première fois du 5 mars au 5 juin et aura pour thème "la fleur". Les artistes français et étrangers qui souhaitent y participer peuvent proposer leurs œuvres à la commission de sélection. Ce salon sera doté de trois prix (le Prix "Trévarz" 8 000 F, le Prix "Crédit Agricole" 4 000 F, le Prix "Public" 1 000 F).

Les artistes intéressés doivent adresser impérativement avant le 15 janvier 1994 au domaine de Trévarz, des photographies (épreuve papier couleur 9 x 13) ou diapositives (24 x 36) des œuvres qu'ils souhaitent exposer.

Rens. 98 28 82 79. Parc et Château de Trévarz.

Les cinquante ans de Yvon Labarre



Yvon Labarre pour ses cinquante ans vient de présenter une retrospective de sa période rennaise. Né à la terre à Bouée en Loire-Atlantique, il découvre une seconde naissance, celle de l'écllosion de sa peinture en 1978. Il devait y rester une dizaine d'années, avant de partir vers d'autres cieux. Du Palais du commerce au Piré sur Seiche, en passant par la Cathédrale, les rues du Chapitre et du Griffon, c'est un pèlerinage dans l'œuvre d'un peintre original, au regard vif et malin qui vient d'être offert par le Crédit Agricole de Rennes. Des toits d'oïses aux bords de mer ou aux prairies où jaillissent toujours un clocher, c'est une peinture rassurante qui est proposée. Les éclats de la vie restent à l'intérieur.

Musée des Beaux-Arts de Nantes

Fabrice Hybert

Avec l'achat d'entreprise indéterminée, Fabrice Hybert inaugure la Salle blanche, nouvel espace situé au rez-de-chaussée du Musée des beaux-arts de Nantes et principalement réservé à la présentation d'œuvres de jeunes artistes. Son travail repose sur des pratiques expérimentales pour aborder des réalisations qui dérogent à la tradition convenue de l'œuvre d'art. L'artiste travaille par étapes : il invisible, par hybridation, le dessin, le matton, la déformation, les opérations d'écarts, glissement, déformations, proliférations, analogies. Chaque œuvre est une "œuvre" prototype, faite d'un matériau d'atelier et rabelaisien de travail et d'humainisme. Avec une lente malice et une déstabilisation, il déjone les catégories et exploite les médiums les plus divers : installations, dessins sur bouts de papier, tableaux, sculptures... (jusqu'au 24 janvier).

SCÈNES

Yann Goasdoué diffuseur de matière bretonne

Qui n'a pas rencontré la barbe, les lunettes et le sourire de Yann Goasdoué ne sait rien de la culture bretonne. Ce petit homme affable, facile à détourner sur l'anecdote est au cœur même de cette culture. Sans son travail et celui de ses collaborateurs, vous n'auriez ni livres, ni disques de Bretagne à portée de votre main. C'est lui l'homme de Diffusion Breizh.

Fils d'un marin de l'Etat, il passe sa petite enfance loin de son pays natal, le Trégor. Pourtant le pays est au cœur des rencontres, visites de familles ou conversations parentales en langue bretonne. "Cet Eden que je devinais s'encrait peu à peu dans mon esprit d'enfant comme un "chez moi" unique et incomparable". De retour à Perros, il s'inscrit bien vite au bagad du Cercle Celtique local. Sa carrière musicale et bretonne venait de commencer. "Je me suis dit que jouer du binou et de la bombarde pouvait être un signe intérieur de richesse". Dans la fidélité paternelle, Yann Goasdoué s'engage bientôt dans la Marine Nationale. Basé à Toulon et armé de sa bombarde, il participe aux activités des Bretons de la Ville, puis à celles du Groupe Ti Breiz de Marseille, mais il sonne aussi à bord des bâtiments où il était embarqué. "Il m'est arrivé d'égayer de musique bretonne les entrées et sorties de ports étrangers où nous faisons escale. Je me sentais un peu l'ambassadeur de la Bretagne et je vivais cela avec fierté".

S'il quitte la Marine Nationale en 1962, Yann Goasdoué demeure dans le midi où lui vient la passion de la représentation de produits bretons de bouche. "Je me sentais investi de la mission de développer et défendre les intérêts de la Bretagne". Il s'investit très fort dans l'animation de Ti Breiz à Marseille, en fait



une antenne de la Bretagne en Provence, ce qui lui vaut de nombreux contacts avec l'Em-sav. En juillet 1970, il s'installe en Bretagne au manoir de Menez Kam pour y animer un foyer culturel. "Beaucoup de militants de tous horizons l'ont fréquenté entre 1970 et 1975. Pour moi cette époque reste bénie car elle a permis de croire que tout était possible et aux entrepreneurs un peu chanceux de le vérifier". A partir de 1972 et sur les conseils de Robert Legrand, il engage début 72 l'aventure de la diffusion du livre et du disque breton et met sur pied le réseau qui deviendra la Diffusion Breizh. Dans le même temps il crée le groupe mythique des Diaouled ar Menez qui, encore aujourd'hui, de temps à autre, sait faire vibrer au hasard de retrouvailles la force d'un ancrage musical exceptionnel. Aujourd'hui, Diffusion Breizh, intégrée au sein de la Coop

Breizh, emploie seize personnes pour un chiffre d'affaires de plus de seize millions de francs, chiffre en progression constante. C'est aussi plus de trois mille titres diffusés. C'est encore un secteur production avec pour les livres les labels Coop-Breizh et Nature et Bretagne et pour les disques Arflok et Escallibr. Elle vient d'ailleurs de s'impliquer dans l'aventure de Gwerz Pladenn, un nouveau label. "Cette démarche nous intéresse car elle implique directement les artistes. Nous apprécions que Coop Breizh, en tant que vecteur de production, outil de diffusion, soit associée à l'entreprise dont tous les initiateurs du nouveau label sont des actionnaires et à ce titre partagent la propriété de l'outil. La Coop Breizh, elle, en tant que gestionnaire accepte les risques engendrés par la création, mais est et restera attentive à éviter les investissements

de pure perte". Diffusion Breizh, c'est enfin une vitrine avec la librairie Breizh, rue de Penhoët à Rennes.

Vingt ans après le début de son aventure, Yann Goasdoué constate qu'il faut encore aller de l'avant, mais avec prudence. "Etant centrés sur la matière de Bretagne et ayant fourni nos efforts sur les cinq départements bretons, nous devons à présent faire connaître et diffuser auteurs et musiciens hors des frontières de la Bretagne. Mais il n'est pas aisé de structurer une action commerciale sans investissements importants et dont les résultats restent aléatoires". Les rapports de Yann Goasdoué avec la Bretagne sont de passion, il est un porteur de foi en matière bretonne et pour un pays qu'il a décidé de faire habiter au plus près de chacun et cela dans un rapport dialectique. Car il n'omet pas de se demander "si la Coop Breizh ne se doit pas de vivre et d'être en bonne santé à la Bretagne bien vivante que constitue son public et sa clientèle".

A.G. HAMON

Le Théâtre de l'Arpenteur joue à Paris

La troupe rennaise "Théâtre de l'Arpenteur" est à l'Athénée-Louis Jouvet de Paris jusqu'au 19 décembre avec la pièce mise en scène par Hervé Lelardoux, *Ubu Roi*.

RÉTROSPECTIVES

Le désert

Il est douloureux de constater qu'une jeune compagnie s'est fourvoyée. C'est pourtant ce qui est arrivé à la Compagnie Calabash qui s'est perdue dans son propre désert. En résidence à Cesson-Sévigné, cette compagnie soude par Wayne Barabast n'a pas su faire passer son "message intérieur". Et si les portés féminins sont originaux, si la sensualité est présente et la musique omniprésente, on ne se laisse pas prendre aux chants des grillons. La chorégraphie est un peu tendre et le langage dansé manque de rythme au delà du soleil et des images. L'ennui vient très vite. L'orage, la quête de l'eau nous évitent le désert chorégraphique, mais les corps des danseurs n'ont pas encore suffisamment de choses à dire pour nous convaincre. Demain, peut-être. (Centre Culturel de Cesson-Sévigné).

Frissons



"Le Frisson d'Alice" est un fantastique moment de danse et de réflexion sur le corps, la vie et la matière. L'homme et la terre pour une existence. Tout un art pour faire surgir l'émotion Emotions intérieures. Beauté du rapport de l'homme à l'animal dans sa recherche d'une identité. Le spectacle est un ressenti de ces sentiments enfouis qui placent l'homme dans un imaginaire magnifié par le moment-spectacle. Espace, mouvement, lumière et silence de lumière, matières diverses (poudre, argile, tourbe)issent une toile de vie, aux abords de la mort, autour de silhouettes novatrices qui semblent nous dire les premiers instants du monde. Etranges frissons que ceux de cette Alice dessinés par Nathalie Perrette et Andréas Schmid. Etranges frissons qui vous prennent dans vos propres fantasmes et ne quittent plus votre imaginaire. Ici, la danse est matière, lumière et sensation. Elle est transmutation. (Théâtre National de Bretagne).

Le Chapeau de Lavadant



Cette pièce de Labiche fait toujours le bonheur des metteurs en scène et des spectateurs. "Le Chapeau de Paille d'Italie" est conçu sur le rythme et Georges Lavadant n'oublie pas cette obligation qui permet de jouer sur le rire et l'angoisse d'un personnage. Fadinard et d'un monde qui tourne et tourne encore autour d'un objet symbole. Le chapeau de Lavadant joue parfaitement de la fidélité et de son contraire dans un décor monumental qui nous renvoie de temps à autre au cauchemar du "Tout est rompu". Mais la rupture n'aura pas lieu et la fidélité sortira vainqueur d'un long marathon qui mettra en œuvre tous les aïeux d'un ordre à retrouver. Georges Lavadant trouve parfaitement ses marques, les acteurs sont remarquables et particulièrement Patrick Pineau en Fadinard. (Théâtre National de Bretagne-Rennes).

A.-G. HAMON

L'Orchestre de Bretagne en milieu rural

Événement exceptionnel pour le milieu rural redonnés. Pour la première fois, l'Orchestre de Bretagne, un des grands ensembles symphoniques français professionnels, a joué dans une commune de moins de 2 000 habitants, à Pellac, le 6 novembre dernier. Ce concert, organisé par le Comité d'Animation Pellacois, s'inscrivait dans le cadre des soirées de pays, expérience originale de diffusion artistique professionnelle en milieu rural, initiée par les maires de Bains-sur-Oust, Pellac, St-Jean la Poterie et le Ministère de la Culture.

SCÈNES

RENDEZ-VOUS

Paroles d'hiver

Du 1er au 19 décembre, plusieurs villes de Côtes d'Armor vont retrouver l'ambiance des veillées d'autrefois revues et corrigées à la mode 1993. En effet, l'Office départemental de développement culturel renouvelle pour la quatrième fois consécutive son opération de conte en conte, rebaptisée cette année "Paroles d'hiver".

Artisan de la tradition orale, le conteur est un média à lui tout seul : l'image et le son en trois dimensions, le mouvement et l'immobilité, le médiateur et l'exorciste et sans que nous

boignons, il dispose de cette faculté unique de nous transporter dans le passé comme le futur, d'inventer des voyages comme nous n'avons jamais osé rêver, de déceler les pièges de nos cauchemars, de construire des images et de répandre des odeurs.

Le conte est une très ancienne pratique culturelle qui, au delà des temps, garde toute sa modernité car elle a su s'adapter pour renouveler son public. Plusieurs villes ou communes du département participent à ce temps fort et c'est ainsi que manoirs, bibliothèques, foyers ruraux, écoles, vont devenir le temps d'une soirée des lieux investis par la parole.

Programme

- Manfei Obin, conteur ivroisien : le 3 à Yffiniac et le 4 à Plouër-sur-Rance.
- Henri Cazaux, conteur du Sud Ouest : le 3 à La Méaugon, le 4 à Plesidy.
- Henri Gougaud : le 3 à Tréguier.
- Nacer Kheim, qui conte Alexandre Samarkand, les mille et une nuits : le 9 à l'Abbaye de Beauport, Paimpol et le 10 à Bégard.
- Marcel Guilloux, Yann Fanch Kemener, Sylvain Kerrou, Per Nahata, contes en breton : le 12 à St-Nicodème.
- Patrick Even : le 16 à Dinan et le 17 à St-Gilles-du-Mené.
- Pèpito Mateo : le 17 à Hénansal et le 18 à Paimpol.
- Albert Poulain, Jules Le Paboul et Jean-Marie Lescreignes : le 19 à Pleslin-les-Grèves.
- François Le Gallou : rend hommage à Anatole Le Braz, du 13 au 17 décembre au Piano Bleu, à St-Brieuc, chaque midi, en effectuant des lectures-spectacles de textes choisis de l'écrivain.
- Du 1er au 21 décembre : les cinémas Club 6 à St-Brieuc, Familia à Dinan, Rochonem à Quintin et Baladins à Perros-Guirec programmeront, dans le cadre de "Paroles d'Hiver", 2 films pour jeune public. "Le Roi et l'Oiseau" de Jacques Prévert et Paul Grimault et "Dark Crystal" de Jim Henson.
- Les samedi 18 et dimanche 19 décembre, Pèpito Mateo animera le stage de "Paroles d'hiver", à la Bibliothèque Centrale de Prêt de Piém.
- Nicolette Picheral, Pèpito Mateo, Nacer Kheim, Manfei Obin et Henri Cazaux donneront plusieurs représentations pour le jeune public des Côtes d'Armor dans plusieurs écoles du département.

12è - Festival de chant choral à Lorient

Co-organisé par Kendale'h et la Ville de Lorient, le festival de chant choral Breizh a son lieu le DIMANCHE 5 DÉCEMBRE à 14 h 30, EGLISE SAINT-LOUIS.

Participation de 12 ensembles Chorals (500 choristes), venant de ARRADON / NANTES / LE FOUGÈRE-PLOUDALMEZEAU / PLOMELIN / PLOUGUENEAU /

PLEUMEUR BODDU / CARANTEC / PLOUVIGNER / LORIENT. Au cours du concert, interventions des chorales suivies d'un final par l'ensemble des chœurs.

SCENES

MUSIQUE

Vous avez dit quota ?

La Confédération Nationale des Radios Libres ne manque pas d'idées. Pour défendre à sa façon la langue française sur les ondes, elle a décidé de lancer un grand sondage auprès des radios locales pour procéder à un classement mensuel des 25 albums francophones les plus diffusés sur les radios locales. Pour Gabriel Aubert, initiateur du projet et directeur de Radio Rennes : "les radios libres jouent un rôle incontournable dans la défense de la chanson française et la promotion des jeunes talents. Quota est une initiative visant à valoriser les artistes de proximité et la chanson française dans son ensemble". Pour le premier Top 25 publié en octobre 93, Georges Brassens arrive en tête avec "Les Copains d'abord", mais on ne manquera pas de noter la présence au hit des radios locales de Gilles Vigneault, de Bill Deramé, de Gilles Servat et plus surprenant de Glaz. Une initiative à suivre de près. Les chanteurs dits régionaux ont tout à gagner de ce "Quota" qui peut, à long terme, bouleverser l'habituelle notion de hit. Les radios locales de Bretagne se devaient d'adhérer à cette formule d'une autre reconnaissance de la chanson. ■

Rens. : Gabriel Aubert - 99 79 23 23 A.G.H.

- Bretons d'Argenteuil**
Le dimanche 12 décembre, à la salle Maurice Souchon, arbre de Noël des enfants des Bretons d'Argenteuil.
- Le samedi 8 janvier, salle Jean-Vilar, fest-noz de l'Amicale. ■
- Contes et fest-deiz à Carhaix**
A l'occasion du lancement du disque 20^e anniversaire de Des-tin, deux événements à Carhaix :
• samedi 4 décembre, 20 h 30, veillée de contes et de chants
• dimanche 5 décembre, 15 h, fest-deiz à Berrien. ■

Les 25 titres de novembre

- 1 Stephan Eicher Carcassonne
- 2 Jean-Louis Aubert H
- 3 Patricia Kaas Je te dis vous
- 4 L'Affaire Louis Trio Mobilités in Mobile
- 5 Alain Souchon C'est déjà ça
- 6 David Koven Changer d'air
- 7 Buzyc Le ciel est rouge
- 8 Fred Blondin Pour une poussière d'ange
- 9 Les Infidèles Héritage
- 10 Sinclair Que justice soit faite
- 11 Jean Guidoni Cas particuliers
- 12 Yan Dautin Le Cœur cerise
- 13 Liane Foly Les petites notes
- 14 Manu Lann Huel Rue de la rade
- 15 Jean-François Cohen Jean-François Cohen
- 16 Alan Stivell Agam
- 17 Edy Mitchell Rio Grande
- 18 Alana Filippi Laissez-les moi
- 19 Les Garçons Bouchers On a mal vieilli
- 20 Jacques Brel 15 ans d'amour
- 21 Céline Dion Des mots qui sonnent
- 22 Laurent Voulzy Caché derrière
- 23 Bill Deramé Live
- 24 Massilia Sound System Clouarno
- 25 Petra Gueffucci Corisca

THEATRE

Descente au paradis

Un jour, au détour d'un vieil album ou d'une pellicule un peu passée, les Pieds Nickelés croiseront les frères Max... et ils eurent des enfants : Ben, Max et Fifi.

Voilà, ça commence le soir du 24 décembre, ça finit quelques heures plus tard, le 25. Ce genre de soir où tout peut arriver. Partout, les marrons font transpirer les diables, les fruits de mer s'acquiescent de citron, le Pomerol se laisse chamber. Mais si partout c'est Noël, dans la rue - pour Ben, Max et Fifi - la diable et le Pomerol manquent durement à l'appel. Pourtant ce soir, Noël se fête ! Coûte que coûte ! Si les habituels plans d'enfer de Ben n'ont jamais rapporté autre chose au trio que de sacrés problèmes, celui de ce soir va les mener très loin...

C'est au festival d'Avignon en juillet 1991 que le Théâtre-Nuit de Nantes a présenté pour la première fois "Descente au Paradis". Si toute création est un pari, celui-ci fut gagné sous les remparts de la cité des Papes. Très rapidement joué à guichets fermés, il fallut supprimer les jours de relâche pour satisfaire la demande du public festivalier qui fit de cette comédie musicale un des événements du festival off d'Avignon.

"Vie d'André Colin"

St-Brieuc accueille les 9 et 10 décembre une pièce d'Anne Quesemard présentée par le Théâtre à Bretelles : Un homme et une femme contemplant un tableau de la Renaissance et s'interrogent sur le personnage central : d'où vient-il ?

Dialoguant, l'homme et la femme font ainsi naître une fiction, et imaginent l'histoire du



Depuis, c'est plus de 35 000 personnes qui, dans une soixantaine de villes en France, ont applaudi aux aventures rocambolesques du trio Ben, Max et Fifi, aux prises avec Sombri "Al Capone en herbe" et un inspecteur Labrosse peu ordinaire.

Le Théâtre-Nuit propose un dernier rendez-vous au public nantais, Hasard du calendrier, c'est à l'occasion de cette ultime série de représentations que sera fêtée la 100e.

Sûr que cette fois encore les comédiens - danseurs - chanteurs de ce spectacle sauront entraîner les spectateurs dans un tourbillon de délire et de bonne humeur, et nous faire côtoyer pendant 1 heure 15 le Paradis, le vrai, celui qui existe ici même à portée de voix. ■

Les 21, 22, 23, 28, 29, 30 décembre à 21 h, salle Paul Fort (Nantes-Talence). Rens. : Anima Productions - 40 89 77 02.

"Le bel indifférent" à Brest



Comédien au fond de l'âme, Jean Le Moel a joué au théâtre, au cinéma et à la télévision avec les plus grands metteurs en scène et réalisateurs, Jean Vilar, Gérard Philippe, Claude Loursais, Marcel Carne, Claude Chabrol, Bertrand Tavernier, et bien d'autres. En ce mois de décembre, il signe la mise en scène d'une très belle pièce de Jean Cocteau, *Le Bel indifférent*, écrite en 1940 pour Edith Piaf. Le personnage principal est repris dans cette nouvelle adaptation par Claude Le Roux. Pendant 35 mn, la comédienne entame un long monologue avec son amant, un tombeur. En fait, explique Jean Le Moel, il s'agit d'un dialogue mais avec quelqu'un qui ne répond jamais, il n'y a pas d'échange de paroles, c'est une histoire d'amour entre une femme possédée par ses sentiments envers son homme et celui-ci, toujours indifférent. Jean Le Moel a volontairement transposé la pièce en 1990. Lorsqu'Edith Piaf joua le rôle, elle ne chantait pas dans la première partie du programme. Cette fois Jean Le Moel a voulu utiliser les deux compétences de Claude Le Roux, celle de comédienne mais également de chanteuse : ainsi Claude interviendra en première partie des chansons inédites et peu connues de Piaf. ■ J.C.P.

Avant première le 18 décembre à la routière, salle du Pilier Rouge, Brest. En représentation les 22, 23, 28 et 29 décembre au Vauban à Brest.

SCENES

DISQUES

• Fat John's

Voilà un groupe qui ne se prend pas au sérieux. C'est sans doute pourquoi il nous donne une musique riche de tous les blues du monde, blues et musique country qu'ils revisitent avec un humour marqué. Ces Malouins ont su travailler leurs voix pour nous emmener dans leur Amérique à eux sur de drôles de textes de leur composition en français et quelques traditionnels arrangés avec soin. Guitares, harmonica, banjo, pedal steel guitar, contrebasse et violon s'accordent avec vaillance pour faire vivre une musique un peu oubliée. Ça pulse du côté de l'oncle Sam, ça swingue à merveille. (13 696 993 - Contact 99 82 47 51).

• Gwerz live



Un magnifique disque que celui des retrouvailles de ce groupe mythique de la Bretagne centrale composé de Rainick et Jacky Molard. Soig Sibéri, Youenn Le Bihan, Erik Marchand auxquels sont venus se joindre Bruno Cayat et Alain Genty. On retrouve sur cet album des titres déjà enregistrés sur vinyl, mais qui dans la version publique, trouvent une force particulière, "Personne n'en est la cause" par exemple. Et puis quelques nouveautés comme "At Bambocher" que l'on trouve également dans le dernier Barzaz et le dernier titre du CD qui est à lui seul un moment magique : "Eliziza" en version instrumentale. En tout 65 minutes de grand bonheur dans la musique très élégante et peu-

fiée d'instrumentistes exceptionnels qui savent donner à Gwerz un son irremplaçable. (GWP 001 - Diffusion Breizh).

• Alan Stivell again

Again aurait pu être un passionnant retour aux sources. Il est beaucoup plus que cela : une véritable relance, vingt ans après, de la world music celtique ! Dix-sept titres font revivre l'époque exceptionnelle de l'Olympia ou des grands concerts mythiques d'Alan puisqu'on part avec une pêche d'enfer de la Suite Sud-Armoricaine pour arriver à Tri Martolod en passant par Pop-Plinn, Son Ar Chistr ou Ian Morrison réel et bien d'autres titres restés dans l'histoire. Chaque titre a été revisité par son auteur, remodelé dans le souci permanent de redonner à ces traditionnels une vie contemporaine. Et ça marche merveilleusement bien. D'autant qu'entouré d'Alan se sont rassemblés de fabuleux musiciens et chanteurs qui, chacun, apportent une pierre à l'édifice : ainsi de la voix de Shane Mac Giovan des Pogues, de celle de Firan May, de Gilles Servat, de Laurent Voulzy ou de Kate Bush, des percussions de Doudou N'diaye Rose, de la guitare de Dan ar Braz ou du pib-willeann de David Spillane. Cet *Again* vous fera ressortir de votre discothèque les précédents enregistrements d'Alan et faire les comparaisons. Elles sont pour la plupart à l'avantage de cet enregistrement, qui nous replace dans une nouvelle dynamique. Ce disque est d'une grande beauté, d'une sensibilité profonde en même temps qu'il porte un tonus exceptionnel. J'allais oublier de dire combien la voix d'Alan est toujours aussi belle et prenante : Mary ma mestrez en donne un bel exemple. Alan Stivell avec ce retour engage une nouvelle marche en avant de la musique celtique. Les plus grands portes lui sont

ouvertes. (FDM 36198-2 Keltia Tri - Disques Dreyfus) ■ A.-G. HAMON

• Clean le clown et la fée Korantine



Si votre fils de 7 ans remet inlassablement la même cassette dans son magnétophone et que vous le surprenez à fredonner dans le couloir de la journée un des airs enregistrés, c'est que le produit est bon. Saje et Compagnie, dont l'expérience professionnelle est largement reconnue au-delà de son Morbihan natal, a donc vu juste avec son nouveau conte musical : "La leçon fantastique". Fruit de l'imagination de Jean Moign, l'histoire puise dans la tradition celtique pour nous raconter comment une fée malheureuse (Korantine) récupère ses pouvoirs perdus. Elle suit un petit clown malin (Clean) qui l'emmène à la recherche de l'anneau d'or de Merlin grâce à qui elle pourra retrouver ses pouvoirs magiques. 43 minutes de bonheur à l'écoute des voix d'Habille Moign et Corinne Azalis (pour les chansons), de Jean et Renée Moign (pour les textes) et de la musique de Gwendal Le Goarnig. Si vous ne savez pas encore quel cadeau offrir à votre enfant pour Noël, voilà une bonne idée. ■ A.E.P.

Saje et Compagnie - 12, rue Colheri, 36100 Lorient - 97 21 82 89.

Le carrefour du Léon et l'intercommunalité

Un entretien avec Charles Miossec, député-maire de Landivisiau, président d'Atland, du PAEMA et du Conseil général du Finistère.

"Nous ne nous développerons pas les uns sans les autres, encore moins les uns contre les autres". Ce leit-motiv de Charles Miossec a fait son trou dans le Pays de Landivisiau. Nées en 1987, les premières structures intercommunales, Atland et le PAEMA, s'apprentent déjà à s'intégrer dans une communauté de communes.

Armor-magazine - Comment caractériser le pays de Landivisiau ?

Charles Miossec - Peut-être par son appellation ancienne de "carrefour du Léon". Landivisiau se trouve en effet à la croisée des chemins nord-sud (Roscoff-Lorient) et est-ouest (Brest-Paris). Sans oublier la route de Lesneven et la voie ferrée Brest-Paris. On vient facilement de partout à Landivisiau.

D'autre part, le pays se situe au confluent de la ceinture légumière du nord et de l'élevage extensif des Monts d'Arrée. Il porte sur son sol des élevages hors-sol ou de polyculture et constitue depuis très longtemps un carrefour de zones de production... d'où l'importance de son champ de foire.

C'est un territoire où la diversité est grande et où beaucoup d'activités se sont fixées : le bâtiment, le transport, l'agro-alimentaire... sans oublier la production de cheval de trait. Aujourd'hui, la traction animale n'est plus de mise mais le pays garde une culture du cheval. Nous avons un très bel hippodrome.

A l'origine, Landivisiau n'était qu'un trève de Plougourvest. C'est aujourd'hui une ville de 8 500 habitants dont l'essor n'a pas cessé.

A.M. - Même dans les années difficiles que nous connaissons actuellement ?

C.M. - Le solde d'emplois a toujours connu une évolution positive d'une année sur l'autre... ce qui ne veut pas dire



Charles Miossec : "la communauté de communes constitue l'étape à venir."

faire une Z.I. dans toutes les communes. Alors si on ne peut pas faire plus, il faut faire mieux. Il faut développer les solidarités, s'appuyer sur les complémentarités, et créer des synergies : j'ai l'habitude de dire qu'"un plus un peut être supérieur à deux". Je dis aussi qu'on ne se développera pas les uns sans les autres, encore moins les uns contre les autres.

Si ces lignes directrices sont incarnées par quelques volontés de tous bords, on peut avancer. Ici, il n'existe pas de tensions politiques fortes. Il semble que l'on travaille ensemble et que l'on tire dans le même sens, tout en gardant sa liberté de pensée.

A.M. - L'intercommunalité date chez vous de 1987. Comment expliquer qu'elle se soit affirmée si vite ? Et à l'inverse pourquoi n'y avait-il rien avant ?

C.M. - Le choix s'est imposé de lui-même : Atland qui est notre structure de développement économique intercommunal va se charger de la compétence "économie", tandis que le Pays d'Accueil - le PAEMA - va travailler sur "l'aménagement".

Avec ces deux structures, nous avons des services de qualité. Le passage à la communauté de communes va simplement se traduire par une application plus systématique de leur savoir-faire. Il n'y aura pas création d'un nouveau service.

C.M. - Il était prévu d'instituer une telle mesure au début de notre démarche intercommunale. Mais le gouvernement a sorti la loi sur les communautés de communes et nous sommes restés l'arme au pied en attendant. La communauté de com-

munes constitue l'étape à venir pour nous.

A.M. - Pourquoi une communauté de communes plutôt qu'un district ?

C.M. - Le choix s'est imposé de lui-même : Atland qui est notre structure de développement économique intercommunal va se charger de la compétence "économie", tandis que le Pays d'Accueil - le PAEMA - va travailler sur "l'aménagement".

Avec ces deux structures, nous avons des services de qualité. Le passage à la communauté de communes va simplement se traduire par une application plus systématique de leur savoir-faire. Il n'y aura pas création d'un nouveau service.

Ce qui guide notre démarche intercommunale depuis le début, c'est une volonté de ne pas faire de doublon, en coordonnant nos priorités ; la concertation permet de faire des économies. On ne pourra pas

Propos recueillis par J.M. LUSSEON

Triangle Initiative aide les entrepreneurs

Les créateurs d'entreprises nouvelles sur les Pays de Morlaix, de Landivisiau et du Haut-Léon peuvent bénéficier d'un prêt d'honneur, sans intérêt ni garantie, pour un montant pouvant atteindre 250 000 F. C'est le résultat d'une coopération inter-pays connue sous l'appellation de Triangle Initiative. Une première en France, sous cette forme.

Triangle Initiative est une association loi 1901 qui regroupe l'ensemble des forces vives du Pays de Morlaix. A commencer par les organismes économiques que sont l'ADEM (Agence de développement économique du pays de Morlaix), Atland, l'association du Haut-Léon, la chambre de commerce et d'industrie, la SEMENF (société d'économie mixte du Nord-Finistère). Mais aussi des collectivités territoriales (Etat, région, département et 41 communes), des banques et de grands groupes industriels comme Geris, Seita, Elf Aquitaine, Brit Air, Narvik, le groupe Quénum... C'est d'ailleurs Eugène Quénum qui préside Triangle. "Trouvez-moi de bons projets, je vous trouverai de l'argent", dit-il en guise de résumé de la philosophie Triangle. "Nous sollicitons les concours des collectivités locales pour leur renvoyer la balle sous forme de taxe professionnelle ou d'habitation, de commerces... Nous responsabilisons les chefs d'entreprise : chez nous, pas de subvention mais un prêt qu'il faudra utiliser au mieux avant de rembourser ou bout de 3, 4, 5 ans". Le montant sera alors disponible pour être réinjecté dans une autre affaire. Chaque nouvelle entreprise est suivie par un patron, lui-même chef d'entreprise.

Souplesse
Le choix de l'outil plate-forme d'initiative locale (PIL) a été dicté par la volonté de ne pas plaquer une nouvelle structure sur les trois pays. Le dispositif P.I.L. à la souplesse des associations 1901 et permet d'intervenir rapidement. Triangle Initiative fonctionne d'ailleurs avec le personnel déjà présent dans les trois pays. Pas de doublon.

Un territoire cohérent
Et pas de directeur à Triangle : la gestion incombe aux trois permanents de l'ADEM (Philippe Reguier), d'Atland (François Clément), du Pays du Haut-Léon (Gilles Le Marec) et aux présidents. (Arnaud Cazin, Charles Miossec, Adrien Kervella). Ce qui suppose une certaine complexité.

D'après François Clément ce projet, trop lourd pour une

seule structure, n'a pu être mené à terme que grâce à la complémentarité des trois pays : "Morlaix développe plutôt le tertiaire et les services, le Haut-Léon est connu pour sa production légumière et Landivisiau pour l'agro-alimentaire. L'ensemble

des 41 communes forme un territoire cohérent qui peut permettre de développer bien d'autres actions communes". Pour l'heure, dix dossiers ont été présentés au comité d'agrément. Sept d'entre eux ont été retenus.

Souplesse

Le choix de l'outil plate-forme d'initiative locale (PIL) a été dicté par la volonté de ne pas plaquer une nouvelle structure sur les trois pays. Le dispositif P.I.L. à la souplesse des associations 1901 et permet d'intervenir rapidement. Triangle Initiative fonctionne d'ailleurs avec le personnel déjà présent dans les trois pays. Pas de doublon.

Un territoire cohérent

Et pas de directeur à Triangle : la gestion incombe aux trois permanents de l'ADEM (Philippe Reguier), d'Atland (François Clément), du Pays du Haut-Léon (Gilles Le Marec) et aux présidents. (Arnaud Cazin, Charles Miossec, Adrien Kervella). Ce qui suppose une certaine complexité.

D'après François Clément ce projet, trop lourd pour une



Triangle Initiative : la coopération inter-pays.

seule structure, n'a pu être mené à terme que grâce à la complémentarité des trois pays : "Morlaix développe plutôt le tertiaire et les services, le Haut-Léon est connu pour sa production légumière et Landivisiau pour l'agro-alimentaire. L'ensemble

Le facteur d'orgues de Plouzévédé

Parmi les entreprises aidées par Triangle initiative, celle d'Hervé Caill, jeune facteur d'orgues de 29 ans. Il s'est lancé au printemps dernier sur sa commune d'origine : Plouzévédé. Et le travail ne manque pas. Deux fabrications sont déjà en cours ; un "petit" orgue destiné à la Touraine qui demandera un an de travail, et celui de l'église de Carhaix (deux ans de travail). "Nous construisons des instruments qui dureront plusieurs siècles" explique l'artisan.

Hervé Caill et son collaborateur s'occupent aussi d'entretien et de restauration d'orgues de tous âges. Si l'on fait abstraction du bassin nantais, l'entreprise est seule sur son créneau dans la région.



Le seul atelier de facteur d'orgues implanté dans la région depuis près de cent ans.

Le prêt de Triangle Initiative (150 000 F) représente une petite partie du financement de départ, lequel comprend 2 MF de matériel et un énorme fonds documentaire sur les cotes des différents instruments. "Mais toute aide est bonne à prendre. Cela valait le coup d'essayer".

D'autant que l'entreprise d'Hervé Caill va bénéficier d'un suivi en gestion assuré par un professionnel.

Bretagne Substrat : "Un coup de pouce"

Daniel Le Ster s'est lancé en janvier dans une activité pour le moins minime : il est producteur de substrat pour la culture de shiitaké* (champignons chinois). Le seul dans la région. Depuis Cléder, il fournit une dizaine d'exploitations bretonnes spécialisées dans cette culture. Sans compter quelques clients extra-régionaux. L'entreprise s'appelle Bretagne Substrat.

Installation agricole

Pour l'heure Daniel Le Ster est aux prises avec la maîtrise technique de cette activité nouvelle pour laquelle il n'existe pas de références. Comme la plupart des installations de type agricole,

son affaire a démarré avec la dotation aux jeunes agriculteurs (DJA) et le prêt PAM (prêt d'amélioration du matériel). La région a apporté son concours. Triangle initiative aussi. L'ensemble a permis de financer la moitié des investissements de départ (matériel, bocal climatés...).

Coup de pouce

"Le prêt sans intérêts de Triangle Initiative est venu renforcer mon capital social", explique Daniel Le Ster. Il a donné un coup de pouce très sensible. Sans lui, les banques auraient été très méfiantes, compte tenu du caractère innovant du projet. Et, il m'a permis de limiter l'importance des garanties qui m'étaient demandées".

Ancien salarié de la station expérimentale, Daniel Le Ster n'est pas en manque de compétences techniques. Par contre, en gestion, il va bénéficier du parrainage de l'entreprise Mat Emball à Saint-Pol-de-Léon.

Pour l'instant, l'atelier de production emploie deux salariés à temps plein et plusieurs temporaires lors de l'emballage hebdomadaire.

* Le shiitaké est produit à destination des restaurateurs, des fabricants de plats cuisinés et de l'industrie médicale (à cause de ses propriétés anti-vitales). Le substrat de Daniel Le Ster est confectionné à base de paille broyée, humidifiée et cuite que l'on ensème en shiitaké. Après incubation, le produit est ensaché puis livré.

En bref...

• L'Université d'été des Monts d'Arrée est une manifestation annuelle élargie qui émane de la commission patrimoine du Pays d'accueil des Enclos et Monts d'Arrée. Pour sa quatrième édition, elle a rassemblé cette année 700 personnes lors de ses "rencontres du landi*" organisées sur le thème : "création et tradition en Léon". Au total ces rencontres ont donné lieu à dix conférences dans différents endroits du Pays. L'université d'été propose aussi des itinéraires culturels, comme "la route du lin", qui intègre un déplacement en car. Sans oublier les ateliers pédagogiques destinés au personnel enseignant. Le programme de la cinquième université d'été est actuellement à l'étude.

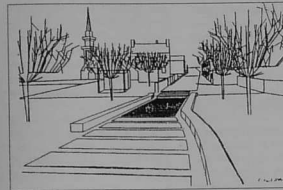
• Le Pays d'accueil des Enclos et des Monts d'Arrée est composé de cinq commissions de travail ouvertes à toutes les personnes ou associations intéressées par le développement du tourisme, entre Landi et Strion, Plouneventer et le Cloître Saint-Thégonne. La commission patrimoine s'occupe essentiellement de l'université d'été. La commission signalisation a baillé le "sentier des crêtes" et travaille actuellement sur le projet de "sentier de la Penze". La commission formation recense les besoins en formation-tourisme. La commission communication travaille à la réalisation des documents promotionnels. Enfin, il existe une commission qui construit des produits touristiques. Pour rejoindre ces groupes de travail, contacter le 98 68 48 84.

• La communauté de communes de la zone de Landivisiau réunit 18 communes, d'après le découpage prévu par la commission départementale. Chacune de ces communes devra bien sûr débiter au début 94 quant à son adhésion. Mais il apparaît peu probable que la communauté reprenne exactement le territoire d'Atland (12 communes) ou bien celui du Pays d'accueil des Enclos et des Monts d'Arrée (24 communes). D'après Charles Miossec, rien n'empêchera cependant le PAEMA de continuer à travailler sur son aire géographique actuelle, en distinguant les communes adhérentes et les communes "clientes".

SAINT-SERVAIS

Urbanisme assisté par ordinateur

En faisant appel à la simulation informatique pour élaborer son projet d'aménagement du bourg, la petite commune de Saint-Servais joue les pionnières... et montre que l'innovation n'est pas réservée aux grandes.



Une des simulations réalisées par ordinateur au bourg de Saint-Servais.

ment se rendre compte de la hauteur idéale d'un muret, du meilleur emplacement pour un bâtiment à créer..."

Autre avantage : les données topographiques et le bâti existant sont désormais saisis. Rien n'empêche donc de réutiliser le programme pour des aménagements futurs.

"Presqu'une formation"

Le coût ? 1,2 MF. "Raisonné, surtout si l'on considère les erreurs de jugement que l'outil informatique permet d'éviter et les possibilités qu'il laisse pour d'autres évolutions", explique Alain Troadec.

Et les résultats ? D'abord une nouvelle approche de l'urbanisme pour les élus : "presqu'une formation" comme dit le maire, Bernardette Brenaut. Et puis un aménagement sobre et original qui comporte : un pont dont l'étréouesse incite à lever le pied, une place pour les fêtes, un parking suffisamment large pour permettre le passage de gros engins, une superbe rocaille. Au total, une incontestable harmonie entre tous ces éléments. Mais le mieux est d'aller vérifier sur place.

* En comptant la part de la population de la base aéronavale attribuée à Saint-Servais. La commune compte 492 habitants sans cette base.

ÉCHANGES

Coopération Trans-Manche

Depuis octobre 1991, les pays de Landivisiau et du Haut-Léon sont liés au District de Torridge (Nord-Devon) par un jumelage économique. Le Pays d'accueil des Enclos et des Monts d'Arrée s'est naturellement associé à l'opération dès 1992, poussant, lui aussi, la logique de coopération inter-pays au-delà du Channel.



Signature du protocole d'échange entre les Pays du Haut-Léon, de Landivisiau, des Enclos et Monts d'Arrée et le District de Torridge (Septembre 91).

Beaucoup à apporter, beaucoup à apprendre : c'est sous le signe de la complémentarité que les quatre pays, situés de part et d'autre de la Manche, envisagent leurs relations. "Dans la région de Torridge, on sait faire du tourisme industriel, ce que nous ignorons ici. Par contre, nous savons lancer des coopératives agricoles", commente François Clément, le directeur d'Atland. Les agriculteurs anglais sont

donc venus en Bretagne visiter des GAEC, la Coop Even de Plouandic ou encore le marché au cadran de la SICAMOB. Les Elus finistériens se sont rendus sur place. Des échanges de personnels entre pays et District sont prévus. Des séminaires sur l'hébergement touristique en Grande-Bretagne, sur le tourisme industriel, sur la création d'une coopérative sont au programme 93-94.

Le District de Torridge et les pays du Haut-Léon, de Landi, des Enclos et des Monts d'Arrée préfigurent ainsi ce que pourrait devenir l'Arc Atlantique et imaginent un réseau européen des structures de pays.

Le District de Torridge compte 50 000 habitants sur 98 000 hectares. Il vit de l'agriculture, du tourisme, de la construction navale. On y trouve aussi des industries, de l'électronique, du jouet et des comédiques.

Pour espérer accueillir de nouveaux habitants, il vaut mieux que le bourg soit agréable : ce précepte est actuellement à l'origine de bien des projets de rénovations.

Mais à Saint-Servais, commune rurale de 805 âmes* située à une demi-douzaine de kilomètres de Landivisiau, on a voulu faire preuve d'originalité. S'offrir le petit "plus" qui fait la différence.

"Une première étude a été refusée, car trop ressemblante à ce que l'on pouvait voir partout", raconte Alain Troadec, adjoint au maire.

Puis le conseil a fait appel aux cabinets d'architectes Cagite-Fretter et Morvan-Sénéchal. Leur mission : élaborer un projet de bourg conciliant les souhaits de la population et les impératifs précis déterminés par l'équipe municipale. A

Le musée Yan Dargent

Inauguré le 5 juin 1993, en même temps que la nouvelle bibliothèque, le projet de Saint-Servais intègre aussi le musée Yan Dargent... puisque c'est à Saint-Servais qu'est né le peintre et illustrateur (1824-1889) à qui l'on doit la décoration de la cathédrale de Quimper et de l'église de Landerneau. C'est aussi à Saint-Servais qu'il repose.

L'association Yan Dargent s'est énormément investie dans ce projet. Avec l'aide de la municipalité, un fonds a été constitué qui comporte des tableaux et des livres illustrés par l'artiste. D'autres œuvres font l'objet de prêts de la part d'autres musées. Le tableau de Yan Dargent consacré aux lavandières a suscité cet

été la reconstitution d'un lavoir dans le bourg et d'une fête aux relets d'autrefois : "la grande lessive". Il y avait, paraît-il, du beau linge.

La conjonction de ces réalisations et animations apparaît bien comme une chance pour sauver Saint-Servais de l'oubli (1 000 visiteurs ont fréquenté le musée cet été) et pour conquérir le cœur de nouveaux habitants, voire de nouvelles activités qui viendraient s'ajouter au restaurant, aux deux cafés et aux deux charpentiers locaux.

Alain Troadec précise toutefois deux conditions essentielles pour qu'un tel projet réussisse : "Un musée doit se concevoir à partir d'une spécificité locale et être porté par des passionnés".

E. LECLERC



Tél. 98 68 16 49

"Votre marché", le commerce à proximité

Depuis trois mois, Plougourvest, une commune de 1 200 habitants, a retrouvé un commerce de proximité, grâce aux efforts conjugués de la mairie et de Serge Gueguen, lequel a opéré pour l'occasion une reconversion spectaculaire.

Serge Gueguen travaillait dans la téléphonie jusqu'au jour où un licenciement économique vient remettre sa vie professionnelle en question. Originaire et habitant de Plougourvest, il contacte alors la mairie pour lui soumettre l'idée d'un commerce de proximité. Il se rend compte que la municipalité travaille depuis deux ans sur un projet similaire : en effet, le dernier magasin de Plougourvest doit fermer ses portes au début 92 pour cause de retraite. L'affaire est donc vite conclue.

Un bâtiment neuf

François Clément, d'Atland, monte le dossier. La mairie construit un bâtiment neuf, pour lequel elle reçoit des subventions de l'Etat et du Département à hauteur de 40 % de l'investissement. Serge Gueguen, lui, se forme. D'abord à la gestion grâce à un cycle de trois mois organisé à la CCI de Brest. Puis aux métiers de boucher et de traiteur, grâce à des stages de trois mois en entreprise.

Il loue le bâtiment. Et le fonds lui appartient dès le 23e mois d'activité. Tout le matériel rattaché aux murs (chambres froides...) est financé par la commune. L'investissement personnel de Serge Gueguen se limite au matériel courant : "Avec les aides aux créateurs d'entreprise accordées par l'Etat et le Département, j'ai également bénéficié de 40 % de subventions".



Serge Gueguen à l'époque où son commerce était en construction

Vitesse de croisière

A "votre marché", on trouve l'ensemble de l'alimentation courante, y compris le pain et la viande fraîche... que Serge Gueguen achète par quartiers entiers comme tout boucher qui se respecte. L'épouse de M. Gueguen a pris un congé sans solde d'un an pour voir si le commerce permet de vivre à deux, comme le prévoit le projet. Au bout de cette année, elle aura à décider si elle retourne à son travail ou si elle reste commerçante.

"Cela marche bien, commente Serge Gueguen. Nous commençons à atteindre notre vitesse de croisière. 40 % de notre chiffre d'affaires vient de la boucherie. C'est l'activité qui nous laisse le plus de marge et qui est la plus recherchée : les gens viennent ici pour la qualité de la boucherie. C'est particulièrement apprécié en milieu rural".

"J'ai de la chance d'être un gars du pays qui s'occupe de la vie associative locale depuis quinze ans, poursuit le commerçant. C'est un facteur très important pour réussir son implantation à la campagne".

Chance supplémentaire : la commune de Plougourvest se développe : lotissement, HLM... sans oublier l'aménagement du bourg qui intègre le nouveau commerce. Cette progression sera sûrement amplifiée avec le transfert des familles de la base aéronavale d'Hyères vers celle de Landivisiau. ■

Peinture et sculpture en vedette

A Landivisiau vivent plus de soixante-dix associations, parmi lesquelles le Comité des Fêtes fait office de "cheville ouvrière" de la Culture.

Présidé par François Prigent, adjoint au maire chargé des Affaires Culturelles, le Comité des Fêtes organise, depuis vingt-six ans, le Grand Prix de Peinture du Léon. Cette manifestation, qui se déroule lors des deux premières semaines de décembre, est l'occasion de découvrir peintres professionnels et artistes amateurs. En effet, plus de 250 peintres exposent leurs toiles dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville.

Preuve de la renommée de ce salon, quelques noms désormais connus et reconnus ont remporté le Grand Prix : André Coupé, le talentueux décorateur des gares de Saint-Brieuc et Brest, Bernard Mormay, réputé pour ses "marines". Quant à Michel Bellion, Yves-Guillaume Moullec et autres Mikael Chaussepied ou Georges Bescond, le Grand Prix de Peinture du Léon leur a permis de "se faire un nom" et de pouvoir exposer au Salon des Indépendants ou au Salon d'Automne à Paris. Deux références en la matière...

Le Salon de Sculpture Contemporaine de Bretagne

Il y a cinq ans, à l'initiative conjointe de la Ville de Landivisiau, du Comité des Fêtes et de quelques sculpteurs, naissait l'Association "Sculpteurs Bretagne". Regroupant les artistes des cinq départements bretons, "Sculpteurs Bretagne", en étroite collaboration avec la Mairie, décidait de créer le Salon de Sculpture Contemporaine de Bretagne. L'idée était

nouvelle et a recueilli l'unanimité des instances culturelles et politiques. Aujourd'hui, cette exposition se veut l'un des promoteurs de la sculpture en Bretagne et s'inscrit dans le grand élan créateur des collectivités. Son but est de promouvoir la sculpture monumentale et la sculpture d'agrément.

Comme aime à le rappeler Charles Miossec, "le Salon de Landivisiau permet au grand public de découvrir l'art contemporain, dans toute sa poésie, sa dimension parfois irréaliste, mais aussi des artistes qui méritent d'être unanimement reconnus".

Une multitude d'associations dans la ville natale de Xavier Grall

Ces deux événements-phares ne doivent pas cacher les autres richesses culturelles de Landivisiau, ville où naquit le poète Xavier Grall. La bibliothèque municipale, qui porte le nom de l'artiste, fut la première du Finistère à s'informatiser. Dans un pays où 2 % des Français s'adonnent aux joies de la lecture, on comprend mieux la satisfaction des responsables de voir la bibliothèque fréquentée par 18 % de la population locale !

Landivisiau offre à tous ses habitants toute une diversité d'associations. Toutes les citer serait fastidieux. Notons tout de même qu'à côté d'associations "traditionnelles" comme le Club du 3e Age, se côtoient les écoles de peinture et de musique, le bridge-club, le Paotred Bagad Landi, la chorale Mouez Bro Landi qui vient de sortir un compact-disc. Preuve, s'il en était besoin, que le dynamisme de Landivisiau s'affiche aussi au niveau culturel. ■



Page 2 de couverture

Ensavadur Breizh

Quand la culture bretonne crée de l'emploi

Ensavadur Breizh a pour objectif de développer l'emploi en langue bretonne. Et à partir de la langue et de la culture bretonnes. Ses armes : trois structures qui vont devenir cinq et qui ont chacune leur spécialité : la formation, la traduction ou la revue pédagogique. Trois fers de lance qui trouvent sans cesse de nouvelles synergies entre elles. Ensavadur Breizh chapeaute l'ensemble et fonctionne comme une véritable pépinière d'entreprises.

Ensavadur Breizh regroupe Evit ar Brezhoneg, Stumdi et Treiñ dans un superbe bâtiment tout frais rénové, fonctionnel à souhait. Avec en prime, la vue sur les crêtes de l'Arrière. Nous sommes à Commana.

"Nous voulions un emplacement central en zone bretonnante, commente Patrick Merien, qui est à la fois président d'Ensavadur et le directeur de Stumdi. Ici nous sommes à 15 minutes de l'axe Brest-Rennes, à 2 minutes de la route Roscoff-Lorient. Nous sommes en contact avec les trois dialectes du Léon, du Trégor et de la Cornouaille sans être trop loin du Vannetais. Commana présente aussi l'avantage de faire partie du Parc d'Armorique et du pays d'accueil des Enclous et des Monts d'Arrière. Et la proximité d'une école Diwan ne nous était pas indifférente : nos salariés sont souvent des pères et des mères de famille en puissance".

Les structures rassemblées ici emploient une vingtaine de personnes en comptant les cinq ou six contrats CES. Les salariés de Stumdi sont au nombre de sept. Ils assurent la formation continue à la langue et à la culture bretonnes pour des banques, des collectivités locales et territoriales (départements 22 et 29), pour les entreprises en général et les classes bretonnantes du privé.

Treiñ : traduction

Née au début de l'année 91, l'association Treiñ emploie, quant à elle, deux personnes à la traduction. Traduction en breton, bien sûr, mais aussi en galélique, en gallois, en alsacien, en occitan... en russe. Sans oublier toutes les langues européennes.

Treiñ travaille pour des entreprises bretonnes qui exportent, pour le tourisme, pour les collectivités locales... Stumdi et Treiñ vont aussi œuvrer en commun pour la formation des traducteurs.

"Nous accompagnons des groupes pour des traductions consécutives, ajoute André Roparz, le directeur de Treiñ. Nous avons pour projet de passer à la traduction simultanée et de participer à un réseau européen de traduction des langues minoritaires".

Treiñ touche aussi à l'édition et traduit pour Terre des Brumes ou pour les éditions Ouest-France.

Née en 1974, la revue pédagogique Evit ar Brezhoneg a repris du service en mai 91. Elle compte désormais un millier d'abonnés. Son directeur est toujours Alan Stivell. Elle emploie deux permanents.

En rassemblant ces trois structures, Ensavadur souhaite faire jouer les synergies : la bureautique et l'informatique sont utilisées en commun. Les compétences aussi. Trois permanents sont rattachés à Ensavadur. "Quand un poste de charge devient important, nous essayons de monter un service pour faire le travail par nous-mêmes. En lançant de nouveaux produits, nous voulons créer de la richesse, développer un maximum d'emplois et d'activités en marché captif les uns par rapport aux autres" commente Patrick Merien.

Tourisme culturel et langue bretonne

Ainsi en est-il du projet touristique imaginé par Ensavadur. "Nous voulons proposer des produits de tourisme culturel qui intègrent la langue"



Patrick Merien, André Roparz et le bâtiment tout frais rénové qui abrite Ensavadur, Stumdi, Evit ar Brezhoneg et Treiñ. Un bâtiment acheté par la mairie de Commana, rénové avec l'aide de la Région, du Département, et mis à disposition d'Ensavadur par le biais d'un crédit-bail à terme de quinze ans. C'est un chantier d'insertion qui s'est chargé de la rénovation. Coût de l'opération : 1,6 MF. Ensavadur travaille avec Atland, Triangle Initiative et participe aux échanges avec le District de Trédize.

annonce le directeur de la structure. "Sous forme de toponymie, d'ateliers, destinés à apprendre le b-a-ba..."

En 1994, trois produits test seront lancés : le premier sera consacré au "tourisme de proximité", le second se déroulera pendant les vacances de Pâques et s'adressera aux Bretons émigrés. L'été permettra de tester le troisième, qui ciblera les ressortissants d'autres pays celtiques et les minorités nationales. Une étude de faisabilité subventionnée par la Région a été confiée au cabinet quimpérois : Bretagne Info Service.

Ce projet de grande ampleur fera appel aux subventions du programme Morgane et Leader. Il proposera un hébergement modulable dans un second bâtiment toujours situé à Commana, mais dont la restauration n'est pas encore entamée.

Second projet, déjà démarré celui-là : Levanueg Breizh. La bibliothèque. "Une bibliothèque indépendante de l'Etat,

qui s'inspirerait de celle du Pays de Galles", précise Patrick Merien. Elle rassemblera d'abord des ouvrages en langue bretonne et sur la langue bretonne. Bien sûr, la bibliothèque pourra aussi servir à monter un projet touristique de formation. "Ce sera une bibliothèque d'étude plutôt que de prêt, poursuit Patrick Merien. Tout livre en breton nous intéresse".

La bibliothèque devrait créer un emploi l'an prochain, deux l'année suivante. Elle a pour objectif de devenir un pôle international de recherche linguistique et historique, en lien avec Ensavadur en s'appuyant sur la capacité d'hébergement du centre Ensavadur.

Ces projets permettent à Ensavadur de tabler sur un doublement de ses effectifs d'ici à quelques années : 40 à 50 emplois à Commana et grâce à la langue bretonne. Un joli défi qui apparaît comme une traduction culturelle de la logique économique léonarde. ■



Démocratie locale

Le Pays de Redon et de Vilaine fait encore preuve d'une belle vitalité ces temps-ci. Ici, près des marais et des coteaux boisés, entre deux "bolées", on discute, on débat, on manifeste, on se réunit, on fête, on se désaccorde ou bien on fait front uni. Bref, on vit.

Ce ne sont pas les exemples qui manquent : cet été, les élus ont dû tous remonter au crâne pour défendre le projet de contournement de Redon, une nouvelle fois remis en question. Ils ont même investi le pont de Saint-Nicolas pour distribuer des tracts aux automobilistes, dans un climat d'entente unanime : "les dissensions n'ont pas lieu d'être sur ce point. Tous doivent ouvrir dans le même sens, sans a priori et sans arrière-pensée". Dixit les élus d'opposition de la municipalité de Redon.

Le même jour, sur le même pont de Saint-Nicolas, les habitants de Saint-Marcellin s'étaient également mobilisés en masse. Ils contestaient (et contestent toujours) le choix du site affecté au projet de CTED (centre technique d'enfouissement des déchets du SIVOM de Redon).

A ces signes de bonne santé, s'ajoute le sempiternel dynamisme convivial qui entoure la foire Teillouse et la Bogue d'Or. Ou encore ces tout nouveaux week-ends "Douceurs d'hiver" qui ouvrent les portes du pays au grand public.

Sans oublier ce sous-préfet de choc, Jean-Paul Briseul, qui ne se lasse pas de lancer des réflexions... où chacun doit pouvoir trouver sa place. Ainsi, le débat sur la "valorisation des marais" va probablement déboucher sur une OGAF environnement. Actuellement,

c'est l'aménagement du territoire qui est soumis aux suggestions de la population et de l'ensemble des acteurs du pays.

"Je souhaite un décollé musculé et tonique, un vaste bouillonnement d'idées, a prévenu le sous-préfet. Il est nécessaire que tout le monde s'exprime, sans tabou, mais dans la tolérance".

Ici, près des marais et des coteaux boisés vit un vrai pays qui fleurit de la démocratie locale, mais aussi le pin, la pomme, l'anguille et la châtaigne grillée. ■



JML

PERSPECTIVES

Trois priorités pour les Pays de Vilaine

Le Conseil des Pays de Vilaine* a publié une "Contribution à la préparation du XI^e Plan", qui met l'accent sur trois priorités à inscrire au menu des actions de développement futures : le désenclavement, la formation et l'harmonisation des aides sur tout le territoire.

"C'est un travail collectif qui présente, avec beaucoup d'optimisme, ce qu'il serait souhaitable de réaliser entre 1994 et 1998" commente Jean-Baptiste Lelièvre, le président du Conseil des Pays de Vilaine. Le document fait le tour des projets ou des actions dont l'inscription est souhaitée, soit dans le cadre du contrat de plan Etat-Région, soit dans les plans et programmes régionaux ou départementaux. Ou encore dans les plans spécifiques en faveur des Pays ou bassins d'emploi.

Le désenclavement encore et toujours

Parmi les priorités de cette trame générale, le désenclavement. Encore et toujours. La rocade-est n'est-elle pas en projet depuis 1978 ? Le contournement de Redon reste donc à l'ordre du jour. Et en première place des infrastructures souhaitées.

Côté port, le Conseil des Pays de Vilaine est épaulé par le Conseil général 35 qui demande le déplacement immédiat du terminal sablier et le doublement des capacités d'accueil du quai dans les premières années du XI^e plan.

En projet également, un allongement de la piste aéroportuaire jusqu'à 1 500 mètres pour recevoir les avions d'affaires de type bi-turbo propulseur ou bi-réacteur.

"Nous militons aussi pour le désenclavement hertzien, celui dont personne ne parle, et qui passe par l'installation d'équipements-relais", indique Jean-Baptiste Lelièvre.

De la création du Lycée d'enseignement général et technolo-

gique agricole de Saint-Jacut-les-Pins jusqu'à la construction d'un centre de formation pour l'AREP, le Conseil des Pays de Vilaine fait de la formation sa seconde priorité. "Si la région de Redon est désenclavée, si elle dispose de gens formés, elle se sauvera" résume le président.

Harmonisation des aides

Pesant contre "l'ordinatocratie" européenne, Jean-Baptiste Lelièvre réclame également le classement de l'ensemble des neuf cantons qui constituent les Pays de Vilaine au titre de l'objectif 5b (zones rurales fragiles). En effet, les trois cantons situés en Loire-Atlantique (Saint-Nicolas de Redon, Saint-Gildas-des-Bois, Gueméné-Penfao) sont exclus des aides structurelles de la CEE. Et d'après M. Lelièvre, les six autres ne sont pas à l'abri d'une éviction.

Fin septembre, le Conseil des Pays de Vilaine, le SIVOM de Redon et le Comité de bassin d'emploi du Redonnais ont adressé à ce sujet une demande de soutien aux trois conseils généraux, aux deux conseils régionaux et aux deux préfets de Région.

A noter que le Comité de bassin d'emploi a aussi élaboré une contribution écrite. ■

* Le Pays de Redon et de Vilaine se compose de neuf cantons situés sur deux régions et trois départements et constitue un bassin de vie de 100 000 habitants. Son entité a été reconnue par l'Etat le 17 janvier 1991 avec la création très officielle d'une "cellule de coordination administrative des sous-préfets des arrondissements de Vannes, Redon, Châteaubriant, Saint-Nazaire. Le conseil des Pays de Vilaine regroupe quant à lui les conseillers généraux des neuf cantons autour d'une mission de développement global.



J.-B. Lelièvre : "Je tire ma révérence"

"Je tire ma révérence" annonce Jean-Baptiste Lelièvre. Ex-enseignant, conseiller général de Redon depuis 29 ans, M. Lelièvre a en effet décidé de ne pas prendre part aux prochaines cantonales. "Dans mon cas, solliciter un nouveau mandat en 94, reviendrait à souhai-ter me maintenir en place jusqu'à 69 ans, contre 64. Et à 69 ans, on n'a plus le même dynamisme qu'à quarante. Or le pays a besoin d'un élu dynamique. Place aux jeunes". Un argumentaire en forme de clin d'œil vis-à-vis d'autres septuagénaires encore en exercice.

Du même coup, Jean-Baptiste Lelièvre cède tout : la présidence du Conseil des Pays de Vilaine, le secrétariat du bureau du l'HABV... "Je souhaitais mettre un point final à mes fonctions électives... et passer à un autre chapitre de ma vie". Lequel ? Le conseiller général restera très discret à ce sujet. Peut-être un nouveau départ, avec tambour et trompette (sur-tout trompette puisqu'il en jouait, vers des horizons plus musicaux. N'est-il pas été chef d'harmonie pendant vingt ans ? En tout cas, au revoir Monsieur Lelièvre et bonne chance pour la suite du voyage. ■

Le SIVOM du Pays de Redon prépare sa mutation

Les dix-huit maires du Pays de Redon se retrouvent régulièrement pour plancher sur l'évolution future de la coopération intercommunale. Ils étudient trois hypothèses : la transformation de l'actuel SIVOM en communauté de communes, en district ou en SIVOM à compétences élargies.

"Notre volonté est de ne pas

bouleverser les budgets communaux", souligne Roland Charpiot, président du SIVOM du Pays de Redon.

"C'est un dossier compliqué, ajoute Pierre Bourges, le maire de Redon. Il nous faut établir avec précision les avantages et les effets pervers de chacune des trois formules".

Dossier à suivre dans les mois qui viennent. ■

Les marais au centre de la réflexion

En place depuis seulement deux ans, le sous-préfet de l'arrondissement de Redon est déjà une figure bien connue dans le pays. Et pas seulement pour son goût du mot juste ou pour sa poignée de main très militaire (c'est un ancien de Saint-Cyr Coëtquidan). Jean-Paul Briseul fait également preuve d'une capacité d'initiative peu commune. Ne serait-ce qu'en lançant de nombreux groupes qui rassemblent toutes personnes et organisations désireuses de travailler ensemble sur un thème particulier. Exemple : le groupe de réflexion sur la protection et la valorisation des zones humides du Pays de Redon et de Vilaine.



Jean-Paul Briseul est à l'origine d'un cycle de conférences-débats sur des grands thèmes de société : "l'éthique et la nation" le 5 octobre, "les Bénédictins et l'Europe" le 18 janvier 94 à 20 h 30 au Théâtre, "l'Afrique du Sud, naissance d'une nation" le 17 mai 94 à 20 h 30 au Théâtre.

Il a ouvert à tous ceux qui souhaitent "enrichir leur personnalité de citoyen", ce programme de rencontres intitulé "une tentative pour briser les divers réseaux qui fragmentent le corps social, le monde scolaire, en concevant la formation du citoyen comme un moment partagé ensemble pour réfléchir sur les valeurs fortes qui irriguent toute notre vie sociale."

Ces cycles sont placés sous l'autorité d'un comité de patronage regroupant tous ceux qui ont fait bon accueil à l'initiative. A terme, Jean-Paul Briseul s'en désengagera.

Le sous-préfet est aussi l'auteur d'un essai de modernisation administrative intitulé : "Sur les pas de Saint-Convulsion", à la recherche du pays de Redon et de Vilaine". Un ouvrage qui contient tout un travail sur l'identité de pays dans la région redonnaise à travers les âges. Saint-Convulsion y apparaît comme un précurseur de l'aménagement du territoire.

"Il était nécessaire d'engager une réflexion globale sur le devenir des zones humides du Pays de Redon et de Vilaine afin de trouver un point d'équilibre entre des intérêts parfois divergents : la protection de l'environnement, le développement économique, la valorisation touristique, etc. Il fallait définir des lignes directrices susceptibles d'être utilisées par les décideurs territoriaux", explique Jean-Paul Briseul.

Pour ce faire, il a donc constitué un groupe de travail qui rassemble, depuis mai dernier, une cinquantaine de partenaires élus, responsables d'associations, chefs d'entreprise auxquels s'ajoute un grand nombre d'experts administratifs des trois départements, représentants de l'Équipement, des chambres consulaires, de la D.D.A., de la D.I.R.E.N., etc. "Je souhaitais qu'un maximum de compétences techniques soit engagé dans cet exercice de démocratie participative", indique le sous-préfet.

Depuis le mois de mai, le groupe a planché sur trois

thèmes : la détermination de la zone des marais et des zones humides (définitions législative et fiscale, caractéristiques, singularités au regard de la géographie et de l'histoire, définition des zones et délimitation de l'aire géographique des marais) ; la valorisation des marais, "un nouvel équilibre à trouver" (agricultures et environnement, développement économique et environnement, tourisme et environnement) ; et la protection de la zone des marais (protection juridique au regard de l'urbanisme et du droit de l'environnement, les politiques décentralisées régionales, départementales, intercommunales et communales, les procédures contractuelles, les politiques répressives).

Pour chaque thème, un animateur était chargé de conduire la réflexion en toute liberté : Pierre Bourges, maire de Redon et conseiller régional, Emile Granville du Comité pour la défense des marais, M. Edeline de la Chambre d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine.

Les conclusions provisoires des

travaux des trois sous-groupes ont été présentées lors de la réunion du groupe de travail du 13 octobre à Brain-sur-Vilaine. Elles feront l'objet d'un document de synthèse qui sera adressé aux décideurs locaux. Libre à eux de s'en inspirer pour conduire leurs politiques d'aménagement.

Un laboratoire d'idées
"Le groupe n'a pas de compétence décisionnelle. C'est un laboratoire d'idées, une force de proposition", précise Jean-Paul Briseul. Néanmoins, ses membres ont émis un vœu à l'attention de l'I.L.A.B.V.*, "la structure territorialement la plus représentative pour mener une politique interdépartementale de valorisation des marais".

Le texte en question propose à l'Institution de faire réaliser une étude destinée à dégager des moyens juridiques adaptés à la conservation et la valorisation des marais. Des moyens qui pourraient s'inscrire dans le cadre des mesures d'accompa-

gnement de la nouvelle PAC. Le règlement agro-environnemental de la C.E.E. prévoit en effet la possibilité de passer des contrats entre agriculteurs et collectivités sur la base de primes à l'hectare destinées à compenser les contraintes liées à la mise en œuvre de pratiques culturales respectueuses de l'environnement.

Le groupe espère que ce premier travail de proposition pourra aboutir à une OGAF environnement (Opération groupée d'aménagement foncier) qui intégrera ce type de mesures.

Pour l'heure, les partenaires entament une seconde mission qui consiste à faire entendre "la voix des marais de Redon" dans le cadre du débat national sur l'aménagement du territoire. Le premier rendez-vous a eu lieu le 27 octobre à Guichen.

"Notre groupe est ouvert", souligne le sous-préfet. Si d'autres souhaitent participer à la réflexion, qu'ils nous rejoignent".

* Institution interdépartementale d'aménagement de la Basse-Vilaine.

INTERCOMMUNALITÉ

Projet de piscine : Treize communes se jettent à l'eau

Âgés de trente ans, les deux piscines du Parc Anger et de Beaumont donnent des signes de fatigue et ne correspondent plus aux normes actuelles, ni aux attentes du public.

Des études ont montré que la rénovation complète des deux établissements reviendrait au même prix que la construction d'une piscine neuve. C'est donc la seconde solution qui est actuellement étudiée à l'échelle intercommunale. Ce nouvel équipement, conçu pour l'été et l'hiver, intéresse en effet un bassin de population estimé à 40 000 personnes.

Treize communes sont parties prenantes du projet. Depuis juin, elles sont réunies au sein d'un syndicat intercommunal d'étude de la piscine du pays de Redon.



Deux équipements à rénover

Une structure présidée par François Gérard.

Actuellement, un cabinet spécialisé ébauche une étude de faisabilité qui sera soumise au syndicat en début d'année prochaine.

L'avant-projet-sommaire devrait être connu avant la fin 94. Ensuite, le syndicat d'étude pourrait devenir un syndicat de réalisation.

* Douze auxquelles s'ajoutera sans doute Ailvaux qui a fait sa demande.

FORMATION

Math Spé-TS : Une première dans l'Ouest

Une section "Math Spé-TS" vient d'ouvrir au Lycée technique privé Marcel Callo, avec un effectif de 24 élèves. C'est la seule classe de ce type dans le Grand Ouest : les plus proches sont à Versailles et à Bordeaux.

Réservée aux "très bons élèves" issus d'une dizaine de BTS touchant les technologies, la productique, la maintenance... cette nouvelle classe prépare (en un an) à l'entrée dans les grandes écoles d'ingénieurs de la mécanique, de l'électricité, de l'électronique. Elle contribue ainsi à résorber le déficit français en ingénieurs, actuellement estimé à 100 000. Elle ouvre les portes de l'enseignement et des universités.

La sélection s'opère sur dossier scolaire et sur entretien.



Rennes (Campus de Bruz) admettront des "Spé-TS" dans leurs rangs.

Les responsables du Lycée Marcel Callo signalent toutefois que l'enseignement prévu pour cette nouvelle classe demande une motivation sans faille et une capacité de travail suffisante pour affronter 65 à 70 heures de travail par semaine !

La sélection s'opère sur dossier scolaire et sur entretien.



À REDON

Ville-carrefour des Régions Bretagne et Pays de Loire

Pour développer vos activités commerciales, industrielles et de services

15 ha aux portes de la ville

A 2 h. 30 de Paris par TGV, au cœur du triangle Rennes-Vannes-Nantes, un site privilégié sur l'axe St-Nazaire-Redon-Rennes vous apporte la solution personnalisée à vos projets.

nombreuses possibilités de pavillons individuels ou de logements collectifs

Contact : Mairie de Redon
Service Développement Économique
☎ 99 71 05 27 - Fax 99 72 24 54

INTERMARCHÉ

Les Mousquetaires de la distribution

REDON
Centre Commercial Beaulieu
Route de Rennes
Tél. 99 71 28 60

RIEUX
Sortie Redon
Route de Vannes
Tél. 99 71 00 02

Les discounters les moins chers du Pays de Redon

FORMATION

L'Ecole supérieure de logistique



La première promotion de l'Ecole de logistique industrielle. Le 19 novembre, l'ESLI organisait le colloque Bretagne-Pays de Loire de l'Association des logisticiens (Aslog).

28 élèves de niveau Bac + 2 font actuellement connaissance avec la pédagogie de l'alternance dans la toute nouvelle Ecole Supérieure de logistique industrielle* (ESLI) qui s'est installée à Redon. La formation durera deux ans. Elle conduit au niveau II et à la qualification de responsable de logistique industrielle en cours d'homologation. Pour l'heure, c'est encore la phase d'acclimatation. Une période pas toujours sécurisante, tant les principes de l'alternance diffèrent des pratiques classiques de l'enseignement. Un exemple : dès leur première année, les étudiants passent trois mois en entreprise. Et les fruits de cette immersion professionnelle seront "pressés" pendant les six autres mois, à l'ESLI. Ledit-motif adressé aux élèves par Josiane Le Blevencec, la directrice des études : "le premier acteur de votre formation, c'est vous".

Ainsi doivent-ils réaliser un projet logistique dans l'entreprise de stage. Certains savent déjà qu'ils étudieront et programmeront la mise en tension des flux pour l'entreprise DRAFTEX.

Des étudiants opérationnels
Un moyen pour "sortir des étu-

diants opérationnels et au fait de la culture d'entreprise" comme le rappelle Serge Olivier, qui est à la fois le directeur de l'ESLI et de la CCI de Redon. Car il s'agit d'une école consulaire. Elle est même reliée à neuf autres établissements du même type recrutant aussi à bac + 2. C'est le réseau AGICOM. Il permet d'envisager un concours national d'entrée pour la rentrée prochaine. A Redon, l'ESLI profite de la densité d'implantation de grands sous-traitants dans la région. Le comité de pilotage de l'école est d'ailleurs constitué d'industriels tels que Citroën, Legris, Canon...

Soudée au monde professionnel
L'ESLI est donc entièrement soudée au monde professionnel. D'autant plus que les enseignants ont tous une expérience industrielle quand ils ne sont pas encore en activité dans une entreprise. Installée au 7 rue Saint Conwoin, l'ESLI intégrera l'an prochain ses locaux neufs sur le quai Surcouf. ■

* La logistique industrielle recouvre la gestion de tous les flux qui interviennent dans le fonctionnement de l'entreprise en amont, en aval et au cœur de celle-ci : flux d'informations, de personnels, de marchandises...

Bertrand Faure, partenaire la formation

"Il existait un besoin en personnel formé à la logistique dans la région. Il nous manquait aussi un organisme qui puisse nous permettre de construire des programmes de formation continue pour notre personnel. Lorsque la CCI a exposé son projet et sa volonté d'y associer les différentes industries, nous avons trouvé l'idée très motivante", indique Franck Le Coq, le directeur des deux sites Bertrand Faure de Redon et Saint-Nicolas. Et l'équipementier automobile de prendre sa place au sein du comité de pilotage de l'école.



L'usine Bertrand Faure de Saint-Nicolas-de-Redon

L'entreprise a déjà joué un rôle actif dans le démarrage de l'ESLI. "Nous avons d'abord apporté nos conseils et nos observations dans l'élaboration des programmes éducatifs. Le comité de pilotage s'est réuni régulièrement dans le but de valider le projet", explique Franck Le Coq.

Comme les huit autres sociétés membres de ce comité, l'entreprise Bertrand Faure a participé au recrutement des candidats. "Dans le sens d'un conseil destiné à éviter d'éventuelles inadéquations entre le souhait du candidat et le projet de l'école", précise Franck Le Coq.

Cette année, les usines de Redon et Saint-Nicolas vont accueillir deux stagiaires. L'un d'eux analysera les flux logistiques avec les fournisseurs. L'autre se penchera sur la programmation et l'ordonnement des ateliers. ■
Le groupe Bertrand Faure réalise 9 milliards de francs de chiffre d'affaires dans l'équipement automobile et emploie 12 500 personnes dans le monde entier. Les usines redonaises, elles, comptent 280 salariés. Celle de Redon fournit les sièges auto pour Citroën-Rennes La Janais et Heuliez dans la région nantaise. Celle de Saint-Nicolas fabrique la structure métallique de la sellerie pour l'ensemble des constructeurs français. Dans ce type d'activités, la logistique revêt une importance considérable, surtout depuis que la pratique des flux tendus se généralise afin de supprimer les stocks. L'usine Bertrand Faure de Redon travaille en cinq heures, entre le moment où le siège est commandé et celui où il est livré.

Responsables de rayon au féminin

Si l'IPSOP de Redon est surtout connu pour ses formations en maintenance industrielle, bureautique, comptabilité... son secteur "Grande Distribution" est resté jusqu'à présent assez confidentiel.

Aujourd'hui avec trois promotions de Responsables de Rayon par an, ce secteur prend de l'essor. La dernière née est une formation de Responsables de Rayon exclusivement féminine. Leur spécialité : le non alimentaire. Expérience unique dans le

Grand Ouest, elle a été mise en place en partenariat avec la Région Bretagne. Son objectif : faciliter l'accès des femmes à des postes d'encadrement en hypermarché. C'est un pari, rien n'est encore gagné mais cette première a déjà suscité l'intérêt de trois enseignes Carrefour, Continent et Leclerc qui ont accepté d'accueillir dans leurs différents points de vente quinze stagiaires durant deux mois. Verdict en avril 1994. ■

Contact : Véronique Dorval ou Yann Piel, IPSOP - 99 71 17 03.

URBANISME

Les commerçants réticents

La première tranche d'aménagement du centre-ville de Redon avait permis de réunir la Grande Rue, le quartier de l'abbaye Saint-Sauveur et les abords de la place de la République en un seul plateau piétonnier, grâce à un large passage sous la voie ferrée. C'était en 1989.

La seconde tranche prévoit de joindre cet ensemble au quartier de la rue (semi-piétonne) Notre-Dame. Sont également envisagés la réfection de la place de la République et le déplacement du célèbre kiosque à journaux vers le quartier Notre-Dame.

L'étude d'impact a eu lieu en septembre. L'enquête d'utilité publique suit.

Les travaux sont pour 1994 et devraient coûter 11 MF. Un chiffre qui fait tressailler la fédération des commerçants redon-

nais : "Il nous semble que la conjoncture économique n'est pas propice à telle dépense, explique le président, Loïc Lemarié, qui redoute à la fois, une augmentation des impôts locaux et une perte d'activité pendant la durée des travaux.

Lors de l'étude d'impact, la fédération a demandé un calendrier précis du chantier dans une lettre ouverte adressée à la municipalité. Elle a aussi manifesté son opposition à la perte des places de parking provoquée par le projet, notamment sur la place de Bretagne.

Pour l'heure, Loïc Lemarié attend une réponse à sa lettre ouverte. Mais la Ville a déjà annoncé l'aménagement de petits parkings dans la rue Notre-Dame. Ce qui permettrait de réduire le déficit en places de voitures.

Les élus de l'opposition ont également aimé bénéficier d'une pause avant que ne s'engage cette deuxième tranche. ■

Loïc Lemarié : "La période n'est pas favorable à une telle dépense".



PAYSAGE

Cités et Villages fleuris des Pays d'Oust et de Vilaine

La mise en valeur de nos cités et villages ne passe-t-elle pas avant tout, par la propre mise en valeur des richesses de son patrimoine végétal : naturel, paysagé et fleuri ?

Le devenir de l'espace rural et de l'horticulture sont suffisamment liés pour que se pose des questions sur des actions en faveur de l'aménagement des paysages et de l'es-

thétique de nos cités, entre autres par des opérations de fleurissement. Il est vrai que ces dernières améliorent considérablement le cadre de vie et l'accueil touristique de nos communes, mais il est également possible et souhaitable d'élargir la palette des végétaux plantés. Les Villages de France dans leur diversité géographique, architecturale et historique, ne constituent-ils

pas la plus belle vitrine dont l'on puisse rêver ?

Faisons que cette dimension fleurie de nos "Cités et villages des Pays d'Oust et de Vilaine" nous offre une nouvelle vitrine, atout de développement et de qualité de vie. ■

Pour toute information sur l'opération : Tel. 99 72 31 90.

Opération Cités et Villages fleuris des Pays d'Oust et de Vilaine

Société d'Horticulture du Pays de Redon

Tél. 99 72 31 90



Photo Jacques Quinton

En bref...

• Le Centre Leclerc de Saint-Nicolas de Redon a obtenu de la CDEC (44) une autorisation d'agrandissement de 1 200 m². Ce qui portera à 6 200 m² la surface totale de l'hypermarché, à moins que les commerçants redonnais n'obtiennent gain de cause. En effet, leur fédération a décidé de faire appel. Motif : "l'autorisation a été délivrée sans concertation locale préalable". A suivre.

• Déroules et contournement. Cet été, le pays de Redon apprendrait que la réalisation du contournement Est de Redon serait reportée. Motif : le dernier projet présenté (viaduc intégral sur marais) coûte 200 MF. Soit un succès de 90 MF par rapport au projet initial (qui a été refusé suite à l'enquête d'utilité publique de 1991). Du coup, le Conseil général 35 a remis sur l'échiquier un projet de pénitente destinée à améliorer le passage entre Saint-Nicolas et Redon.

Toullé chez les élus locaux : la rocade est attendue depuis 18 ans et réclamée par tous les décideurs des Pays de Vilaine ; la pénitente est considérée comme une source de nuisance, un danger pour le patrimoine et une réponse à court terme. Après rencontre des conseils généraux d'Ille-et-Vilaine et de Loire-Atlantique, il a été décidé d'engager une nouvelle étude. Et une nouvelle enquête d'utilité publique en 1994!

• Un livre blanc sur les déchets vient d'être édité par le SIVOM. Document pédagogique adressé aux 15 000 foyers du pays de Redon. Il comporte des données d'informations sur la législation en matière de déchets et sur les choix du Syndicat (notamment le CTED de classe 2, voir notre article). On apprend également que l'usine d'incinération actuelle ne répondra bientôt plus aux nouvelles normes. Ou bien elle sera équipée de nouveaux systèmes d'épuration. Ou bien elle sera remplacée par une autre usine : pour justifier un tel investissement, il faudra que le nouvel équipement puisse traiter de 40 à 50 000 tonnes par an. Ce qui impliquerait l'importation de déchets d'autres zones de production... la nécessité de surdimensionner le CTED. "Une des deux solutions devra être mise en œuvre avant le premier janvier 1995", dit le livre blanc.

Le centre d'enfouissement des déchets en question

Nouveau sujet épineux au sein du SIVOM de Redon : le projet d'installation d'un centre d'enfouissement des déchets (CTED) de classe 2 (1) près du village de Saint-Marcellin en Bains-sur-Oust. "Erreur de site, erreur de procédure" clame l'association locale de défense de l'environnement, avec l'appui de nombreuses autres personnalités ou organisations. Les raisons de la colère.

"Nous ne sommes pas animés par une volonté d'envoyer à tout prix ce centre chez les autres, prévient Pierre Duret, le secrétaire de l'association pour la défense de l'environnement de Saint-Marcellin. "Le CTED reste une nécessité et il présentera l'avantage de rapporter de la taxe professionnelle à la commune qui l'accueillera. Nous soutenons simplement qu'il y a erreur sur le lieu et sur la procédure".

D'après l'association, le site de Saint-Marcellin possède en effet toutes les caractéristiques pour ne pas recevoir le centre d'enfouissement : juché à l'extrémité orientale du plateau de Lanvaux, il est boisé, entouré de nombreuses habitations et réputé pour sa fonction de château d'eau.

L'endroit est en effet entouré de sources et de fontaines, le niveau de la nappe se trouve entre 1,60 m et 2,50 m de profondeur. A tel point qu'il existe à Saint-Marcellin trois réseaux locaux d'adduction d'eau potable. Deux d'entre eux alimentent chacun une dizaine de maisons.

"Ce lieu fait également partie du grand site naturel de la basse-vallee de l'Oust, recherché

Pierre Duret. Il comporte un lieu mégalithique, "le champ de pierres" qui n'a pas fait l'objet de fouilles et doit être visité par le service des Antiquités".

"Zone d'interdiction"... puis "site idéal"

Dans son étude préalable commanditée par le SIVOM, le BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) a même classé l'endroit dans la zone d'interdiction, à cause de ses parties boisées.

Le BRGM a ainsi répertorié cinquante lieux sur le territoire du SIVOM. Puis il a opéré une sélection progressive qui a abouti à deux sites : l'un en Avesnac et l'autre en Bains-sur-Oust mais sur "la Grée de Bleheu". L'un des propriétaires (2) de la Grée a préféré proposer un autre terrain lui appartenant : celui de Saint-Marcellin. Proposition qui a été adoptée par le SIVOM. C'est à ce niveau que l'association parle d'erreur sur la procédure : "Nous constatons qu'il a suffi d'une visite pour abandonner les deux sites déterminés suite à l'étude du BRGM... et en sélectionner immédiatement un autre. Les travaux préliminaires n'ont servi à rien. Que



Pierre Duret (à gauche) et Didier Nicou devant l'une des nombreuses sources d'eau potable situées à proximité du projet de vente d'enfouissement des déchets.

"fait-on de la caution scientifique ?"

Sur Saint-Marcellin, on crie à l'incohérence et on se mobilise en masse : le village compte 140 foyers et les différentes manifestations organisées par l'Association drainent souvent plus d'une centaine de personnes. Le Conseiller général de Redon, le Comité des marais, les associations Gwezenn, Treve (représentant Eaux et Rivières), la mairie de Redon et plusieurs autres communes ont pris position contre le projet. Les élus de Bains-sur-Oust qui, au départ, lui étaient favorables ont finalement adopté les

thèses de l'association de Saint-Marcellin.

Mais Roland Charpiot, le président du SIVOM, a clairement indiqué son intention de ne pas revenir sur le vote (3) qui a entériné l'affaire : "le refus du bourg de Saint-Marcellin relève de l'attitude que les anglais appellent NIMBY. Autrement dit not in my back yard (pas dans ma cour)".

M. Charpiot défend aussi les risques de pollution des eaux : "le site présente une couche d'argile de trois mètres qui le rend imperméable. Dans un autre site, nous serions obligés d'importer de grandes quantités d'argile".

Face à l'importance de la mobilisation, le SIVOM a fini par demander à la commune de Bains-sur-Oust de faire d'autres propositions. "Mais pourquoi un tel entêtement sur Bains ?" s'étonnent les opposants. ■

(1) CTED de classe 2 : centre d'enfouissement qui reçoit des déchets d'incinération et doit être réhabilité au fur et à mesure de son utilisation.

(2) Depuis, le propriétaire est revenu sur sa décision de céder son terrain pour le CTED.

(3) Vote du 17 juin : 18 voix pour, 14 contre, 6 bulletins blancs ou nuls.

Gwezenn : "Pas d'ordures dans la Prairie millénaire".

L'Association Gwezenn (arbres en breton) travaille sur tout ce qui concerne la nature et la culture en Bretagne. Elle soutient l'association de défense de l'environnement de Saint-Marcellin en fondant ses arguments sur la qualité "paysagère, humaine, spirituelle et historique" de l'endroit.

Premier argument choc : le projet de décharge classe 2 ne concerne pas un quartier banal mais un village qui regroupe une "communauté bretonne d'habitants" : la Frairie Saint-Marcellin. Reconnue sur le plan juridique comme une indivision indépendante de la commune, cette institution est une reminiscence des clans bretons, un domaine géré et travaillé par ses habitants. La Frairie de Saint-Marcellin a fêté son millénaire cette année et s'occupe essentiellement de la chapelle.

Pour Gwezenn, cette chapelle n'est pas banale non plus : "Reconstruite en 1947, elle s'élève sur les lieux où Nominé reçut du pape par les moines de Saint-Conwoyon la couronne le consacrant Premier Roi de Bretagne".

En 848, Saint-Conwoyon rapporte de Rome avec la couronne un site chargé d'histoire

ronne royale de Nominé, le corps entier de Saint-Marcellin (pape martyrisé en 304 sous Dioclétien) que lui avait remis le Pape Léon IV. Une partie du corps fut donnée pour la chapelle.

"On imagine mal que la spiritualité du lieu puisse cohabiter avec l'idée de décharge pour les déchets incinérés des 18 communes du Pays de Redon", conclut l'association Gwezenn. D'autant que "le village de Saint-Marcellin se situe dans le prolongement du lieu-dit "La Bataille" où Nominé vainquit l'armée franque de Charles Le Chauve, petits-fils de Charlemagne. Victoire décisive sur les francs qui assura l'indépendance de la Bretagne en 845".

Chaque année a lieu la commémoration de la Victoire de Balgon qui, pour toute la Bretagne fait la renommée de la commune de Bains-sur-Oust. SIVOM appuie également sa position sur l'intérêt bocager du site, son réseau de chemins propice aux randonnées et sur la mystérieuse présence du "champ de pierres" qui se présente comme un clos entouré de blocs de pierres blanches dont l'origine demeure inexpliquée.

Gwezenn a saisi l'Institut Culturel ainsi que le Conseil Culturel de Bretagne. Elle demande aux associations de culture bretonne et de protection de la nature d'intervenir auprès du SIVOM du Pays de Redon. ■



Un site chargé d'histoire

Comité des marais : "Sortir de l'impasse"

Le Comité pour la protection des marais du Pays de Redon soutient l'Association de défense du site de Saint-Marcellin et partage les inquiétudes des riverains quant au devenir de la nappe phréatique... qui alimente de nombreux puits environnants.

"La profondeur du CTED est de six mètres, note le Comité. Le BRGM devra rubriciter artificiellement la nappe de cinq mètres supplémentaires, pour satisfaire aux prochaines normes en vigueur (1)". Le niveau supérieur de la nappe étant proche de la surface, il faut donc prévoir un abaissement de onze mètres. Ce qui rend le projet très discutable aux yeux d'Emile Gravailles, secrétaire du Comité. "Il est urgent de sortir de l'impasse" préconise-t-il. Pour cela il s'agit "d'abandonner le site de reprendre une procédure qui permette une concertation élus-population-associations et de missionner le BRGM pour

rechercher un autre lieu qui soit réellement en rapport avec l'activité de type industriel d'un CTED. Pourquoi pas une ZA ? propose le Comité. Une fois réhabilitée, le site pourrait accueillir de nouvelles entreprises".

Le SIVOM oppose à cette dernière suggestion des arguments de coût, liés notamment à l'importation massive d'argile (il en faut une épaisseur de 5 m sur les flancs et sur le fond des alvéoles destinées à recevoir les déchets). Ce à quoi le Comité répond que le coût dépend de la quantité de déchets traités... et que cette quantité peut être réduite grâce à un tri sélectif à la source. Un tel tri est envisagé sur les 18 communes du SIVOM, grâce à l'installation de points propres. ■

(1) - Un projet d'arrêté ministériel prévoit "qu'aucune décharge nouvelle ne pourra être autorisée si le niveau haut d'une nappe phréatique se trouve à moins de cinq mètres du fond de la décharge".

Responsables d'entreprises Salariés...

OPTEZ POUR LE "SUR MESURE"

IPSOP
FORMATIONS

30 ans d'existence en Bretagne ! Des propositions personnalisées. Quatre domaines d'intervention.

- Industriel : électricité, hydraulique, pneumatique, soudure, automatisme-soudure.
- Commercial : vente, marketing, grande distribution.
- Tertiaire : comptabilité, secrétariat, bureautique.
- Réentraînement à apprendre et remise à niveau.

IPSOP

B.P. 128 - 35603 REDON CEDEX - Tél. 99 71 17 03

Mutuelle des Pays de Vilaine

Maison de la Mutualité
2, Grande Rue - 35600 REDON
Tél. 99 72 13 00

Aujourd'hui 10.000 adhérents solidaires

Douceurs d'hiver Weeks-ends clés en main

L'Office de tourisme de Redon, le pays d'Accueil de Vilaine, l'Espace Culturel Le Canal et les Hôteliers de Redon se sont associés pour promouvoir certains week-ends particulièrement riches en événements à Redon.

Douceurs d'hiver

Un document "expérimental"

vient de paraître, proposant trois séjours tout compris à tarif privilégié. "Douceurs d'hiver", c'est une invitation à venir goûter la convivialité d'un pays, à l'occasion de spectacles ou manifestations de qualité, de repas campagnards ou gastronomiques, avec hébergement en hôtel, bien sûr.

Ces week-ends combinent des spectacles (Brigitte Engerer,

Cesaria Evora, l'orchestre Lluire de Barcelone et Ginesa Ortega), des manifestations (salon livre ancien et d'occasion, salon des antiquaires), et un repas gastronomique ou une soirée cabaret.

Pour compléter, sont également proposés des activités à la carte : visites d'espaces culturels, randonnées pédestres ou VTT (circuit fourni), remise en forme...

Découverte

Autre formule, le "week-end découverte" en liberté avec un spectacle, une nuit d'hôtel, un jeu loisir. Le tout étant proposé à un tarif attractif. Au total, sept dates s'étalant du 19 novembre au 19 février.

Après cette saison expérimentale, un nouveau document sera édité au printemps. Les activités de plein air y tiendront une place importante. ■

Renseignements : Office du tourisme de Redon, place du Parlement, 35600 Redon - 99 71 06 04.

En bref...

• **Le patrimoine bâti de la commune de Renac** vient de faire l'objet d'une enquête destinée à cerner ses potentialités de logement. Lancée par Jean-Baptiste Lelièvre, le conseiller général de Redon, cette étude dresse l'inventaire des logements vacants et met en évidence les obstacles à leur réhabilitation. Elle se termine par un plaidoyer pour une aide accrue de l'Etat dans le domaine du logement en milieu rural. Elle milite aussi pour la concertation entre communes et entre propriétaires.

• **La voûte lambrissée de l'abbatiale Saint-Sauveur** menacée de s'effondrer. Elle vient d'être restaurée par les Compagnons charpentiers de Ruan (22), sous le contrôle de l'Architecte des Bâtiments de France.

• **La SRPI** (société de sous-traitance en électronique, mécatronique et traitement de surface), certifiée ISO 9002 en 1990, vient de recevoir son renouvellement de certification jusqu'en 1996. Elle a aussi obtenu le niveau A+ pour son système qualité en automobile et aéronautique. En 1990, elle avait reçu un prix de l'environnement.

• **"Redon et ses environs"**, un guide de l'excursionnisme paru en 1905, vient de faire l'objet d'une réédition dans la collection Monographies des villes et villages de France (éditions Res Universis). L'ouvrage retrace les grands événements de la région. Il évoque aussi les sites et monuments témoins du passé.

• **Le musée de la Vilaine maritime**, à la Roche-Bernard, va-t-il fermer ? Le conseil municipal a en effet décidé de ne pas renouveler, en 1994, la convention de deux ans portant sur le versement d'une subvention annuelle de 90 000 F. Motif invoqué : l'économie. L'association gestionnaire s'apprête donc à fermer les portes de l'établissement au 31 décembre et à licencier le conservateur qui, depuis six ans, travaillait à faire du musée de la Vilaine un pôle d'animation de qualité. Derniers espoirs : la participation du SIMOM, de la société d'aménagement et de gestion du Morbihan. Mais rien n'est encore arrêté à l'heure où nous bouclons ce numéro. ■

ART DE VIVRE

Auberges de Jeunesse : Accueil et découverte

L'heure est aux bilans et l'association Bretonne des Auberges de Jeunesse constate une baisse de fréquentation, comme d'autres institutions. Mais les jeunes apprécient ses hébergements. 80 000 d'entre eux en font l'expérience chaque été. Vingt-cinq Auberges ont tenu portes ouvertes cette année et totalisent plus de 220 000 hébergements. Quatorze sont ouvertes en permanence. Mais pour répondre aux nouveaux besoins des jeunes, il faut faire connaître les établissements, en créer de nouveaux, rénover ailleurs. C'est l'objet d'un document adressé à la Région dans le cadre de la préparation du 11^e Plan.

"En Bretagne, nous avons des bâtiments de qualité" reconnaît Gilbert BENETOU, le responsable de l'Auberge de Jeunesse de Dinan. "On s'en est aperçu en recevant une délégation de Paris". Souvent les établissements se sont installés dans des cadres et des lieux qu'elles ont remis en valeur. Celle de Dinan par exemple occupe un ancien moulin à eau rénové au creux de la Vallée de la Fontaine des Eaux. C'est dans cet espace verdoyant que les jeunes voyageurs, groupes ou familles sont accueillis. Par tradition, les Auberges de Bretagne ont toujours eu le souci de l'architecture d'où l'intérêt des collectivités locales lorsque l'association Bretonne souhaite rénover en Auberge des bâtiments ayant eu auparavant une autre affectation. Le patrimoine se trouve alors conservé et enrichi.

Un constat d'abord, les Auberges de Jeunesse ne reçoivent que peu de subventions de fonctionnement des collectivités locales, même si, exception, le département des Côtes d'Armor verse jusqu'à 25 % des budgets. C'est sur les futurs équipements et par le biais de la Région qu'elles souhaiteraient être entendues. La présence du président régional du tourisme Yvon Bonnot à l'exposition architecture à l'Auberge de Dinan en juillet dernier est un signe encourageant.

Les projets sont en effet nombreux à l'horizon 1997. Si tous sont menés à bien, on arrive à près de cent vingt millions de francs de travaux. Pas négligeable dans l'économie de la Bretagne. Il s'agira de jouer sur la polyvalence des équipements. Des exemples. A Cancale, il y a un projet d'installation d'une

estivants, mais aussi tout ce qui favorise la rencontre et les échanges internationaux. "Quand on a ainsi découvert la Bretagne, on aimera y revenir" plaident les Auberges de Jeunesse.

Et c'est bien cette vocation touristique qu'elles comptent développer à travers les projets d'extension et de modernisation. Même si leur vocation sociale n'est pas négligeable. Certaines en effet collaborent avec des foyers de jeunes travailleurs, d'autres accueillent des groupes scolaires pour des classes découvertes.

La Région pourrait jouer un plus grand rôle

La concertation au niveau de la Bretagne au sein des Auberges est un élément déterminant. Ce n'est pas pour rien qu'elles se sont organisées dans ce sens. Ainsi répondront-elles à leur vocation à travers les âges (depuis 1907) ; être un lieu privilégié de rencontres internationales "pour être des foyers de la paix, pour le bonheur de l'humanité" selon le fondateur Richard Schirmann. ■

ALAIN ROBERT



L'exposition sur l'architecture des Auberges en Bretagne dans l'établissement de Dinan. Yvon Bonnot, président du CRT (Comité régional du tourisme)

Auberge de Jeunesse qui servirait de base au centre de voile, à l'accueil de classes de mer. A Douarnenez, un ancien dragueur de mines de la Marine Nationale se verrait transformer en Auberge de Jeunesse à proximité du port musée. Des projets de création existent aussi à Erquy, Auray, Combourg, Moncontour et même Jersey. Ailleurs, il s'agit d'extension : Quiberon, St-Brieuc, Groix, Inzinzac ou de nouvelle Auberge comme à Quimper. "Nous souhaitons développer davantage de relations avec les institutionnels : élus ou associations" note Gilbert Benetou.

La concertation au niveau de la Bretagne au sein des Auberges est un élément déterminant. Ce n'est pas pour rien qu'elles se sont organisées dans ce sens. Ainsi répondront-elles à leur vocation à travers les âges (depuis 1907) ; être un lieu privilégié de rencontres internationales "pour être des foyers de la paix, pour le bonheur de l'humanité" selon le fondateur Richard Schirmann. ■

ALAIN ROBERT

Classes de mer

Un concours pour les classes de mer du Finistère

En partenariat avec la Caisse régionale du Crédit Agricole du Finistère, Nautisme en Finistère organise un grand concours à destination des classes de CE2-CM1-CM2 des écoles publiques et privées du Finistère. Collectivement les élèves de ces classes devront réaliser un dessin sur le principe du "jeu de l'oie" et dont le thème est en relation avec le monde maritime.

Le dessin primé sera sélectionné par un jury de 9 membres et fera l'objet d'une édition nationale sous la forme d'un jeu de société, il servira de support pour la promotion des Classes de Mer en Finistère. La classe lauréate se verra récompensée par un séjour gratuit en pension complète au centre "Le jardin colonial" sur l'île de Batz.

Rappelons que la première classe de mer fut créée à Logonna Daoulas en 1963 par Jacques Kerhoas. Après une progression constante entre 1983 et 1987, les centres voient leur fréquentation régresser mais en 1988, le Conseil général met en œuvre un plan de développement et de relance. ■

J.C.P.

"Bravo jeunes"

La Fondation Alain de Roany a élu parmi les lauréats qui ont reçu un chèque de 10 000 F et un diplôme : Marine Tiffay, demeurant rue du 19 Mars 1962 à Poallan-sur-Mer.

Agée de 16 ans, celle-ci a créé une association pour soutenir un foyer d'enfants au Cap-Vert, après adoption par ses parents d'un enfant de ces îles ; les membres ont de 11 à 18 ans. ■

Rendez-vous

3 décembre : à 20 h 30 au centre social de Redon, conférence : "La faune et la flore des marais du Pays de Redon" par Jean Daval.

7 décembre : à 14 h 30 au théâtre de Redon, conférence : "Les collectionneurs d'art japonais au XI^e siècle - Université du Temps Libre".

10 et 11 décembre : "Habbe et Meik" (humour, théâtre masqué), vendredi 10 décembre à 20 h 30 et samedi 11 à 17 h.

17 décembre : au Canal, Vent de sable, spectacle jeune public, adaptation d'un conte de Paul Eluard. 20 h 30 au Canal.

18 décembre : à 18 h à l'église Saint-Sauveur de Redon, Concert d'orgue avec la Maîtrise de Haute-Bretagne. A

21 h à Ti Kendalch - Saint-VincentOut, Grand Fesl Noz de fin d'année.

26 au 30 décembre : stages de fin d'année au centre culturel Per roy (ex Ti Kendalch) - Accordéon diatonique, violon, bombardé, guitare, harpe celtique, danses bretonnes.

20 et 21 janvier - Marat Saal de Peter Weiss, par le Théâtre Icare. Mise en scène de Christophe Rostel. 20 h 30 au Canal.

29 janvier - P'farelly-Cela-Afflonche, jazz trio à 20 h 30 au Canal.

5 février - Allers-retours, comédie d'Hervé (TNB à Rennes). A partir de 19 h au Canal.

PIM

PRÊT IMMOBILIER SUR MESURE

Que vous souhaitiez acheter un logement, construire, rénover, ou agrandir, effectuer de petits travaux d'aménagement intérieur, ou encore réaliser un investissement locatif...

ON VOUS OUVRE L'IMMOBILIER

Crédit Immobilier de Bretagne

REDON
33, rue Victor-Hugo
35600 REDON - Tél. 99 72 33 11

ART DE VIVRE

Les Artistes Peignant de la Bouche et du Pied

La vie à plein cœur

Trois ans après la parution des "Peintres de l'espoir", la société d'Édition des Artistes Peignant de la Bouche et du Pied (APBP) publie un nouveau livre, "La vie à plein cœur", qui rassemble 20 témoignages. Par la biographie et les commentaires, les artistes racontent leur parcours. Par les reproductions de peinture, ils livrent leur moi. Plus fortes que les mots, les toiles en disent long sur les douleurs et les bonheurs, les joies et les peines, les angoisses et les attentes de leurs auteurs. Elles sont le reflet de l'âme de femmes et d'hommes qui, malgré leurs difficultés, prennent la vie à plein cœur. Certains sont nés sans bras, d'autres ont perdu l'usage de leurs membres à la suite d'une maladie, d'un accident. Ils ont décidé un jour de se raccrocher à quelque chose.

Douarnenez vend 40 000 gournables



Jacques Berthou et Daniel Boulanger, président de la SEM du Brest-Rhu, ont lancé le mois dernier la souscription "Un clipper pour la France". L'opération consiste à offrir par la somme de 250 F un des 40 000 gournables d'un voilier. (Photo Jean-Claude Poulpi).

Apprenez le breton EVIT AR BREZHONEG

B.P. 41 - 29870 LANNILIZ
Abonnement
6 numéros : 75 F

ARMOR MAGAZINE - DÉCEMBRE 1993 52

NATURE

Fleur de Lampaul

Fleur de Lampaul est un ancien caboteur à voile de 31 mètres de long lancé en 1948 - gabare de 100 tonnes, classée monument historique, elle a



aujourd'hui pour vocation d'être le "Voilier Océanographique des Enfants". À partir de l'Île d'Yeu son port d'attache en Vendée, géré par la société Archipel, ce robuste navire, dont le partenaire principal est le groupe Fleury-Michon, est devenu aujourd'hui une base itinérante d'étude de la nature. Il est conçu et adapté pour cet usage, disposant des outils pédagogiques, des moyens de communication et de sécurité les mieux adaptés.

Son équipage, formé à l'occasion de chaque expédition, est composé d'enfants, de 11 à 15 ans, originaires de différents pays d'Europe. En liaison avec l'Education Nationale, ils sont encadrés par des éducateurs et des spécialistes. Ambassadeurs des autres enfants, ces candidats à l'aventure sont de bons communicants chargés de traduire leurs émotions et témoigner du péril qui menace la planète bleue. ■

Randonnée équestre en Ille et Vilaine

L'Association des Amis du Cheval d'Ille-et-Vilaine (Association Départementale de Tourisme Équestre 35) a proposé au Conseil Général d'Ille-et-Vilaine l'inscription de chemins à vocation équestre pour le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée ; il a adopté ces propositions à l'unanimité.

Les itinéraires équestres empruntent le plus souvent des chemins ruraux et peuvent aussi parcourir des propriétés privées avec l'accord des personnes concernées.



Une convention spéciale a donc été élaborée pour le passage des cavaliers dans les forêts de Rennes, Liffre, Saint-Aubin-du-Cormier, Fougères, Villecarrier et le Mesnil. Elle a été officiellement signée au Château de La Ville Olivier en Mézières-sur-Couesnon, étape de la randonnée équestre inaugurale d'un circuit de 80 km reliant les trois forêts (Rennes, Liffre et Saint-Aubin-du-Cormier). ■
Les Amis du Cheval, 9, rue du Lyonnais, Rennes - 99.54.55.01.

3^e édition du Raid des Baroudeurs

Du 7 mai au 21 mai 1994, la 3^e édition du Raid des Baroudeurs se déroulera au Maroc.

Imaginé par des Bretons amoureux de cette voiture mythique, le Raid des Baroudeurs est un raid d'endurance proposé aux pilotes non professionnels. Pour cette 3^e édition, Promoters de la Route Organisation (PRO) reste fidèle à son concept mais innove en proposant notamment au baroudeurs :
- un embarquement au départ de Sète ; les baroudeurs traver-

seront la France pour atteindre le port de Sète d'où ils embarqueront pour une traversée de 36 heures qui les mènera à Tanger, point de départ du raid en pays marocain ;
- un itinéraire différent dans le Haut Atlas Marocain ; afin que les baroudeurs des éditions précédentes puissent découvrir d'autres aspects du Maroc ;
- la création d'un atelier de préparation et d'entretien des 2 CV. ■

Reins, et intec. : P.R.O., BP 64, 35530 NovailVilaine - 99.00.56.29 ou 99.00.68.75.

ART DE VIVRE

PATRIMOINE

Menace sur la Chapelle Saint-Jili à Vieux Marché

La chapelle Saint-Gilles, en Vieux-Marché (22), va-t-elle devenir un symbole du patrimoine oublié, celui qu'on ne restaure pas ? Construite au début des années 1500, abandonnée par le culte au début des années 1960, elle est tombée en ruines depuis. Seuls restent debout un pignon avec son entourage de vitrail et des pans des murs. L'actuel propriétaire a commencé à débarrasser son champ de ces vestiges qui ne représentent pour lui "qu'un tas de pierres". Ce qui n'a pas manqué d'éveiller nombre de riverains, rassemblés depuis août au sein de l'association Mignoned Chapel Saint-Jili. Ils militent pour que l'édifice soit protégé. Une demande d'inscription à l'inventaire des monuments historiques a été adressée à la



DRAC L'association espère beaucoup de la commission régionale du patrimoine historique, archéologique et ethnologique qui doit se tenir ce mois-ci.

"Notre association est prête à renoncer à toutes subventions explique Valérie Guinard, la présidente de Mignoned Chapel Saint-Jili. Vingt personnes sont prêtes à restaurer bénévolement l'édifice, dont un conseiller technique et artistique en restauration, deux maçons, un couvreur et un paysagiste".

Pour eux, la reconstruction complète de ce qui constitue la doyenne des chapelles du canton ne pose pas problème. Mais il faut d'abord écarter la menace imminente d'une destruction complète. ■

L'association Mignoned Chapel Saint-Jili est à la recherche de notes photos et autres documents concernant les pardons. Le rituel qui avait lieu dans cet endroit. Contact : 99.38.68.21 ou Park an Tiron, Ar C'houere'had, 22420 Plouarod.

Des jeunes Bretons visitent le Japon

Dominique Irvoas-Dante est toujours à la pointe du combat en ce qui concerne les classes de

patrimoine. Animatrice du patrimoine à Rennes, elle a eu l'idée d'entreprendre au Japon l'expérience fructueuse menée à

Rennes avec les villes d'Erlangen, Exeter, Leuven, Milan, Caccères et Malte. Ainsî 19 élèves de seconde de quatre villes françaises dont Rennes ont visité les villes de Sendai, Yokohama, Kyoto et Nara. "Ils ont découvert entre l'environnement et la notion de paysage, le patrimoine bâti urbain, sa protection et sa préservation, et son inscription dans la ville". Dans cette action comme dans d'autres, il s'agit d'aller vers une nouvelle approche du séjour linguistique pour une prise de conscience partagée sur la ville de demain. Bientôt, en 1994, de jeunes Japonais viendront découvrir Rennes. Pour une meilleure compréhension mutuelle des villes et des civilisations. ■

ROBERT LEMAY

Sauvegarde du littoral

Le conseil d'administration du Conservatoire de l'Espace Littoral, a décidé d'autoriser le Conservatoire à engager une procédure d'acquisition des sites de :
- la Pointe du Décollé à St-Lunaire ;
- l'Ilot du Verdlet au Val-André ;
- la Batterie du Grognon à l'Île de Groix ;
- la Pointe des Poulains à sazon Belle Île. ■

A.-G. HARMON

ARMOR MAGAZINE - DÉCEMBRE 1993 53

COURRIER

MENACE SUR NOTRE IDENTITÉ

"Je m'en voudrais de ne pas continuer à faire route avec Armor qui reste la seule revue à nous parler de l'actualité bretonne sur tout le territoire de notre province..."

TERRE D'AVENIR

Maintenant, c'est chacun pour tous



Le CCFD a été déclaré

"GRANDE CAUSE NATIONALE" pour 1993

Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement, 1, place St-Pierre - 22015 ST-BRIEUC Cedex

armor magazine

revue mensuelle fondée en 1969

Directeur - fondateur YANN POILVET, Rédactrice en chef ANNE-EDITH POILVET

- * Direction, rédaction, administration, publicité : Pont St-Jacques - B.P. 419 - 22404 Lamballe Cedex...

Éditeur : SOPEL, N° ISSN International standard serial number) : Fr 0044-8968/944/10735-X

* Administration et publicité CATHERINE BOTREL - EURY

* Rédaction JEAN-MARIE LUSSON

assisté de ANDRÉ-GEORGES HAMON, Hervé LE BORGNE, Pierre HAMON et de Yann Brekilian, Jean Cavaer, Christine Delattre, Pierre Feraud, Louis Favier, Georges Gendreau, Serge Graffault, Robert Lemay, Georges Lenoir, Joseph Marthey, Philippe Niel, Thérèse Morvan, Myrdhin, Octave Losta, Jean-Claude Paoli, Yannick Pellaud, Edith Penenn, Michel Philippou, Alan Robert, Yves Robert, Daniel Thélic...

* Publicité Armor, 39 bd de la Liberté, 35000 Rennes, Tél. 99 79 37 00, Fax 99 79 44 52

* Abonnement d'un an : 225 francs

* Abonnement de soutien : 450 francs

* Abonnement pour l'étranger : 300 francs

* Abonnement par avion : Ajouter le tarif postal en vigueur

* Changement d'adresse : 30 francs (joindre la dernière bande)

* C.C.P. Armor-Magazine : Rennes 2691-70-Y

* Textes et publicités doivent nous parvenir impérativement au plus tard le 5 du mois précédant la parution

* Armor-Magazine ne publie pas de communiqués

* Les manuscrits et photos non insérés ne sont pas rendus

* Les textes signés n'engagent que leurs auteurs

* La revue se réserve le droit de publier tout ou partie des lettres qu'elle reçoit, sauf indication expresse de l'auteur

* La publication d'extraits des articles est autorisée sous réserve de la mention d'origine

* Seules les personnes titulaires de la carte millésimée 1993 sont habilitées à recevoir des ordres de publicité et d'abonnement en faveur d'Armor-Magazine

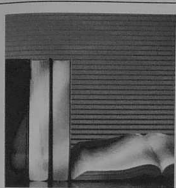
* Tout document, commande ou engagement non validé par la signature du directeur d'Armor-Magazine, gérant de la SOPEL, est réputé nul ou non avenue

* Diffusion : N.M.P.P. - Bibl. gares - Dépôts directs - Abonn. services

* Imprimerie Saint-Michel, Z.A. La Hazelle, Rue M. Seguin, Trégueux - Tél. 98 61 42 68

* Photographes : La Photogravure, Rue de Paris - St-Brieuc

* Rener ar gelouenn (directeur de la publication) : Yann Poilvet



LE MONDE DES ENTREPRISES A LIVRE OUVERT

Quels que soient vos marchés, vos ambitions ou vos besoins, les produits de Kompas Edition vous permettent d'accroître, de diversifier, d'affermir vos relations d'affaires, simplement et efficacement.

- Kompas France, • Kompas Région, • Kompas Professionnel, • Kompas International,

en une série d'ouvrages professionnels et thématiques, Kompas décrit avec rigueur et exhaustivité le monde des entreprises.

Coordonnées, décideurs, chiffre d'affaires, effectif, produits, marques... avec les annuaires Kompas, vous disposez d'une source d'informations de qualité, dont la fiabilité reconnue vous assurera le succès.

Complétez et postez le Bon ci-dessous des aujourd'hui pour recevoir gratuitement notre OFFRE SPECIALE sur les annuaires KOMPASS 1994.

Form for requesting special offer: "Bon pour tout savoir sur les Entreprises". Includes fields for name, address, and company details.



NOËLS DU MONDE 20 Novembre 93 - 16 Janvier 94

TREVAREZ Les Mercredi, Samedi, Dimanche et jours fériés et tous les jours aux vacances de Noël de 13 h. 30 à 18 h.

BULLETIN D'ABONNEMENT

- 1 an (11 numéros) 225 F TTC (ordinaire), 450 F TTC (soutien), 300 F TTC (étranger)

Subscription form fields: Nom, Prénom, Adresse, Code Postal, Ville

Pont Saint-Jacques - B.P. 419 - 22404 LAMBALLE Cédex

Amarys 100 ▶

- Haut parleur
- Mémoire 10 numéros
- Couleurs : blanc, rouge, bleu, vert, anthracite
- Garantie 2 ans
- Prix : 459 F TTC

Amarys 400

- Téléphone répondeur sans cassette, interrogeable à distance
- Couleurs : anthracite, blanc
- Garantie 2 ans
- Prix : 1390 F TTC ▼

Amarys 350 SF

- Téléphone sans fil, répondeur sans cassette, interrogeable à distance
- Couleurs : beige, anthracite
- Garantie 2 ans
- Prix : 1890 F TTC ▶

◀ Amarys 300

- Mains libres
- Mémoire de 25 numéros avec affichage des coordonnées des correspondants
- Couleurs : anthracite, beige, bleu
- Garantie 2 ans
- Prix : 849 F TTC

Lauréat

- Téléphone compact
- Touche "BIS"
- Couleurs : blanc, bleu, noir, rouge, vert
- Garantie 2 ans
- ▼ Prix : 299 F TTC

◀ Amarys 150 SF

- Téléphone sans fil
- Antenne souple sur le combiné
- Couleurs : bleu, blanc, anthracite
- Garantie 2 ans
- Prix : 999 F TTC

Fidelis 5400 ▲

- Répondeur interrogeable à distance
- Sélection des appels par code confidentiel
- Couleurs : graphite
- Garantie 2 ans
- Prix : 790 F TTC

◀ Galéo 1000


- Téléphone - fax - copieur
- Réception automatique de fax
- Couleurs : gris clair, marron glacé
- Garantie 1 an
- Prix : 2990 F TTC

Avec la nouvelle gamme Amarys de France Télécom

C'est si facile de faire un cadeau.

Nouveau design, nouvelles fonctions, nouvelles couleurs et toujours la garantie France Télécom : c'est le moment de penser Amarys et de découvrir dans votre Agence France Télécom une idée cadeau qui a tout pour vous séduire.

En vente exclusive dans votre Agence

 France Telecom

France Télécom se réserve le droit de modifier les caractéristiques sans préavis, ainsi que des aménagements techniques ou de des équipements accessoires. Les tarifs T.T.C. indiqués sont établis au 01/01/98. France Télécom SA.